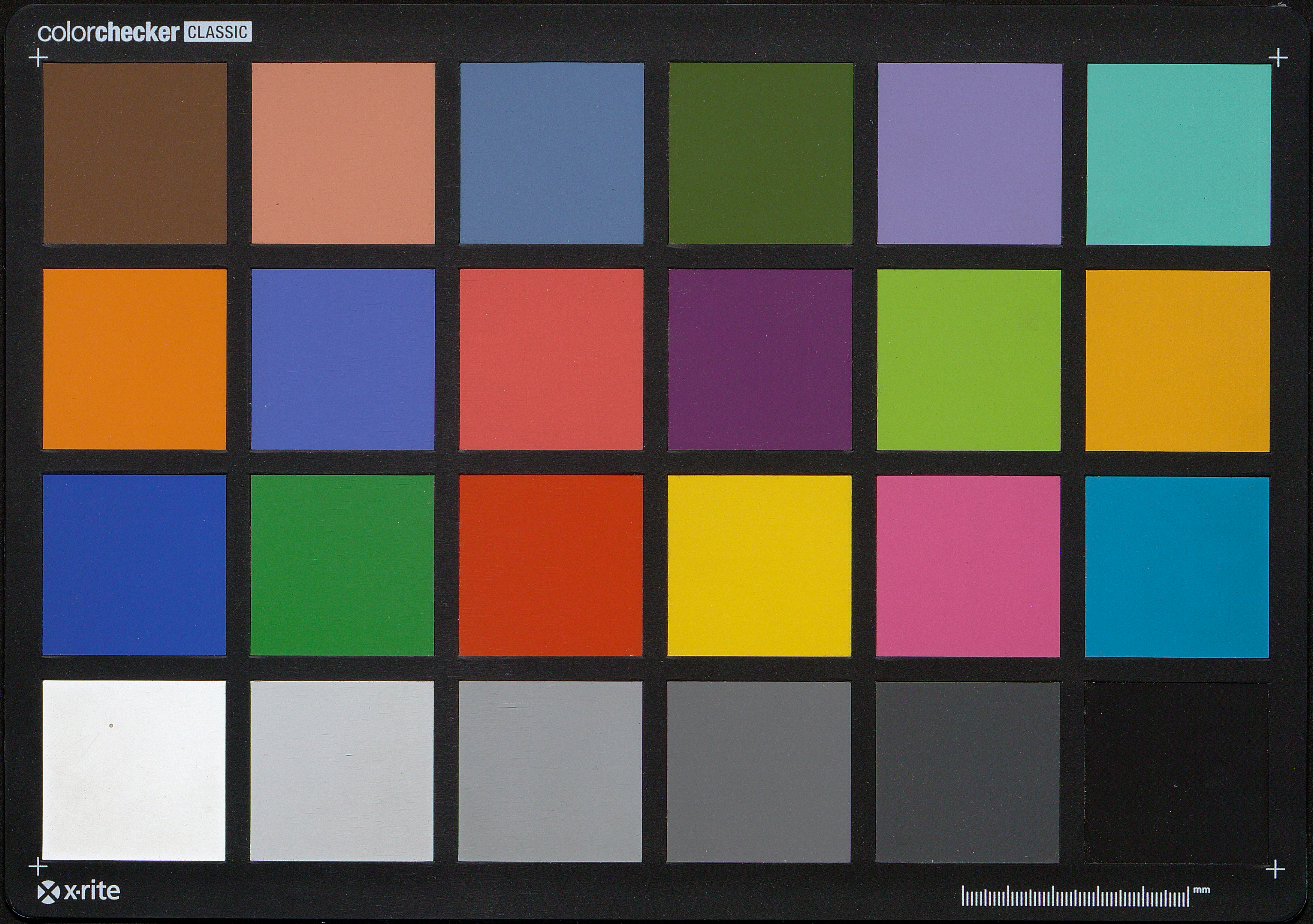

colorchecker CLASSIC
x·rite
mm

FACULTÉ DES LETTRES

GRAMMAIRE
COMPARÉE

M. HASE
PROFESSEUR

1854-55

ÉCOLE NORMALE

LETTRES

AIRE

ISE

55

NORMALE

Faculté des lettres.

Rédactions des élèves
revues par le Professeur.

Cours
de Grammaire Comparée.

M. Hase, Professeur.

1854 - 55

Ont rédigé le cours :

M. M.

Benoist

Bréal

Coville

Dutert

Girardin

Goumy

Leslocq

Marguerin

Méalin

Montigny

Perraud (Philippe)

Perrot (Georges)

Petit.

Elèves de troisième année.

1re Leçon

De la syntaxe proprement dite
et de la syntaxe de construction.

Des langues synthétiques et analytiques.

De la Syntaxe proprement dite et de la syntaxe de construction. Des langues synthétiques et analytiques.

L'année dernière, nous avons étudié les différentes formes, dans les différentes langues, dont les mots pris isolément sont susceptibles.

Cette année, nous examinerons quel usage on fait, dans les différentes langues, de ces différentes formes; et de quelle manière les mots se lient ensemble. C'est ce qu'on appelle ordinairement la Syntaxe, partie la plus importante de la grammaire comparée; car les mots, pris isolément, sont les pierres; la Syntaxe, c'est l'édifice qui s'élève de l'ensemble de ces matériaux.

Quand on examine les choses de près, on voit que la syntaxe se subdivise en deux sections principales:

1°. les règles d'après lesquelles il faut lier ensemble les diverses parties composant le discours. C'est là ce que les grammairiens appellent la syntaxe proprement dite. Peut-être pourrait-on dire mieux: que ce sont là les règles de concordance et de dépendance des mots.

2°. les règles qui enseignent dans quel ordre, pour les différentes langues, on doit disposer

ces différentes parties composant le discours. C'est là ce qu'on appelle: construction; arrangement des mots entre eux; et coordination des phrases et des périodes.

Dès les premiers temps, cette différence entre la syntaxe, et la construction, avait frappé les esprits sérieux. Déjà, cette distinction avait été établie par les grammairiens, et par les philosophes grecs.

Ce que nous appelons la syntaxe proprement dite, ou les règles de concordance et de dépendance des mots, les Grecs l'appellent σχήματα λέξεως et quelquefois même λόγου. Il leur arrive aussi de dire au singulier σχηματισμὸς ὀνομάτων καὶ ῥημάτων: c'est-à-dire manière dont se forment les noms substantifs et adjectifs (ὀνομάτων) et les verbes (ῥημάτων).

a. Dans la partie vraiment ancienne des scoliastes anciens, on trouve souvent des observations ingénieuses et intéressantes, ordinairement un peu trop négligées. Ainsi, un scoliaste d'Homère, en parlant de la locution grecque ἐς διδασκάλου (s. e. οἰκίαν πορεύομαι), locution très élégante, ajoute que c'est un σχῆμα Ἀττικόν. Dans cette locution, la concordance et la dépendance sont attiques.

[On ne sait où le scoliaste a pris cette phrase, mais ce doit être dans les ouvrages d'un écrivain antérieur à Démosthène: autrement, il n'aurait pas écrit ἐς au lieu de εἰς.

Les Grecs en effet admettent trois espèces de dialectes attiques :

1° Le premier est celui dans lequel étaient écrites les lois de Solon ; il différait peu de l'Ionien.

2° Le second est celui de Thucydide : là on ne rencontrerait jamais εἰς, mais toujours ἐς.

3° Le troisième est celui de Démosthène : cet orateur en est regardé comme le type, comme la règle (κανών), disent les grammairiens grecs.

A propos du mot grec διδάσκαλος, nous remarquerons que le mot grec διδάσκω vient d'une racine sanscrite dac, qui signifie voir, videre, ὁρᾶν. La première syllabe δι n'est autre chose qu'un redoublement. La racine sanscrite dac se retrouve dans le latin doceo.

C'est surtout dans les plus anciens monuments écrits des deux langues grecque et latine, qu'on voit des traces perpétuelles de leur descendance d'une langue antérieure dont le sanscrit est un des représentants, s'il n'est pas la langue mère elle-même.

De là vient que tant de racines sont communes dans les deux langues. Pendant longtemps, on a cru que la langue latine dérivait directement du Grec. Sans doute le Grec a fourni ainsi des mots au latin, du temps de Sylla en particulier : mais si le fond de la langue latine est

très conforme à la langue grecque, c'est que les deux idiômes ont une origine commune. En un mot, les deux langues ne sont pas comme mère et fille : ce sont deux sœurs issues d'une même origine]

Nous l'avons dit plus haut : ce que nous appelons la syntaxe proprement dite, les Grecs l'appellent σχήματα λέξεως, ou bien : σχηματισμὸς ὀνομάτων καὶ ῥημάτων.

Quant aux règles qui concernent la coordination des mots, des phrases et des périodes, nous les appellerions en Français : construction. Les Grecs les désignent par le mot σύνθεσις, littéralement composition. Ce terme se trouve sans cesse dans leurs auteurs.

Dans un ouvrage curieux de Plutarque, où sont conservés de nombreux fragments des poetes, disjecti membra poetæ, Plutarque dit :

Les poëtes, dans leurs vers, placent des constructions (συνθέσεις) pour arriver à une harmonie imitative. (V. Plutarque, Προβλήματα συμποσιακά, liv. IX, chap. 15).

Voici les paroles mêmes de Plutarque :

" Πολλὰς δὲ καὶ συνθέσεις κατὰ μέλη μιμητικῶς σχηματίζουσιν. "

et il cite, comme exemple, un vers d'Euripide, où il est question de Persée qui vient de tuer Méduse,

et s'élève vers le ciel:

Ὁ πετάμενος ἱερὸν ἀνὰ Διὸς αἰθέρα γοργοφόρος.

Nous transcrivons ici ce vers comme exemple de l'emploi du mot *σύνθεσις* dans le sens de: *construction*.

Le mot latin est: *consecutio*. C'est la manière de placer les mots, les phrases, et même les périodes, l'un à la suite de l'autre.

Cicéron aime à se servir du mot *consecutio*, pris en ce sens.

Dans le traité intitulé: *Partitiones*, paragraphe 18, il y a un passage très curieux où Cicéron dit qu'un orateur doit faire attention à deux choses: 1° à l'harmonie du style et des mots; 2° à la construction irréprochable et nette: *dilucida et illustris*.

Quant à l'harmonie, on ne peut assigner de règles: c'est l'oreille qu'il faut consulter:

« *Numeri* quidem sunt in conjunctione servandi, *consecutio* que verborum; *numeros* autem aures ipsæ metiuntur. »

Ainsi, la distinction est bien établie entre la syntaxe proprement dite, ou les règles de concordance et de dépendance des mots; et ce qui est appelé *construction* en français; *σύνθεσις* en Grec; *consecutio* en Latin.

Pour en venir à l'application des principes que nous venons d'établir, disons que dans les langues vivantes et dans les langues mortes, on rencontre une grande différence entre les langues synthétiques et les langues analytiques.

Les idiômes où les flexions des substantifs et des verbes, sont très sonores et frappent l'oreille, sont des idiômes synthétiques. Tel est le Grec; tel est aussi le Latin.

Quand les terminaisons se perdent, ou du moins demeurent peu sensibles, les mots s'abrègent; et pour marquer les différents rapports des mots et des termes, on emploie les particules ou prépositions, qui se forment quelquefois de la manière la plus extraordinaire. Dès lors, l'idiôme est analytique.

Les langues synthétiques tendent perpétuellement à devenir analytiques.

La langue latine est synthétique, à cause de ses terminaisons sonores et précises: eh bien! dans toutes les langues romanes, elle est devenue analytique.

Sans doute, c'est un inconvénient d'avoir perdu les cas des adjectifs, et des substantifs: mais l'habitude de parler une langue analytique donne en revanche, peut-être, plus d'aptitude à décomposer la pensée. Nous avons des traités philosophiques

qui, pour la sagacité, pour la précision, semblent supérieurs à ce que les langues synthétiques peuvent offrir en ce genre ; supérieurs même à ce que nous voyons de plus admirable dans Aristote.

Il résulte de la nature même des choses, que les langues où les terminaisons des noms (substantifs et adjectifs) et des verbes, sont très apparentes et très sonores, peuvent se permettre des inversions : grande ressource pour les poëtes et les orateurs.

Ainsi, les langues synthétiques sont toutes plus ou moins transpositives ; et sous ce rapport, le Latin a peut-être plus de liberté encore que le Grec.

Quand Mucius Scævola voulut frapper Porsenna, il mit la main au feu en s'écriant :

Civis romanus sum !

Or les grammairiens latins disent : il y a une grande différence entre :

1° Civis romanus sum :

2° Romanus sum civis :

3° Sum civis romanus.

Si vous dites : Romanus sum civis ; c'est la nationalité qui domine ; dans la locution : civis romanus sum, c'est l'idée de citoyen ;

Enfin, si vous dites : Sum civis romanus, c'est l'individualité, la personnalité qui est la

pensée dominante.

Voilà certainement un avantage des langues synthétiques, ou transpositives ; mais les langues analytiques le rachètent par une plus grande clarté.

En Français, on voit sans cesse, dans les poètes des transpositions, pour satisfaire les exigences de la passion ou de l'harmonie.

C'est qu'aucune langue n'est absolument, ni analytique, ni synthétique, ou transpositive.

L. Petit.

2e Leçon

De l'article

Définition de l'article

2e Leçon.

De l'article.

Définition de l'article.

De l'Article.

Définition de l'Article.

La syntaxe peut donc, nous l'avons dit la dernière fois, se diviser en deux parties :

1° la Syntaxe proprement dite, ou l'ensemble des règles de concordance et de dépendance des mots

2° l'ensemble des règles qui enseignent selon quel ordre on doit disposer ces diverses parties ; c'est ce qu'on pourrait appeler la syntaxe de construction.

Pour mieux expliquer cette différence, on n'a qu'à prendre une phrase quelconque, celle-ci, par exemple, empruntée à ce roman historique que Xénophon, dans son exil, travailla avec tant de soin et d'amour, à la Cyropédie :

" Οὐδεὶς γάρ, ὅταν ἐχθρῶν κρατῇ, τότε φίλων ἔρημος γίγνεται. "

<u>Nemo, quum vicit hostes, tum ab amicis destitutus est.</u>

Veut-on, dans cette phrase, des exemples des règles qui composent la syntaxe proprement dite, on n'a qu'à remarquer l'influence de l'adjectif sur le substantif, le génitif gouverné par ἔρημος, et de même le verbe gouvernant le génitif, ἐχθρῶν régi par κρατῇ.

Au contraire, l'ordre des mots dans cette phrase dépend de la syntaxe de construction. Il y a une assez notable différence entre l'ordre logique et l'ordre suivi ici par l'écrivain; en faisant la comparaison de ces deux ordres, on constate un fait de la syntaxe des langues transpositives, la tendance qu'elles ont à mettre le verbe à la fin de la phrase.

[Revenons maintenant un peu sur la phrase grecque qui nous a servi ici d'exemple, et sur la traduction que nous en avons donnée.

Il faut remarquer dans cette phrase le verbe γίγνεται, rendant avec l'adjectif ἔρημος ce que nous exprimerions en Français par le verbe être, accompagné d'un participe: Personne n'est abandonné. Le verbe être, en Grec Εἶναι, eu égard à la richesse de la langue et de la conjugaison grecque, paraît d'une pauvreté excessive, si on le compare au verbe être, en Français. Il a bien un imparfait, mais il n'a pas de temps passé; on ne peut dire en Grec, avec Εἶναι, ayant été; aussi emploie-t-on alors le verbe γίγνομαι, devenir, pour suppléer aux temps dont Εἶναι est dépourvu. Ainsi, pour le passé, on se sert de l'aoriste second ἐγενόμην: ayant été, γενόμενος. Ayant été à la ville: ἐν ἄστει γενόμενος.

Nous avons traduit ἔρημος γίγνεται par

destitutus est. On aurait pu, ce semble, songer aussi, pour cette traduction, à relinquere, ou à deserere. Mais la traduction, avec un de ces deux verbes, eût été moins exacte; il y eût eu moins de propriété dans l'expression. Il y a en latin une grande différence entre ces trois verbes: relinquere, deserere, destituere.

Relinquere, c'est un terme général, indifférent, ne contenant aucune expression de blâme.

Deserere, se prend toujours en mauvaise part, et avec un sens très fort.

Destituere, est proprement un verbe militaire, qui se prend par suite très bien au figuré dans le sens de laisser quelqu'un à découvert, dégarnir une position.

Dans la traduction de la phrase de Xénophon, relinquere serait trop faible, deserere trop fort. Voici un exemple qui marque bien le sens précis de ces deux verbes. C'est dans le Dialogus de causis corruptæ eloquentiæ, attribué par les uns à Quintilien, par les autres à Tacite, et qui n'est peut-être ni de l'un ni de l'autre. L'auteur parle ainsi des sacrifices que sont obligés de faire les poètes pour se donner tout entiers à leurs études favorites:

Poëtis enim relinquenda societas amicorum,

deserenda cetera officia.

" Il faut que le poète quitte la société de ses amis, et manque à tous ses autres devoirs."

Il y a des nuances de sens semblables dans toutes les langues, entre bien des mots qu'on est tenté d'abord de prendre pour synonymes : ainsi, pour n'en indiquer encore que deux exemples, en latin, entre silere et tacere, en Grec entre σιγᾷν et σιωπᾷν :

σιωπῶ, je cesse de parler, taceo ; σιγῶ, je continue à garder le silence, sileo. De là, silentia noctis, le silence continu de la nuit.]

Après avoir dit ce que c'était que la syntaxe et l'avoir ainsi divisée en ses deux principales parties, nous traiterons successivement des différentes parties du discours, et de la manière dont chacune est employée.

Nous les prendrons dans l'ordre généralement adopté depuis les grammairiens anciens : Article, Nom substantif ; Nom adjectif ; Pronom ; Verbe, Adverbe ; Préposition ; Conjonction ; Interjection.

L'Article vient le premier. Il faut d'abord dire quelques mots de sa définition, d'autant que les définitions qui en ont été données par des grammairiens, hommes fort habiles d'ailleurs

et fort savants, ne semblent pas tout à fait exactes. Ainsi, l'abbé d'Olivet prétend que l'Article est un Adjectif qui précède les noms communs, pour annoncer qu'ils doivent être pris, non dans un sens vague, mais dans un sens déterminé.

Condillac, Dumarsais et d'autres encore ont une définition de l'article à-peu-près semblable. Ce qui leur manquait, c'était ce que l'on ne pouvait posséder au temps où ils vivaient, ce dont on ne sentait pas encore alors l'importance, la nécessité même pour le grammairien, la connaissance et l'étude comparée de langues nombreuses et de diverses familles.

« L'article précède les noms communs », dites-vous ; mais il n'en est pas ainsi dans toutes les langues. Oui, sans doute cela est vrai en Grec, en Français, en Espagnol, en Italien, dans la plupart enfin des langues latines ; mais il y a pourtant une langue bien voisine de celle-là, une langue néo-latine aussi, où il en est tout autrement, la langue Roumaine avec ses deux dialectes, le Moldave et le Valaque, la langue qui se parle dans les deux principautés de Moldavie, de Valachie, et dans la Bessarabie, ainsi que dans quelques districts de la Bulgarie, sur la rive droite du Danube.

C'est que la plupart des langues néo-latines, tout en gardant les radicaux de l'idiome dont elles sortaient, se sont formées, au moins pour la syntaxe, sous l'influence des idiomes Germaniques. Il n'y avait pas d'article en Latin, elles s'en sont donné un et l'ont placé, comme en Allemand, devant le substantif.

La langue Roumaine, elle, s'est formée chez les descendants des colons Romains de la Dacie et de la Mesie, de la corruption du Latin, mais non sous l'influence des idiomes germaniques, mais des idiomes Slaves. De là, malgré l'identité fondamentale et la commune origine des mots qui composent cette langue, comparée à la nôtre par exemple ou à l'Italien, des combinaisons syntaxiques toutes différentes. En Moldo-Valaque, par exemple, l'article défini, celui qui répond à notre article <u>Le</u>, <u>la</u>, <u>les</u>, se place après le mot et fait corps avec lui.

Cet article, en Français, comme dans les autres langues néo-latines, est formé de la corruption du pronom latin <u>ille</u>. Or en Latin, l'on peut dire <u>ille homo</u>, ou <u>homo ille</u>. Dans l'abréviation qu'ont fait de ce pronom les langues néo-latines que nous avons nommées les premières, la construction <u>ille homo</u> a prévalu, en Moldo-

Valaque, au contraire, homo ille. Ainsi, en Italien, homme se disant uomo, on aura l'uomo; en Moldo-Valaque, homme étant traduit par om, om-ul, comme on écrivait jadis, ou comme on écrit maintenant, sans aucune séparation, omul.

Remarquons en passant que cette corruption d'homo, om, rappelle bien notre particule on, dérivée aussi d'homo. Au quinzième siècle on écrivait encore en Français: hon dit, hon fait.

En Danois, comme en Moldo-Valaque, l'article défini se place aussi après le substantif. Il faut donc renoncer à cette première partie de la définition.

"L'article", dit le grammairien que nous avons cité, "est un adjectif"..... Mais l'adjectif doit toujours être qualificatif. Or en quoi, je vous prie, l'article est-il qualificatif? On pourrait plutôt dire, pour définir l'article, que l'article détermine la signification des noms communs en les tirant du sens abstrait pour leur faire exprimer toute une espèce de choses, ou désigner et déterminer des individus.

Les Grecs l'appellent ἄρθρον, articulation, membre; les Latins le désignent par le mot Articulus, qui est un diminutif d'artus.

On peut observer à ce propos qu'artus

et ἄρθρον sont au fond le même mot et viennent l'un comme l'autre du Sanscrit ritou, qui a le même sens. Il y a bien, du Sanscrit au Grec et au Latin, transposition de l'r, mais cela ne doi[t] pas arrêter. C'est une chose à remarquer que dans toutes les langues le son r est celui qui change le plus facilement de place, qui est le plus aisém[ent] transposé. Ainsi, pour n'en citer que quelques exemples entre tant d'autres :

ἅρπαξ, rapax.
παῦρος, parvus.
νεῦρον, Nervus.

La même chose s'est produite lorsque la langue latine s'est décomposée. Ainsi, temperare, tremper. C'est bien le même verbe, quoique le vrai sens du mot latin ne se soit conservé que dans cette location : boire son vin trempé ; comme on dit en Latin : uti vino temperato (Cels).

De même troubler du bas-latin turbulare
brebis de vervex.
Fréjus de Forum Julii

et, pour sortir du Français, en Moldo-Valaque la préposition latine per est devenue pré.

Le nom même de l'article nous donne

un curieux exemple de la manière dont les mots, quand ils sont abandonnés à eux-mêmes, dans les époques de dissolution et d'ignorance, se contractent et changent de sens, de manière à devenir presque méconnaissables pour ceux qui ne les regardent qu'en passant. Ainsi, il nous est aisé de reconnaître tout d'abord qu'article est une transcription française d'articulus; mais c'est là un terme transporté directement du Latin en Français par les savants; ce n'est pas la véritable et naturelle postérité du mot latin articulus. Le dérivé qu'il a formé, lorsque la langue latine s'est corrompue et changée pour former la langue française, la forme sous laquelle il s'est transmis dans l'usage vivant et populaire, c'est le mot orteil, qui se rapproche aisément du Latin par l'intermédiaire de l'Italien Artiglio, même sens. Même le sens du mot a beaucoup varié; chez les Latins, il signifiait articulation:

« Hominis digiti habent articulos ternos, pollex binos." *

* Plin. XI. Chap.

Au quinzième siècle les orteils, c'étaient tous les doigts du pied; ce sens s'est conservé dans la locution: se dresser sur ses orteils; mais partout ailleurs l'orteil n'est plus que le gros doigt du pied.

Il y a beaucoup d'exemples en Français de ces mots latins dont nous avons deux traductions différentes, la populaire, qui remonte au temps même de la formation de la langue, et la savante, bien plus récente. Ainsi Strictus a formé étroit et Strict ; rigidus, raide et rigide : on en citerait encore bien d'autres exemples. Mr. Egger, dans son Manuel de grammaire comparée, a dressé des listes de ces deux dérivés, et il serait facile de les allonger encore beaucoup.

G. Perrot

5e Leçon

De l'emploi de l'article défini dans les différents idiomes

3e Leçon

De l'emploi de l'article défini dans les différents idiômes

De l'emploi de l'article défini dans les différents idiomes

Dans la dernière leçon, nous nous sommes occupés de la définition de l'article, du sens même de ce mot. Aujourd'hui nous parlerons du rôle de l'article et de son emploi dans les différentes langues. Je passe rapidement sur ce que l'on trouvera dans toutes les grammaires : à savoir qu'il y a deux sortes d'articles, l'article défini, qui est en Français le, la les ; et l'article indéfini, un, une, des, au pluriel.

Il est vrai que d'habiles grammairiens n'admettent qu'une sorte d'article, le défini, en regardant un, une, des comme des adjectifs numératifs. Mais ce sont là des distinctions qui touchent en quelque sorte à la métaphysique des langues, et relèvent plutôt de la grammaire générale que de la grammaire comparée.

Car l'objet de la grammaire générale, c'est de chercher quels sont les éléments et les procédés communs à toutes les langues ; de remarquer par exemple qu'il y a dans toutes, des noms, des verbes, puis des particules diversement employées, etc ; enfin de déterminer les lois générales de l'esprit humain dans ses rapports

avec le langage. La grammaire comparée cherche comment ces lois sont modifiées par le génie des peuples; comment, sous l'influence du climat, de la civilisation, etc., ils conçoivent entre les idées et le langage de nouveaux rapports, d'où naissent de nouvelles formes grammaticales.

Je maintiens donc la division ancienne de l'article défini et de l'article indéfini.

Quant à la forme même de l'article défini, il y a une chose qui frappe, quand on considère les différentes langues où il se trouve; c'est que dans toutes, presque sans exception, cet article n'est autre qu'un pronom démonstratif, quelquefois altéré plus ou moins, quelquefois entièrement intact. Plus on remonte haut dans l'histoire des langues, et mieux apparaît cette vérité, puisque dans toutes les langues fondamentales l'article, quand il existe, se rattache également à un même pronom qui est le pronom démonstratif * dans l'idiome sacré des Brahmanes, * ou Sanscrit.

Par langues fondamentales j'entends ces langues qui ont formé des familles d'idiomes encore existants, et d'où les langues modernes sont plus ou moins dérivées. Il y en a quatre principales. Dans la première partie de ce Cours; en traçant le tableau ethnographique

des langues, je suis entré dans quelques développements à ce sujet; je serai plus bref aujourd'hui.

La première de ces langues, c'est le Grec; mais le Grec dans sa plus ancienne forme, dans le dialecte dorique, antérieur à l'ionien et, à plus forte raison, à l'attique.

La seconde, dérivée comme la précédente, du Sanscrit, est le Latin. Car il ne faut pas croire que ces deux langues, le Grec et le Latin, soient dérivées l'une de l'autre. Ce n'est point la mère et la fille : ce sont plutôt deux sœurs. Du Latin se sont formés la plupart des idiômes de l'Europe méridionale et occidentale : l'Italien, le Français, l'Espagnol, le Portugais, le Roumain même ou Moldo-Valaque.

La troisième est le Gothique, dont nous avons encore un monument très précieux. C'est une traduction de la plus grande partie du Nouveau Testament. Elle date du milieu du quatrième siècle de notre ère, du règne des empereurs Valentinien 1er et Valens, et fut faite par l'évêque Ulphilas pour les Goths en partie convertis au christianisme. C'est là le plus ancien monument de l'idiôme gothique, ou teutonique, d'où est venu l'Allemand, le Hollandais, le Danois, le Suédois, le fond même de l'Anglais; et c'est dans cette traduction

qu'on en retrouverait les plus anciennes formes.

La quatrième est la langue Slave ou Slavonne*, arrivée assez tard à connaître l'écriture, ou du moins à avoir une littérature écrite, mais qui est parlée aujourd'hui par des millions d'individus, depuis l'Adriatique, ou depuis Raguse, où le Slave est la langue du peuple, jusqu'à l'extrémité de la Sibérie. Elle a donné naissance au Russe, au Polonais, à l'Esclavon, à l'Illyrien, au dialecte de Servie, et à d'autres encore de la même famille.

Voilà ce que j'appelle les quatre langues fondamentales; j'y reviendrai plus d'une fois dans la suite de ce Cours. On peut remarquer que la première, le Grec, n'a point laissé, comme les trois autres, une descendance d'idiomes de la même famille. C'est qu'en contact dès le commencement du Moyen-âge avec l'Islamisme et les Arabes, il leur céda le terrain; les contrées où il était parlé furent subjuguées une à une, et il ne subsiste aujourd'hui que dans quelques provinces de la Turquie, et dans le royaume de Grèce. De là l'amoindrissement des langues et des littératures néo-grecques.

Il y aurait lieu peut-être à compter une cinquième branche. Mais cette cinquième

classe de langues nous intéresserait moins, parce que les idiômes qui lui appartiennent sont presque tous éteints, et que les idiômes qui en sont dérivés ne se parlent pas ou ne se parlent plus en Europe. Ce sont les langues Sémitiques; du nom des peuples qui les parlaient jadis et qui descendaient de Sem, fils de Noë. Ces langues ont un caractère particulier, assez différent de celui des langues européennes. Les rameaux de cette branche, c'est l'hébreu, le plus ancien de tous et le plus précieux; le Chaldéen, parlé dans l'ancienne Babylonie, sur les bords de l'Euphrate et du Tigre; nous avons encore une traduction de la Bible en Chaldéen; puis le Copte, ancienne langue des indigènes de l'Egypte, qui ressemble au moins autant à l'Egyptien parlé sous les Pharaons, que l'Italien ou l'Espagnol ressemble au Latin. C'est la connaissance de cet idiôme, objet d'ailleurs de nombreuses discussions, qui a rendu possible l'étude des hiéroglyphes. Puis le Syriaque, ou l'idiôme des indigènes de Syrie. On peut y joindre l'Ethiopien, parlé jadis dans l'intérieur de l'Afrique, vers les Sources du Nil.

Toutes ces langues, dis-je, sont éteintes, et ne nous sont connues que par des monuments

écrite. Il n'en est pas de même d'un dernier rameau, qui se répandit fort loin au septième et au huitième siècle, par suite des conquêtes musulmanes. Je veux parler de la langue arabe, qui compte aussi parmi les langues sémitiques, qui est la langue indigène en Syrie, en Egypte, sur toute la côte septentrionale de l'Afrique, et qui vers le milieu du Moyen-âge a dominé même en Espagne.

Or, dans presque toutes ces langues, il y a l'article, l'article défini. Et c'est ici qu'on peut voir une preuve frappante de l'affinité de ces langues fondamentales avec le Sanscrit. Car nous voyons qu'en Grec l'article est ὁ pour le masculin, ἡ pour le féminin (chez les Doriens ᾱ) - τό pour le neutre. Eh bien! en Sanscrit, le pronom, et c'est à remarquer, le pronom démonstratif est : sa, pour le masculin ; sā (a long) pour le féminin ; tat, pour le neutre.

Au premier abord, l'analogie entre le Grec ὁ et le Sanscrit sa, n'est guère apparente. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce que nous marquons par l'esprit rude, et ce qui était marqué auparavant par le digamma éolique, c'était un son sifflant, adouci depuis, et traduit dans l'écriture par un S. C'est ce que prouvent certains mots grecs marqués de cet accent, et qui dans le Latin où on les retrouve, commencent tous par un σ, comme ὗς - sus ; ἕρπω - serpo ; ἅλς - sal, etc. Il en est de même ici,

ou plutôt par réciprocité, le sigma du mot Sanscrit sa est devenu une simple aspiration dans le mot grec, ὁ.

Quant au neutre tat, il explique la présence du τ dans l'article neutre τό; il explique encore comment le τ reparaît dans les cas obliques des autres genres: τοῦ, τῆς, τῷ, τῇ, τόν, τήν, etc; - τόν, l'accusatif masculin, est en Sanscrit ~~tar~~ tan. - τήν (dorien τάν) y fait aussi tān, mais avec un a long. Enfin l'accusatif neutre est, en Sanscrit comme en Grec, semblable au nominatif, tat.

Ce même accusatif neutre se retrouve dans le Gothique d'Ulphilas, sous la forme thata, et se reproduit dans les anciens dialectes germaniques, en Anglais, sous la forme that, en Allemand (le th s'étant changé en d), das, qui est encore aujourd'hui l'article neutre.

Voilà pour les origines de l'article. Quant à l'emploi de l'article, il y a des langues qui n'en ont pas; le Latin, par exemple. Il est vrai qu'il a une quantité de flexions variées et sonores qui y suppléent: et Quintilien proclame avec un certain orgueil national que la langue latine n'a pas besoin de

Livre 1. ch 4.

l'article: "Noster sermo articulos non desiderat." De fait, les langues où l'article manque ont plus d'énergie, peut-être, plus de concision et de rapidité: mais celles qui l'ont, le rachètent par plus de clarté, de précision, par des nuances délicates, que les autres

langues, le Latin même, ne sauraient exprimer, ou ne peuvent exprimer que par des périphrases.

Prenons un exemple. Voici une phrase du Nouveau-Testament, tirée de l'évangile selon St. Matthieu. On sait que nous avons une version latine, fort exacte, des livres Saints, faite par St. Jérôme. Je trouve dans cette version latine, au Chapitre 4 de l'évangile selon St. Matthieu,

Verset 3.

ces mots : « Si filius Dei es, fac ut lapides isti panes fiant ». Le Latin ne pourrait dire autrement ; mais cela veut-il dire : « Si vous êtes fils de Dieu », ou bien : « Si vous êtes le fils de Dieu ? » Il y a une certaine différence entre ces deux sens, et si l'on n'avait que le Latin, on serait embarrassé.

En Grec, il n'y a pas lieu de douter. Le sens unique est celui-ci : « Si vous êtes fils de Dieu » ; car voici le texte : « Εἰ υἱὸς [1] εἶ τοῦ θεοῦ, εἰπὲ ἵνα οἱ λίθοι οὗτοι ἄρτοι γένωνται. » Le Grec a donc ici un avantage sur le Latin ; il fait sentir, au moyen de l'article, deux nuances qui sont perdues en Latin. Nous partageons cet avantage avec les Grecs.

Cette simple phrase prêterait à plus d'une observation grammaticale : pour l'accentuation de εἰπέ impératif, distincte de celle de l'aoriste indicatif εἶπε, dixit ; surtout pour l'emploi de εἰπέ, à la place de λέγε, et pourquoi λέγε serait une faute, ou du moins dirait autre chose. Enfin pourquoi l'im-

(1) Dans les mots qui commencent par une diphthongue, l'esprit se marque toujours sur la 2e voyelle.

pératif aoriste, au lieu du présent ; et pourquoi γένωνται est ici nécessaire, au lieu de γίνωνται (Attique, γίγνωνται) le subjonctif présent ? (1) Je reviendrai la prochaine fois sur ces questions, que beaucoup d'entre vous sans doute ont déjà résolues.

Ici, Messieurs, je suis tout-à-fait dans mon sujet. L'objet de ce Cours, en effet, c'est de comparer les différentes manières dont s'y est pris l'esprit humain pour rendre la pensée ; de sorte que faire l'histoire comparative des lois du langage, c'est faire implicitement l'histoire de la civilisation elle-même. La parole n'est qu'un souffle ; mais ce souffle remue le monde, dans la bouche des orateurs, ou dans les écrits. Outre que ces comparaisons, ces rapprochements nous font mieux connaître et apprécier les deux langues qui nous touchent de si près, les deux langues classiques.

Avant de quitter cette phrase du Nouveau-Testament,

(1) De ces deux impératifs, l'un, l'impératif aoriste commande l'action d'une manière absolue, en la considérant en elle-même, et sans relation avec aucune autre ; φύγε ; l'autre, d'une manière relative, en la subordonnant à une autre action : φεῦγε, εἰ τοῦτό σοι δοκεῖ. Le premier s'emploie plutôt pour un ordre positif : τὴν θύραν ἄνοιξον ; le deuxième, pour un conseil général : τίμα τοὺς γονεῖς.

je ferai encore une remarque. C'est à propos d'une exception remarquable, que présente la langue grecque. Toutes les langues néo-latines, toutes les langues néo-gothiques, suppriment l'article devant le mot Dieu. C'est là un usage général dans ces sortes de langues; "le Dieu" y est une exception, et ne se dit que des divinités païennes. Dans le Grec, au contraire, surtout dans celui du Nouveau Testament, dans le Grec du Moyen-âge, ~~surtout~~ et dans le Grec moderne, l'article se met devant le mot Dieu: ὁ θεός. C'est donc une exception remarquable à l'emploi ordinaire de l'article.

Cet emploi étonne d'autant plus, que dans le Grec ancien, dans la prose attique, alors que les puissances de la nature sont regardées comme des divinités, ces mots: Soleil, lune, Ciel, (ἥλιος, Σελήνη, οὐρανός) sont ordinairement mis sans article. Il suffit pour s'en assurer d'ouvrir l'Anabase(1) et les autres ouvrages de Xénophon. Il supprime presque partout l'article devant ἥλιος: "Περὶ ἡλίου ἔκλειψιν (Hellen

(1) L'ouvrage de Xénophon qui porte ce titre aurait été mieux appelé du nom de Catabase. Car la marche des Grecs, d'Asie mineure à Cunaxa, ou l'Anabasis n'est que la plus petite partie du trajet total. Le trajet de Cunaxa au Pont-Euxin (κατάβασις) en représente les 7/10.

II. c. 3. § 4) - ἅμ' ἡλίῳ ἀνέχοντι (Cyrop. VI. 13) - ἅμ' ἡλίῳ ἀνίσχοντι (Anab. II. c. 1. § 3) - ἅμ' ἡλίῳ ἀνατέλλοντι (Anabase. II. c. 3. § 1) - Il y a entre ces deux derniers exemples une nuance délicate de sens, qui n'échappe pas : ἅμ' ἡλίῳ ἀνατέλλοντι se dit du soleil commençant déjà à s'élever.

Il n'est pas moins curieux de retrouver cette particularité au Moyen-âge, dans les premières langues néo-latines, le provençal par exemple. Les troubadours mettent très rarement l'article avec le mot qui veut dire soleil, ou le mot <u>nature</u>. Ce dernier mot se trouve employé de même dans la prose espagnole par Michel de Cervantes : " Aquellos <u>natura</u> fizo parientes ". En Latin : " eos quos natura fecit propinquos " et non " parentes ", qui, en bon Latin a un sens beaucoup plus restreint.

A ce propos il est intéressant de surprendre les origines des idiômes néo-latins, du moins pour un grand nombre de mots, dans le Latin déjà corrompu. Car un auteur latin du siècle d'Auguste, à plus forte raison du siècle précédent, Tacite même, n'eût pas employé le mot <u>parentes</u> dans le sens élargi qu'il a pris dans notre langue. Dans les auteurs contemporains de Tite-Live, dans la plus pure latinité, " parentes " se dit toujours des aïeux. Pris dans un sens plus étendu, il indique un commencement de décadence

dans la langue. Le premier écrivain, je crois, où ce mot se trouve ainsi employé, est Quinte-Curce dans son Histoire d'Alexandre, qui a des taches sans doute, mais écrite avec talent et dans une assez belle latinité. Quinte-Curce n'est cité nulle part chez les anciens : le premier auteur où il soit fait mention de lui est Vincent de Beauvais, savant encyclopédiste du treizième siècle. Mais le seul emploi du mot "parentes", au sens que je viens de dire, servirait de date au besoin pour ses écrits, et prouverait que ce n'est point un écrivain du siècle d'Auguste.

La phrase de Quinte-Curce où le mot "parentes" est ainsi employé, se trouve au livre VI, ch. 10. C'est dans le discours que Philotas, fils de Parménion, accusé de conspirer contre Alexandre, prononce pour sa défense vers la fin : "Solent rei capitis adhibere vobis parentes." C'est tout-à-fait le sens plus étendu, qu'on retrouve dans les langues néo-latines.

Dans les mots qui suivent, "duos fratres ego nuper amisi", il y aurait à remarquer la signification particulière du verbe amittere. En bon latin, il n'est nullement synonyme de perdere. Amittere se dit d'une chose qui n'est plus à nous, sans qu'il y ait de notre faute. Perdere se prend en mauvaise part et se dit de ce que nous perdons par notre faute. On se rappelle le mot fameux de Titus : "Diem

Livre IV. 44.

perdidi". Cicéron, dans la Rhétorique à Hérennius, en célébrant le dévouement de Décius, qui sauva les légions, ajoute ces mots qui marquent bien le sens différent de ces deux verbes : "Vitam amisit, at non perdidit". Et pour finir par une application du même genre, nous perdons le temps, souvent sans qu'il y ait de notre faute, parce que le temps nous échappe : "tempus amittimus". Faisons en sorte de n'avoir jamais à nous dire : "tempus perdidimus."]

Ph. Perraud.

4e Leçon.

De la suppression de l'article défini devant certains noms.

4e. Leçon.

De la suppression de l'article défini devant certains noms.

De la suppression de l'article défini devant certains noms.

Avant de continuer nos observations sur la syntaxe de l'article dans les différents idiômes, qu'il nous soit permis de revenir sur une question soulevée la dernière fois, et que nous devons résoudre aujourd'hui. Pourquoi, dans le passage de St Mathieu (Chapitre IV, verset 3) cité à la leçon précédente, "Εἰ υἱὸς εἶ τοῦ Θεοῦ, εἰπὲ ἵνα οἱ λίθοι οὗτοι ἄρτοι γένωνται", l'auteur emploie-t-il l'impératif aoriste εἰπὲ, au lieu de l'impératif présent λέγε ; et si c'est à dessein, comme nous le croyons, pourquoi cette différence ? Pourquoi, dans le génie de la langue grecque, depuis les premiers écrivains attiques, jusqu'aux derniers Byzantins, fait-on cette distinction entre ces deux temps d'un même mode ? En voici l'explication qui, quoique un peu anticipée sur ce que nous dirons de la syntaxe des temps, trouve ici cependant sa place naturelle.

Un idiotisme, tout particulier à la langue grecque, est la différence qui existe entre les modes obliques de l'aoriste et du présent, surtout à l'impératif et au subjonctif. Quand on ne veut parler que d'une seule action, d'une action isolée, qui doit s'accomplir à l'instant même, ou une seule fois, il faut en Grec

employer l'impératif ou le subjonctif, aoriste. Si l'on emploie au contraire l'impératif ou le subjonctif du présent, le verbe devient aussitôt une sorte de fréquentatif; on signifie alors que l'action, ou doit se prolonger pendant très longtemps, ou se répéter plusieurs fois. C'est ce que les grammairiens grecs ont très bien senti, en donnant à l'emploi de l'impératif présent le nom de κατὰ ou εἰς παράτασιν, et à celui de l'aoriste le nom de κατὰ ou εἰς συντέλειαν. Ainsi, dans notre exemple, le verbe εἰπὲ exprime une action présente, définie, instantanée, unique, qui s'accomplit, comme dirait le Moyen-âge *nunc et hic*: aussi il est à l'aoriste: λέγε voudrait dire *prononce un discours*. Il en est de même du verbe γένωνται: le présent γίνωνται en exprimant une action continue ou répétée, aurait signifié: dis que ce changement des pierres en pains s'opère, non pas à cette heure même, et une seule fois, mais toujours ou du moins à une certaine époque périodique de l'année, comme les boutons de fleurs se transforment régulièrement en fleurs à chaque printemps nouveau: dans ce cas, il faudrait mettre l'impératif présent.

On trouve des preuves bien frappantes de cette distinction, surtout dans Lucien, qui, en écrivant ses nombreux dialogues, a eu plus souvent occasion de la marquer (1)

(1) Lucien, plus que tout autre, fait foi en pareille

Quelquefois plusieurs impératifs se suivent ; mais comme ils expriment cette différence que nous établissions tout à l'heure, ils sont les uns au présent, les autres à l'aoriste. Ainsi, celui qui s'embarque dans la nacelle de Charon, lui dit : prends ta rame ; l'action est instantanée, et le verbe est à l'aoriste. Il ajoute : et dirige bien ton cours : l'action est prolongée ; le verbe est au présent.

Un dernier exemple bien vulgaire fera comprendre encore mieux la distinction que nous voulons marquer dans l'emploi de ces deux temps. Si l'on avait à inviter quelqu'un chez soi, mais pour une fois seulement, il faudrait bien prendre garde de lui dire, au lieu d'ἐλθέ, qui serait le temps convenable : ἔρχου, au présent : car pour peu que cette personne sût de grec, elle pourrait se croire autorisée à venir tous les jours.

Les remarques qu'on pourrait faire à propos de cette phrase de l'évangéliste seraient encore bien nombreuses : mais nous revenons au sujet de notre leçon, à la syntaxe de l'article dans les différentes

---

matière : la netteté et la pureté de sa langue sont remarquables : on ne le croirait pas contemporain de Plutarque, surtout si on les compare tous deux pour les idées et les sentiments. Chez Plutarque, les croyances poétiques et les traditions nationales vivent encore ; chez Lucien, le doute et la raillerie animent seuls son style ; l'un est le testament de l'antiquité, l'autre en est la parodie.

idiomes.

Suppression de l'article devant le nom de Dieu.

Dans presque toutes les langues, qui ont l'article défini, la suppression de l'article est comme une marque de respect, et de culte religieux. Ainsi le nom de Dieu n'a l'article dans presqu'aucune langue : en Français, nous disons : Dieu l'a voulu ; mais nous mettons l'article pour les divinités auxquelles nous ne croyons pas : le Dieu de l'Olympe. Il en est de même en Grec. On dira de l'île de Délos : ἐν ᾗ οἱ δύο θεοὶ (Apollon et Diane) ἐγένοντο (Platon, Axiochus, p. 371. A), parce qu'on désigne tel ou tel dieu. Mais dans les phrases qui expriment un sentiment religieux plus général, s'adressant à un autre être que les êtres mythologiques, l'article disparaît ; Platon dira : si la chose est ou non, Dieu seul le sait. Θεὸς οἶδε. — De même, à l'aide de Dieu : σὺν θεῷ.

devant ἥλιος, σελήνη, οὐρανός, ᾅδης.

Il y a plus : d'après les idées du paganisme, comme on attachait une idée religieuse, et une nature divine aux grands phénomènes, ou aux grands corps de l'univers, on voit, dans les auteurs attiques, qu'ils n'emploient pas l'article pour les désigner. Ainsi Xénophon dira : pendant une éclipse de soleil ; κατ' ἔκλειψιν ἡλίου ; au lever du soleil, ἅμα ἡλίῳ ἀνατέλλοντι ; et quand le soleil est un peu plus haut : ἅμα ἡλίῳ ἀνέχοντι. Le

Ciel aussi, qui a été même adoré comme une divinité chez les Grecs, n'était pas toujours accompagné de l'article. Ainsi Platon, dans sa magnifique description du Phédre, nous représente Jupiter, à la tête des Dieux dans le Ciel, lançant son char ailé, et il dit : ὁ μὲν δὴ μέγας ἡγεμὼν ἐν οὐρανῷ, Ζεὺς ἐλαύνων πτηνὸν ἅρμα.

Étymologie du mot οὐρανός.

Cette phrase, qu'il nous soit permis de le remarquer en passant, a été commentée par les néo-Platoniciens : mais, ce qui nous intéresse le plus ici, elle a fourni à ces philosophes des étymologies bien bizarres et bien erronées. Avec tout le respect que nous devons à l'antiquité grecque, qui nous a donné des modèles de composition et de goût littéraires, il faut avouer que, partout où il fallait de la comparaison, aborder la partie historique et même métaphysique de leur langue, elle était d'une faiblesse et d'un manque de logique déplorables. Quand les Grecs s'occupent d'étymologie, au lieu de remonter dans l'histoire des langues, et de chercher une origine étrangère à leur idiome, ils dérivent les mots grecs les uns des autres, sans s'apercevoir qu'ils tournent toujours dans un cercle vicieux. Ainsi, dans un Traité attribué faussement à Aristote : περὶ κόσμου πρὸς Ἀλέξανδρον, mais qui paraît dater du commencement de notre

Ce traité est cité par St. Justin le martyr sous les Antonins et traduit en Latin par Apulée.

ere, et être destiné à mettre les principes de la physique à la portée des gens du monde, au Chapitre VI, l'auteur, quel qu'il soit, donne cette étymologie du mot οὐρανός : καλοῦμεν οὐρανὸν ἀπὸ τοῦ ὅρον εἶναι τῶν ἄνω : étymologie aussi arbitraire que fausse, par laquelle il dérive le mot οὐρανός de deux mots grecs : ὅρος, limite, et ἄνω haut ; limite des choses qui sont en haut, au-dessus de nous.

Étymologie du mot Cœlum.

Ce cercle vicieux est commun à toute l'antiquité. Varron, le plus savant des Romains, dans son Traité de lingua latina, composé de 26 livres, dont il ne nous reste que 6, traité très important et le livre peut-être le plus précieux de l'antiquité, s'il avait été écrit avec plus de méthode, et s'il avait songé davantage aux langues que l'on parlait autour de lui, au Grec, à l'Osque et à l'Etrusque, Varron, dis-je, dans ce Traité, donne aussi l'étymologie du mot Cœlum ; elle n'est pas plus heureuse que celle d'οὐρανός. Au livre V, chapitre 3, s'appuyant de l'autorité d'un jurisconsulte contemporain, Ælius Gallus, qui avait publié un ouvrage dont on trouve des fragments dans le Digeste de Justinien, de Verborum ad jus civile pertinentium significatione, Varron fait venir Cœlum du verbe cœlare, ciseler au poinçon : Cœlum dictum scribit Ælius, quod est cœlatum.

/ Cratyle

Les génies les plus beaux de la Grèce, Platon, par exemple, dans le ~~Cratyle~~, sont tombés dans ces erreurs grossières : ils n'avaient aucune idée de la filiation et de la comparaison des langues : ignorance excusable chez les Grecs qui ne savaient que leur propre langue, mais incompréhensible chez les Romains, qui avaient les éléments tout préparés d'une utile comparaison, le Latin et le Grec.

L'étymologie la plus probable du mot οὐρανός remonte au Sanscrit. Ce mot vient peut-être du Sanscrit Varuna, qui est une divinité indienne, une espèce de Jupiter Pluvius, un dieu de l'eau. De Varuna, par une transposition très fréquente du v, les Grecs ont tiré Οὐρανός. Pour Cœlum, la racine doit être également un mot sanscrit, qui a servi à former à la fois cœlum en latin et κοῖλος en Grec : aussi fait-on mieux d'écrire ce mot en Latin par un œ : æ serait l'orthographe d'Ælius-Gallus et de Varron.

Suppression de l'article dans les langues romanes.

Ainsi donc, pour revenir à notre sujet, chez les peuples de l'antiquité classique, l'article était supprimé devant les noms d'objets auxquels on attachait un sentiment religieux. Il en a été de même dans les langues qui se sont formées du Latin, et qu'on a appelées langues romanes. Dans ces langues, dont la formation a été si pénible, si

lente, si confuse, ce qui fait qu'on s'explique fort bien la longue prépondérance du Latin dans les actes de quelque importance, et comment Saint Bernard, ce philosophe éminent, plein de verve et de subtilité en Latin, devient tout à coup inférieur à lui-même quand il prêche en Français, dans ces langues, dis-je, on retrouve ces grands phénomènes de la nature personnifiés et comme divinisés, et exprimés par conséquent sans article. Les trouvères et les troubadours sont pleins d'exemples de cette particularité. Ainsi on lit dans un poème de Charlemagne, le Thésée du Moyen âge, quand Soleil esclairci. Les plus anciens poètes italiens emploient aussi le mot Natura sans article: Natura le ho dato. Plus tard cette tournure devient une licence poétique, ou tout au moins une imitation d'archaïsme, comme chez Lafontaine, dans la fable du Médecin Tant-pis, et de son Confrère Tant mieux:

Leur malade paya le tribut à Nature.

Ainsi on voit, par les nombreux exemples que nous avons cité, qu'en général les langues qui ont l'article défini, l'ont supprimé devant les noms, lorsqu'on attachait à ces noms une idée de divinité, ou de puissance supérieure, et un sentiment de respect et de culte religieux.

C. Montigny.

5e Leçon

De la suppression de l'article défini devant certains noms.

De l'origine et de l'emploi de l'article indéfini.

De la suppression de l'article indéfini devant certains noms.
De l'origine et de l'emploi de l'article indéfini.

Nous devons terminer aujourd'hui ce que nous avons à dire de la syntaxe de l'article défini dans les différentes langues qui possèdent cette partie du discours.

Dans plusieurs langues, celles surtout qui sont peu éloignées de l'état primitif, l'article se supprime quand on parle des corps célestes, des météores, et en général des grands phénomènes de la nature qui inspirent à l'homme, surtout dans les premiers âges de la Société, une sorte de terreur religieuse.

Dans beaucoup de langues aussi, et notamment dans le Grec, l'article défini se supprime quand on désigne toute une espèce de choses ou d'individus : l'article en Français est alors absolument nécessaire : mais il est des langues où il n'en est pas ainsi. Dans cette phrase, par exemple : l'homme n'est véritablement grand qu'autant qu'il sait joindre la bonté au talent, nous sommes forcés de mettre l'article défini devant le nom substantif : homme, pour désigner, et parce que nous désignons toute l'espèce humaine. Il n'en serait pas de même en Grec, où dans les cas semblables il faut toujours supprimer l'article. Ainsi, dans le Théétète, Platon exprime cette

pensée que l'homme mesure tout d'après lui-même : il y a des choses dont l'existence nous paraît nécessaire, mais qui dépassent pourtant notre intelligence : telle est, par exemple, l'infinité dans le temps et dans l'espace. Que l'on suppose un corps lancé dans l'espace et se mouvant en ligne droite avec une vitesse toujours égale, nous concevons bien qu'il ne doit jamais rencontrer la limite de l'étendue, la fin de l'espace ; nous comprenons que cela doit être, et nous saisissons ainsi l'idée de l'immensité de l'espace, τὸ ἀπέραντον : nous avons cette idée, nous voyons clairement qu'elle répond à quelque chose de réel et de nécessaire : mais ce quelque chose, nous ne pouvons l'embrasser dans notre pensée. Nous avons en nous la mesure de tout le reste ; et c'est ce que Platon exprime avec une concision très heureuse quand il dit : <u>l'homme est la mesure de toutes choses</u> : Πάντων Χρημάτων μέτρον ἄνθρωπος. Dans cette phrase, où nous serions obligés de mettre deux fois l'article, les Grecs ne le mettent pas du tout.

Ils ne le mettent pas non plus au pluriel, dans les cas où en Français nous mettrions : <u>des</u>. Ainsi, dans l'<u>Euthyphron</u>, où Platon parle de ce sentiment du juste et de l'injuste que la nature a donné à tous les hommes, et que ne peuvent bannir de leur cœur même les plus grands criminels, il est dit que la punition est la suite nécessaire de la faute, et Platon s'exprime

ainsi : " Aucun, ni des Dieux, ni des hommes n'oserait dire que celui qui commet un crime ne doit pas être puni." – Οὐδεὶς οὔτε θεῶν οὔτε ἀνθρώπων τολμᾷ λέγειν ὡς οὐ τῷ ἀδικοῦντι δοτέον δίκην. Il y a dans cette phrase deux choses à remarquer : la première est un point de ressemblance entre le Grec et le Français, et la seconde est un point de dissemblance.

En Grec comme en Français, la négation se redouble, et ce redoublement au lieu de la détruire la corrobore. Aucun des Dieux ni des hommes n'oserait dire, ou personne, ni des Dieux ni des hommes n'oserait dire, et en Grec : οὐδεὶς οὔτε. C'est que les substantifs tels que personne, qui maintenant servent tout seuls à exprimer la négation en Français, conservaient au Moyen-âge leur signification latine. Ainsi quand on dit : " Avez-vous vu quelque chose ? " nous pouvons répondre : "rien" ; et ce mot ainsi employé a par lui-même un sens négatif ; tandis que dans nos vieux auteurs on le trouve sans cesse avec le sens primitif de " quelque chose." Ainsi, dans le roman de la rose :

" En toutes riens notez ce point "

De même pas et point étaient d'abord des substantifs, et sont devenus des négations : Non vadis passum ; vous n'avancez pas : non video punctum ; je ne vois point. Ces mots, en perdant leur signifi-

cation première, sont venus donner un appui à la véritable négation : ne, trop peu sonore par elle-même. Avec son merveilleux instinct de clarté, la langue française a senti que le mot ne était trop sourd et trop faible pour suffire à rendre l'énergie de la négative ; et elle y a joint des mots plus retentissants pour rendre la pensée plus nette et la négation plus apparente. Le Grec peut quelque fois redoubler la négation comme le Français le doit presque toujours, et nous en avons un exemple dans la phrase de l'Euthyphron que nous avons citée : Mais le Français diffère ici du Grec, en ce que nous sommes forcés d'employer l'article des après aucun, et que Platon dit simplement : οὐδεὶς θεῶν. Et c'est une règle générale dans le Grec classique de ne pas mettre d'article là où en Français nous mettrions : des.

Nous trouvons encore, dans un vieil apophthegme de la philosophie, un exemple frappant de cette suppression de l'article défini en Grec, quand on désigne toute une classe de choses. « Notre âme », ont dit les sages de la Grèce, « est une émanation, une parcelle de la divinité. » Ἀνθρώπου ψυχὴ τοῦ θείου μετέχει. Nous sommes obligés de traduire en Français avec deux articles : l'âme de l'homme participe de l'essence divine. [Cette pensée a été exprimée par les premiers et les plus anciens philosophes de la Grèce,

et par les derniers en date, les Ioniens et les néo-Platoniciens. Seulement les Ioniens, tels que Thalès de Milet et les autres disaient que l'âme était un fragment ou une parcelle de la divinité: ἀποσπασμάτιον, tandis que Jamblique, Porphyre, Olympiodore, la regardent comme une émanation, ou si on pouvait le dire, une démanation: ἀπόῤῥοια, de la divinité. C'est ce qu'on traduirait en latin par defluxus, effluve, au lieu qu'ἀποσπασμάτιον se rendrait bien par le mot particula, qu'a employé en effet Horace. C'est dans la seconde Satire du deuxième livre; il y parle des suites qu'entraînent les ignobles excès de la table: "Alors", dit-il, "le corps alourdi retient comme clouée à la terre l'âme, cette parcelle du souffle divin":

"Atque affigit humo divinæ particulam auræ."

Au dernier pied de ce vers, la dernière syllabe du mot particulam s'élide devant le mot suivant, qui commence par une voyelle; c'est une règle bien connue; mais on ne sait pas aussi bien comment les Romains faisaient sentir cette élision dans la prononciation. Il est probable qu'ils supprimaient tout-à-fait la syllabe élidée, et disaient: particul' auræ. Il fallait en effet que le vers se scandât dans la prononciation d'une manière très forte, puisque l'harmonie de sa mesure suffisait à le soutenir

et n'avait pas besoin comme le Français de l'appui de la rime. Ainsi, dans ces règles toute classiques de la prosodie latine, nous voyons déjà un acheminement vers ce retranchement de la terminaison, cet accourcissement, cette apocope des mots qui a été un des principaux procédés de la formation de nos langues néo-latines.]

Ainsi donc, quand on veut désigner dans le Grec classique toute une classe de choses, l'article défini, qui est nécessaire en Français, se supprime.

Dans les langues Teutoniques, qui dérivent du Gothique, on le met comme en Français au singulier, mais dans la plupart de ces langues on le supprime au pluriel.

Quelquefois même en Français on se dispense de le mettre ; mais c'est tout à fait l'exception. Ainsi Lafontaine a dit :

"Toujours par quelqu'endroit fourbes se laissent prendre"

On pourrait même chez les grands écrivains, et dans le style élevé, trouver des phrases où l'article est supprimé. On a écrit sans doute en Français bien des phrases analogues à celle-ci : " Offres, prières, larmes, rien n'a pu l'émouvoir." Cette suppression de l'article donne au style plus de concision, plus de rapidité, plus d'élévation même si l'on veut ; toutefois elle est rare, et exceptionnelle en Français.

Telles sont les observations qui nous semblaient offrir quelque intérêt sur l'emploi de l'article défini; nous allons maintenant passer à la syntaxe de l'article indéfini. Au singulier, c'est l'article d'unité: un, une; et au pluriel nous l'exprimons en Français par le mot des.

En regardant ces mots comme des articles, nous suivons la division ordinaire, qui est conforme à celle des grammairiens de l'antiquité, et que nous trouvons déjà par exemple chez des grammairiens grecs.

Mais, d'après plusieurs grammairiens modernes pleins de science et de jugement, et qui jouissent d'une estime et d'une autorité méritées, l'article indéfini devrait plutôt être classé parmi les adjectifs numératifs. Les questions de ce genre appartiennent un peu à la métaphysique; et c'est plutôt à la grammaire générale de s'en préoccuper et de les résoudre qu'à la grammaire comparée. Aussi nous en tiendrons-nous à la division ancienne et commune.

On doit remarquer ici un phénomène qui s'est produit dans toutes les langues qui ont un article défini et un article indéfini. L'article défini vient dans presque toutes les langues d'un pronom démonstratif. Ainsi l'article grec ὁ, ἡ, τό était un pronom démonstratif avant d'être un article. Il est encore pronom démonstratif chez Homère. Quand Chrysès

dit au vingtième vers du 1er chant de l'Iliade :

"Παῖδα δ' ἐμοὶ λῦσαί τε φίλην, τά τ' ἄποινα δέ-
-χεσθαι."

τά est pour ταῦτα, et signifie ces présents que je vous apporte pour la rançon de ma fille, et non pas en général la rançon.

Dans Hérodote, ὁ, ἡ, τὸ est déjà devenu un article, mais cependant il est encore fréquemment employé par cet écrivain dans son ancien sens Homérique de pronom démonstratif.

De même, dans les langues néo-latines, c'est du pronom démonstratif ille que s'est formé l'article. En Français, nous avons pris la dernière syllabe du mot et nous avons dit : le. En Italien, on n'a gardé que la première et l'on dit : il. La même chose a lieu dans les langues Teutoniques : l'article défini der, die, das, est un ancien pronom démonstratif.

Pour l'article indéfini, on observe dans toutes les langues une conformité tout-à-fait semblable. C'est toujours l'adjectif numératif un dont on a fait un article.

Ainsi dans les langues sémitiques, en hébreu par exemple, l'article indéfini s'est formé de l'adjectif numératif un, une : le mot hébreu est אחד qui se prononce : ekhad. En Grec on le supprime pour l'ordinaire : ainsi là où nous disons : un cheval, les Attiques auraient dit simplement :

אֶחָד

ἵππος. Dans le Phédon par exemple, Socrate établit cette vérité que dans l'ordre moral et dans l'ordre physique il n'y a point d'effet sans cause : et il prouve que ce principe est sans cesse présent à notre esprit par des exemples très familiers et très sensibles. "Ainsi," dit-il, " quand nous voyons une peinture, nous savons bien qu'elle ne s'est pas faite toute seule, et qu'il y a eu un peintre dont le pinceau a fixé et assemblé ces couleurs." Voici comment cette pensée est exprimée par Platon : « Il est nécessaire que celui qui voit représenté un cheval ou une lyre, se souvienne de l'homme qui a fait ces images". Nous traduirions en latin : « Necesse est equum pictum vel lyram pictam viventem meminisse ejus qui fecit – Ἵππον γεγραμμένον ἰδόντα ἢ λύραν γεγραμμένην καί τινα ἀνθρώπου ἀναμνησθῆναι γράφαντος."
Il y a ἵππον et λύραν sans article, pour exprimer un cheval et une lyre ; et dans cette phrase nous trouvons aussi la signification propre de τίς, τί, qui veut dire : quelqu'un, quelque chose. Nous avons encore plusieurs autres remarques à faire à propos de cette phrase. Ainsi il y a dans le Grec : γεγραμμένον et γεγραμμένην, c'est-à-dire un participe parfait passif, et non un présent γραφόμενον, parce que Socrate désigne une peinture achevée, un tableau exposé à nos yeux, et que γραφόμενον serait

entendre que le tableau n'est pas terminé, mais que l'artiste est en train de le faire au moment où on le regarde, ce qui est tout-à-fait contre sa pensée.

Sur le mot *ἤ*, nous avons à remarquer combien la langue française et aussi la langue grecque sont pauvres à côté de la langue latine, pour rendre les nuances de la particule disjonctive : *ou*. Nous avons traduit *ἤ* par *vel* dans la phrase que nous avons citée ; c'est que *vel* s'emploie quand on veut parler d'objets différents, mais qui peuvent se remplacer l'un l'autre et entre lesquels il est indifférent de choisir. Quand il y a opposition entre les objets que l'on distingue, on se sert de *aut*, et quand il y a identité absolue, de *sive*. Les bons écrivains latins, ceux qu'on appelle classiques ne confondent jamais ces nuances. Ainsi l'on devra dire : *aut vincere, aut mori*, parce que l'un s'oppose complètement à l'autre : *vel vincere, vel mori* aurait fait sourire un Latin. Mais on dira : *vel manere, vel egredi*, si la chose est indifférente : et enfin, on dira : *Pallas, sive Minerva* ; *Britannia, sive Albion*, parce que ces mots sont synonymes et qu'ils ont identiquement le même sens. Les Grecs n'ont guère que la conjonction *ἤ* pour rendre les sens divers qu'on exprime en latin par *aut* et par *vel* ; mais ils se servent de *εἴτε* pour exprimer l'idée qu'on traduit en latin par *sive* : mais l'observation princi-

pale que nous voulions faire sur la phrase de Platon était qu'il n'avait pas employé d'article indéfini pour rendre l'équivalent de nos locutions françaises : un cheval, une lyre. Dans le Grec classique il n'y a pas d'article indéfini.

Quelquefois cependant, quand on veut désigner spécialement le vague, et quelque chose d'analogue à ce que La Fontaine exprime quand il dit : un certain loup, les Grecs mettent τὶς. Mais cet emploi de τὶς est encore plus rare au pluriel qu'au singulier.

Déjà le mot τὶς se trouve dans Homère, là où nous le traduirions par le mot un en Français. Ainsi au XVII.e Chant de l'Iliade, où le poète décrit et raconte les exploits de Ménélas, il se sert de plusieurs comparaisons, et l'une d'elles commence ainsi : "Ou bien, tel qu'un lion, nourri dans les montagnes, fier de sa force" :

Ὡς δ'ὅτε τίς τε λέων ὀρεσίτροφος ἀλκὶ πεποι-
-θώς.

τὶς se doit rendre ici par un : il est accentué contre l'ordinaire, parce que l'enclitique τε qui le suit reporte son accent sur le premier enclitique. ὡς ne porte pas ici d'accent, parce que c'est une conjonction qui appelle et fait attendre un adverbe dont elle est en quelque sorte le mot corrélatif ou conséquent. Cet adverbe est ὥς avec un accent,

contraction de οὕτως, et qui signifie _ainsi_. Nous ne ferons pas remarquer la poésie et la force de cette belle épithète : ὀρεσίτροφος ; mais nous nous arrêterons sur les deux mots qui terminent le vers : ἀλκὶ πεποιθώς. Il fallait une syllabe brève pour former le dactyle du cinquième pied ; et la langue grecque, avec sa merveilleuse flexibilité, permet de changer l'_η_ souscrit ou adscrit du datif dans ἀλκῇ en un _ι_ qui peut être bref. Cette transmutation de l'_η_ en _ι_ est un fait qu'on peut citer à l'appui de l'itacisme. Enfin il faut encore observer ici la signification du participe parfait second moyen de πείθω, πεποιθώς, qui veut dire : "confiant dans sa force, fier de sa force".

Les langues synthétiques sont généralement plus riches en formes verbales et en flexions de tout genre que les langues analytiques. Nous en trouvons ici un exemple tout-à-fait remarquable : car le même verbe qui signifie : "persuader" à l'actif, arrive à signifier "être confiant" à certains temps d'une autre voie. L'actif en effet exprime une action faite par le sujet : λούω, je lave ; ἔλουσα, j'ai lavé ; le passif, une action subie : ἐλούθην, ou dans quelques poëtes ἐλούσθην, j'ai été lavé ; et le moyen, une action réfléchie : ἐλουσάμην, je me suis lavé, comme s'il y avait un pronom réfléchi sous entendu : ἐμαυτόν ou ἐμαυτῷ. C'est ainsi que πείθω veut dire

je persuade; πείθομαι, au passif, je suis persuadé, et au parfait moyen, πέποιθα, qui exprime une action durable et dont l'effet subsiste: je me suis persuadé, j'ai conscience, j'ai confiance dans: ἀλκὶ πεποιθώς est l'équivalent de cette périphrase, πεπεισμένος ἑαυτῷ τὴν ἑαυτοῦ ἀλκήν — qui persuasit sibi se habere vim ac robur.

Il y a dans certains auteurs grecs, et à une certaine époque de la littérature grecque, une troisième manière de rendre notre article indéfini un: c'est d'employer comme article indéfini l'adjectif numératif Εἷς, ainsi que cela se fait en Français, en Allemand, et généralement dans toutes les langues qui ont un article indéfini: nous en traiterons plus au long dans la leçon prochaine.

A. Méalin.

6e. Leçon.

De l'article indéfini.

(Suite).

De l'article indéfini.
(Suite).

Ordinairement cet article indéfini ne s'exprime pas; cependant on rencontre quelquefois unus, una, unum, dans ce sens, et cela plus particulièrement dans les dialogues; toutefois c'est une exception, ou pourrait même dire une négligence: grata negligentia. Unus ainsi employé se trouve dans Plaute, et aussi dans Cicéron, en voici un exemple: " At ego, tanquam mihi cum M. Crasso contentio esset, quocum multæ et magnæ fuerunt, non cum uno gladiatore nequissimo, de republica graviter querens de homine nihil dixi." (Philipp. Secund. III. 7); Unus est employé tout-à-fait dans le sens français " un gladiateur", ou pour rendre mieux l'idée du mot gladiator, "un bandit."

Le pluriel de l'article indéfini un est, en Français, des. (Il y a des grammairiens qui ne reconnaissent que l'article défini, et regardent un, une comme une sorte de numératif.) Nous conservons l'ancienne division. Le pluriel est donc: des. Des est un mot elliptique, composé de la préposition de et de l'article défini pluriel, les. Cela est parfaitement clair dans quelques unes des

autres langues néo-latines, dans l'Italien par exemple, qui étant resté plus près du Latin, est souvent la clef de l'étymologie de certains mots français. Degli est l'article; on peut distinguer de, et li, pluriel de lo. Les quinze Cents, c'est-à-dire les écrivains du seizième siècle, restés les modèles de la belle prose italienne, décomposent déjà le mot et se servent d'une forme abrégée de i. Dans la plupart des autres langues, cet article peut être et doit être supprimé; le singulier est usité, dans l'Allemand, le Hollandais, le Suédois, le Danois; mais au pluriel il faut le supprimer, c'est une règle. En Français il est nécessaire, et on peut en demander la cause; on peut se demander pourquoi cette différence entre des langues et des idiomes sortis de la même souche. La cause est très simple: nous tendons surtout à la clarté; nous voulons la netteté de la pensée, et l'article est, si l'on peut s'exprimer ainsi, un instrument de clarté.

En Français la plupart des pluriels ressemblent aux singuliers, ou plutôt ils n'en diffèrent que par l's ajouté au pluriel; mais comment dans la prononciation faire sentir la muette? Ou comment distinguer le singulier: vertu du pluriel vertus, dans le langage parlé? Il a donc fallu, lorsqu'on a voulu désigner un nombre indéterminé, trouver un

moyen de discerner le pluriel du singulier. Un voleur l'a pillé, ou des voleurs l'ont pillé : si vous mettez voleur seul, il est impossible de distinguer le singulier du pluriel. Voilà pourquoi des est nécessaire en Français. [A propos du mot piller, remarquez que sa racine est dans le Sanscrit Ksi, Ksil, formes verbales. Si on connaissait bien les langues antérieures, on retrouverait dans le Grec et dans le Latin, langues qui sont sœurs, la filiation des mots. Ainsi Ksi et Ksil reparaissent dans la famille des mots dérivés de ψιλός, dépouillé ; ψιλόω, dépouiller : " Τοὺς Ἀμπρακιώτας βουλόμενος τῶν συμμάχων ψιλῶσαι" (Thucyd.) — Il faut noter un autre sens du verbe ψιλόω-ῶ ; il signifie en terme de grammaire, marquer d'un esprit doux, ou prononcer sans aspiration ; quelquefois écrire par une consonne ténue ou par une voyelle simple. De là un mot souvent employé par les grammairiens : ψιλογραφέω-ῶ, écrire un mot par une voyelle simple, et non par une diphthongue. Les grammairiens s'en servent lorsqu'ils veulent avertir les enfants de ne pas confondre le son ε, bref, avec le son αι, long : Χρὴ συχέαν ψιλογραφεῖσθαι, ἐλαίαν δὲ διὰ διφθόγγου γράφεσθαι. On voit que pour faire reconnaître un son long αι on dit : διὰ διφθόγγου γράφειν, et ε bref

φιλοσοφεῖν. Puisque nous en trouvons l'occasion, remarquons qu'il y a entre χρή et δεῖ la même différence qu'entre opus est et oportet. Opus est, c'est la nécessité physique; oportet, c'est la nécessité morale. On voit cela lorsque les deux termes sont opposés dans une même phrase, comme dans Cicéron par exemple, facimus quod opus est, non quod oportet.

Des remarques faites sur le mot φιλός, φιλοσοφεῖν, on voit d'où vient le mot ἒ ψιλόν, c'est-à-dire ε simple, opposé à αι, diphthongue. De même pour distinguer υ de οι; à une certaine époque le son de l'υ et de l'οι étaient tout-à-fait identiques, de même le son de ε et de αι.

Beaucoup de mots en Grec commencent par ψ. (qui remplace βς, πς, φς); par ξ (γς, κς, χς) par ζ (δς, τς, θς). Les Latins avaient conservé le x, qui tantôt avait pour eux le son de cs, comme dans nex, necis; et tantôt le son de gs, grex, gregis. Ils ont remplacé le ψ par ps. Quelquefois même le ψ est remplacé par p simplement. ψιλόω-ῶ se traduit, peut du moins se traduire par pilare. (A propos de ce mot pilare, il faut remarquer qu'il est peu employé, et remplacé dans les auteurs classiques par les mots expilare et compilare. Il serait difficile de marquer la nuance exacte qui sépare ces deux verbes l'un de l'autre.

nous avons aujourd'hui une connaissance trop restreinte de la langue latine pour le faire. Quant aux Latins, leur oreille et surtout leur goût étaient sensibles à de telles différences. Compilare est élégant; et expilare se trouve dans les meilleurs auteurs. Quant à pilare, il est employé seulement par Ammien Marcellin.]

Pour revenir à l'article indéfini, on trouve dans les livres saints: εἷς signifiant un comme article, lorsque les auteurs des livres sacrés emploient le langage du peuple (Voir St Mathieu, chapitre VIII, 19. εἷς γραμματεύς; St Marc XII. 42 μία χήρα).

A. Marguerin.

7 Leçon

Sur un emploi de l'article indéfini, en espagnol

De l'origine du mot On, en français

7.e Leçon.

Sur un emploi de l'article indéfini, en espagnol.

De l'origine du mot On, en français.

Sur un emploi de l'article indéfini, en espagnol
De l'origine du mot on, en français.

Nous avons vu comment on rend l'article indéfini en Grec; nous savons qu'il ne s'exprime pas en Latin; nous avons ajouté qu'il est indispensable en Français.

Le Français diffère à cet égard des autres langues néo-latines: non pas que l'article indéfini manque aux langues italienne et espagnole: mais elles peuvent à volonté s'en servir ou s'en passer. On lit bien dans l'historien Guicciardini, qui vivait dans la première moitié du seizième siècle, époque de la grande littérature italienne, cette phrase: "Si sono uccisi degli uomini senza colpa alcuna;" mais il aurait pu dire aussi bien la même chose sans exprimer l'article.

Cette différence entre le Français d'une part, l'Espagnol et l'Italien de l'autre, tient à la nature même de ces idiômes. Tant qu'une langue conserve des flexions sensibles à l'oreille, elle peut se passer de ces particules, inventées pour jouer dans les langues analytiques le rôle des flexions abolies: mais une fois que le pluriel, par exemple, n'est plus distingué du singulier que par un signe sensible aux

yeux, non à l'oreille, ces particules deviennent indispensables. Or, très souvent les flexions du pluriel n'ont laissé aucune trace dans la langue française qu'une S nécessaire à l'orthographe, mais dénuée de toute valeur phonétique. Il faut donc que la particule des vienne à l'aide de l'intelligence.

En Italien et en Espagnol, au contraire, les flexions du pluriel, sans être aussi riches et aussi variées que dans le Latin, existent encore. L'Italien applique à tous les cas du pluriel la terminaison du nominatif pluriel : anno, anni ; et l'Espagnol la terminaison de l'accusatif pluriel : año, años. Voilà pourquoi l'article indéfini au pluriel peut être à volonté exprimé ou laissé de côté dans ces langues.

Par la faculté de supprimer ce pronom, ces langues se rapprochent plus du Latin : par la faculté de l'exprimer, elles se rapprochent plus du Français. Il y a même, en Espagnol, outre la manière ordinaire de rendre cet article, une locution singulière qui n'existe pas en Italien et dont il faut nous rendre compte. Elle consiste dans l'emploi du pluriel du nombre Un. Ainsi, pour rendre : je lis des livres on dira également bien :

Leo libros.

Leo unos libros.

Dans l'histoire des langues, comme dans l'univers

entier, tout a une cause. Il n'existe aucun mot dont les racines, aucune forme grammaticale dont l'origine ne remonte jusqu'à l'origine même de notre espèce. Il faut donc nous reporter à des langues antérieures pour nous expliquer ce fait curieux; et peut-être n'est-il pas besoin de remonter bien haut. De toutes les langues néo-latines, à ce qu'il semble, c'est l'Espagnol qui paraît le moins s'être écarté du Latin. Il est donc possible que l'origine de cette locution soit une de ces constructions latines peu fréquentes où unus est employé au pluriel, par exemple:

"in una et eadem castra coierunt."

mais il restera toujours à nous expliquer une pareille locution en Latin, et c'est ce que nous allons essayer de faire.

Les langues, à leur origine, ont pour exprimer la même idée un certain nombre de termes absolument synonymes. Ce n'est pas richesse, puisque ces mots représentent une seule idée; c'est pure superfluité. Aussi, dans le travail de formation, semblables au corps humain qui tend toujours à rejeter hors de lui tout objet étranger à son tissu, ou à son organisation, elles se débarrassent peu à peu de ces superfluités qui embarrassent une langue et ne l'enrichissent pas. Cela même peut nous expliquer en partie l'existence des verbes irréguliers. Ainsi,

pour dire porter, il y avait primitivement deux mots en Grec : οἴω, φέρω. De bonne heure le premier disparaît : mais à cause de la difficulté du second à former son futur, on retient la forme οἴσω. De même en Latin pour dire : porter, on a d'abord deux mots : fero, tulo. Il ne reste du second que le parfait tuli, et les temps qui en dérivent : et ces mêmes temps au contraire manquent à la forme fero.

D'autres fois, au lieu de disparaître quand la langue se forme, et surtout quand la langue se fixe, ces formes superflues prennent un sens particulier. Les deux formes cessent d'être absolument synonymes, et finissent par exprimer deux nuances diverses, ou même deux idées opposées. Ainsi partiel et partial en Français. Ces mots ne dérivent pas de la véritable latinité. Dans l'âge élégant et pur des langues, les familles de mots ne sont pas complètes : il arrive un temps où le travail de formation s'arrête, où la langue est fixée par de grands écrivains : le respect pour ces grands écrivains, pour cette langue fixée empêche quelque temps l'analogie de continuer ses créations. Mais quand ce frein disparaît, pour une cause ou pour une autre, l'analogie recommence à travailler la langue, à créer sans discrétion ni retenue, toutes les expressions possibles

d'après les lois de dérivation. Alors commence et se consomme la décadence d'une langue. C'est ce qui est arrivé pour le Latin au Moyen-âge. C'est pour cela que nous trouvons dans la langue de la scholastique ces mots partialis, partialiter, dérivés régulièrement du mot pars, mais tout à fait inconnus à la latinité classique.

Ce mot partialis a donné naissance en français aux deux mots : partial, partiel. Bien longtemps ils sont exactement synonymes, et encore au seizième siècle. Ce n'est qu'au dix-septième qu'ils ont reçu les deux acceptions différentes que nous connaissons: partial désignant celui qui favorise tel ou tel parti ; partiel, celui qui fait partie d'un tout. Encore n'est-il pas rare au dix huitième siècle de voir écrire ainsi : " une éclipse partiale".

Or, de même que nous trouvons en Latin certaines formes superflues complètement oubliées, de même en trouvons-nous certaines autres douées d'un sens particulier:

Ædes, au singulier, signifie temple ; au pluriel il signifie maison.

Castrum désigne un simple retranchement ;

Castra, un ensemble de retranchements, c'est à dire un camp.

Littera n'est qu'une simple lettre de l'alphabet ;

Littera est une lettre écrite, une épître.

Comment donc exprimera-t-on ces phrases: un seul camp, une seule lettre? Il faudra dire: una castra; una littera.

Et même si l'on veut dire: deux camps, deux maisons, deux lettres, il faudra bien se garder d'écrire: duo castra, duas ædes, duas litteras, qui voudraient dire: deux retranchements, deux temples, deux lettres de l'alphabet; il faudra employer ces noms distributifs dont nous avons déjà parlé et dire: bina castra, binas ædes, binas litteras.

Nous en trouvons la preuve à chaque page dans les auteurs latins, et particulièrement dans Cicéron (Litt. ad fam. II. 17)

« Tullia venit ad me, mihi que litteras reddidit trinas. »

Si l'on veut se rendre compte de la valeur de ce nom distributif, il suffit de comparer cette phrase qui revient si souvent à Rome à propos de distributions d'argent faites par les empereurs à l'armée:

« denarios dedit millenos. »

avec une autre phrase comme celle-ci:

« denarios mille dedit. »

La dernière signifierait que l'empereur donne mille deniers pour tout le corps d'armée; la première signi-

-fie qu'il donna mille deniers à chaque homme.

Quoiqu'il en soit, on voit comment les Latins ont été conduits à mettre unus au pluriel; et l'on peut conjecturer que les Espagnols aient été amenés par là à cet emploi de unus au pluriel pour rendre leur article indéfini.

Il nous reste à faire observer à propos de ce mot unus, que ce n'est pas de là qu'est sorti le mot on en Français.

Disons d'abord que les langues néo-latines ne peuvent pas exprimer directement les locutions du Latin, comme: dicitur, dicebatur. Elles les ont remplacées par des formes impersonnelles, comme en Italien: si dice, si narra, ou narrasi. C'est que les langues néo-latines ont absolument perdu le présent et l'imparfait du passif. Non seulement elles ont substitué des formes analytiques à ces formes synthétiques, mais elles n'ont jamais pu réussir, à l'égard de ces temps, à retrouver l'expression exacte, réelle, contenue dans le Latin. Je suis habillé, dans l'usage de la langue, ne correspond pas du tout à Vestior; casa ædificatur est tout autre chose que cette phrase: une cabane est bâtie.

Cependant, il y a dans la langue française un équivalent de ces temps du Latin dans ces lo-

cutions : "on m'habille, on bâtit une cabane".
Mais cette locution ne se trouve dans aucune autre langue néolatine que dans la langue française; et celle-ci la doit aux idiômes germaniques. Le mot homme dans ces idiômes mann, a formé une particule man qui s'emploie absolument dans le même sens que notre mot on. Or, si l'on regarde de près, on verra que notre mot on lui-même n'est qu'une altération analogue du mot homo, faite à l'imitation de la langue germanique.

Déjà, dans les monuments du IXe. et du Xe. siècle, on trouve, comme correspondant à la location: si dice, celle-ci " hom dit " - Un peu plus tard, au XIIIe. siècle, l'h disparaît, mais non pas encore l'm. Ainsi, dans la savante édition que Ducange a donnée de Villehardouin, à la seconde page, on lit cette phrase :

" A l'entrée du quaresme, après le jour que om prend cendres ".

Bientôt même l'm finit par disparaître, et homo devint la particule on, telle que nous l'employons aujourd'hui.

J. Leflocq.

8e. Leçon.

Du Substantif.

Du substantif.

Nous nous occuperons aujourd'hui de la syntaxe des Noms, en suivant l'ordre ordinaire des parties du discours.

Nous commencerons par quelques considérations sur l'histoire de cette théorie. Entre tous les rapports que l'esprit humain a pu saisir, à l'époque où l'étude du langage a commencé, deux surtout l'ont frappé : l'un, que l'on pourrait appeler rapport logique, est ce fait que dans toute proposition il y a le sujet, le verbe et l'attribut ; l'autre est cet autre fait qu'il y a deux espèces de mots qui ont des flexions, et une troisième qui n'en a pas ; on s'est aperçu de cette différence de très bonne heure, et nous en avons le témoignage certain, car nous pouvons remonter jusqu'à l'origine de ces études. Aristote ne connaît pas huit ou neuf parties du discours, mais seulement trois : les noms, les verbes, et cette troisième classe des mots qui ne sont pas sujets à flexion, et qu'il appelle peut-être un peu trop généralement : liaisons, σύνδεσμοι. Cette division se trouve dans ce traité de logique qui porte le nom de περὶ ἑρμηνείας, titre qu'on a traduit littéralement en Latin par : de interpretatione ; car la parole n'est en quelque sorte qu'une

traduction de la pensée. Ce livre du reste est aussi bien un traité de grammaire générale qu'un traité de logique. On a douté qu'il fût d'Aristote; mais s'il n'est pas de lui, il est bien certainement de quelqu'un imbu et pénétré de ses principes.

Quintilien, dès le premier siècle, fait allusion dans son ouvrage de l'Education de l'orateur, au livre d'Aristote et à la division qui y est donnée des parties du discours. Il dit (I. 4): "Aristoteles et Theodectes (un des disciples les plus célèbres d'Aristote) nomina modo, et verba, et convinctiones tradiderunt." Convinctiones est la traduction littérale de σύνδεσμοι, et désigne tout ce qui n'est ni nom, ni verbe.

L'école d'Aristote n'admettait donc que trois parties du discours; et, chose remarquable, dans les langues sémitiques, qui ont une grammaire très développée, on n'en reconnait que trois aussi: les noms, les verbes, et les particules, qui correspondent aux liaisons d'Aristote, et sont peut-être mieux nommées.

Telles étaient les idées des anciens sur cette question trois siècles et plus avant notre ère; mais déjà du temps de Quintilien, on s'approchait beaucoup de la division des parties du discours que nous avons adoptée aujourd'hui. On en reconnaissait, au lieu de trois, huit ou neuf. Cette division, qui se trouve déjà dans Donat et Priscien, a prévalu. D'après cela, le

nom se subdivise en deux espèces, le nom *substantif* et le nom *adjectif* : c'est le premier qui nous occupera d'abord.

Le nom substantif est appelé par les Grecs ὄνομα tout simplement ; c'est le nom par excellence. L'adjectif, ils l'appellent ὄνομα ἐπίθετον. Quelques grammairiens, pour désigner le nom substantif, ajoutent à ὄνομα le mot ὑπαρκτικόν ; et, bien plus tard, c'est-à-dire aux quinzième et seizième siècles, on trouve quelquefois le mot latin *substantivum*, traduit exactement par οὐσιαστικόν. C'est un des cas très rares où la grammaire latine a réagi sur la grammaire grecque ; mais, comme on le voit, c'est tout à fait dans les temps modernes.

Le nom substantif se subdivise lui-même en deux grandes classes : *le nom propre* et *le nom commun*. Dans le premier cas, il désigne les êtres par l'idée de leur nature individuelle, personnelle : *Socrate* est un nom propre. Le nom propre se dit en Latin : *nomen proprium*, qui est la traduction du Grec : ὄνομα κύριον.

[Κύριος, comme adjectif, a une double signification, une active et une passive pour ainsi dire. Il veut dire, tantôt, *qui domine*, *qui est maître de* ..., tantôt, *qui est dominé* *qui appartient à* ... ; et ces deux significations appartien-

nent également à la belle prose grecque. On trouve sans cesse dans les orateurs attiques, Isocrate, Démosthènes, ces mots : Κύριαι κτήσεις, pour désigner des biens dont la propriété est assurée à quelqu'un, certaine, incontestable. Κύριος est aussi substantif et veut dire : Seigneur. Il est employé dans ce sens par l'Eglise dans une expression dont la traduction latine nous donne la véritable prononciation, au moins au commencement de notre ère, de l'υ et de l'η : Kyrie, eleison. Henri Estienne faisait venir de ce mot Κύριος le mot : Sire ; étymologie qui serait assez spécieuse, si l'on n'avait par la comparaison de toutes les langues néo-latines. Sire, comme Sieur dont il n'est que la contraction, comme le signor italien et le señor espagnol, vient du latin senior. On voit senior employé dans notre sens moderne de seigneur par les auteurs de la basse latinité. Isidore de Séville, qui vivait à la fin du sixième et au commencement du septième siècle (il mourut en 636) nous a laissé sous le titre d'Origines, une encyclopédie très curieuse, écrite dans un latin souvent barbare, mais qui prouve que la littérature romaine avait été singulièrement vivace en Espagne, par l'étonnante quantité d'ouvrages qu'il a fallu qu'Isidore consultât. Eh bien le savant évêque (il était évêque de Séville)

dit au chapitre 12 du septième livre de son ouvrage ceci: « Presbyter latinè senior interpretatur, non pro ætate, sed propter honorem et dignitatem. » Déjà Grégoire de Tours employait souvent *senior*, au singulier et au pluriel, dans le même sens. (Remarquons en passant qu'Isidore fait un barbarisme en donnant un sens passif au verbe déponent *interpretari*. Le participe seul *interpretatus* est employé passivement par Cicéron, au deuxième livre *de legibus*, §. 29: « Vesta quasi focum urbis (Ἑστία) ... quod nos propè idem *Græcum interpretatum nomen tenemus*. »)

Cette singulière fortune du mot *senior*, nous fait penser à celle non moins singulière de *dominus*. On a dit que les livres avaient leur destinée: « *habent sua fata libelli* »; on en pourrait dire autant des mots. Le mot *dominus*, très usité cependant au quatrième et au cinquième siècle, a été entièrement chassé avec sa signification masculine des langues néo-latines (On ne le retrouve que dans le *Don* des Espagnols, et la particule honorifique *Dom* dont on fait précéder le nom des Bénédictins; et il est, comme on voit, très contracté et réduit au rôle de particule); et, au contraire, ce même mot, avec sa signification féminine, est resté dans toutes les langues formées du

Latin : donna, doña ; dame. Et ce n'est pas, nous le répétons, parceque ce mot a cessé d'être usité à l'époque où le Latin s'est corrompu ; il était si bien usité, qu'il était employé même par les Grecs. Un faiseur d'épigrammes, contemporain d'Arcadius, Palladas, dit (Anthologie grecque, t. III, p. 121 de l'éd. de Jacobs) :*

*..............αὐτὰρ ἔγωγε,

οὐκ ἐθέλω δομινέ· οὐ γὰρ ἔχω δόμεναι ;

c'est-à-dire je ne veux point être flatté, je ne veux pas qu'on m'appelle seigneur, maître ; dominé, parce que je n'ai rien à donner. [Remarquons en passant la faute de quantité qu'il s'est permise en faisant longue la dernière syllabe de δομινέ.]

L'autre classe des noms, les noms communs, désignent au contraire les êtres par l'idée d'une nature commune à tous les individus de la même espèce. On les appelle noms communs, ou appellatifs, en Grec κοινά, ou προσηγορικά, de προσηγορία, qui est traduit exactement par appellatio. Ce terme se trouve dans des scholiastes très anciens, et en particulier dans ces commentateurs d'Homère : Aristarque, Zénodote, Denys le Thrace ; dont Villoison a retrouvé des fragments considérables dans deux manuscrits de la bibliothèque de St. Marc, à Venise. Il se trouve aussi dans le Lexique de Suidas, et dans l'Etymologicum magnum : οὐ ποιοῦσιν ἀπὸ

προσηγορικῶν πατρωνυμικά· τὰ γὰρ προσηγο-
ρικὰ κοινά εἰσι καὶ περὶ πολλῶν λέγονται.

Edouard Goumy.

9e. Leçon.

Des différentes classes de substantifs.

De la déclinaison.

Origine de ce mot.

Des différentes classes de substantifs. De la Déclinaison. Origine de ce mot

Nous avons indiqué précédemment les deux grandes divisions qui ont été établies entre les noms ; nous avons dit que, de tout temps, les grammairiens les ont distingués en <u>noms communs</u> et <u>noms propres</u>.

Cependant, déjà dans l'antiquité, on a essayé, en réfléchissant sur la nature des mots, d'établir une troisième classe de noms : plusieurs grammairiens modernes ont adopté cette subdivision. Une analyse plus scrupuleuse a découvert qu'entre ces deux espèces de noms, il y en a d'une troisième espèce qui expriment, non des <u>individus</u> comme les noms propres, non des classes entières comme les noms communs, mais des manières d'être ou d'agir, des qualités, que l'on considère indépendamment des êtres en qui sont ces qualités.

Aristote indique cette dernière classe presque dans les mêmes termes que nous venons de le faire : τρόποι τοῦ εἶναι. Ce sont des <u>noms abstraits</u>, véritablement distincts des mots qui désignent des classes entières, comme <u>lion</u>, <u>agneau</u>. Dans cette troisième classe doivent être rangés tous les mots qui expriment des mouvements de l'âme, comme

<u>amitié</u>, <u>haine</u>, <u>amour</u>, etc.

Ces noms abstraits qui désignent les choses intellectuelles, les Grecs les appelaient νοητὰ ὀνόματα, expression qui revient souvent dans les logiciens et les philosophes grecs : quelquefois même le mot ὀνόματα est sous-entendu, et on trouve νοητὰ seul ; expression qui s'oppose exactement à celle par laquelle les Grecs désignent les choses sensibles et palpables : τὰ αἰσθητὰ. Exemple :

« Τό μέγιστον κακόν ἐστι τὸ τὰ αἰσθητὰ ποιεῖν ἐναργέστερα τῶν νοητῶν. »

(<u>Plutarq. Προβλήματα συμποσιακά VIII.2</u>)

Quoiqu'il en soit de ces deux distinctions ; que l'on admette ou que l'on rejette cette troisième classe, les noms, dans un très grand nombre de langues se <u>déclinent</u>, c'est-à-dire qu'ils forment des cas de différentes manières.

<u>La déclinaison</u>, telle que nous l'entendons, se désigne par le mot κλίσις, qui primitivement avait un sens beaucoup plus général ; car on le trouve dans les philosophes grecs les plus anciens, avec la signification d'une <u>flexion</u> quelconque. Nous retrouvons en latin toute une classe de mots de la même famille ; ressemblance qu'explique parfaitement l'axiome : deux choses égales à une troisième sont égales entre elles. Si le Grec κλίνω et le Latin <u>clino</u> se

ressemblent, c'est que tous les deux ressemblent au sanscrit *Krimi*, qui signifie "se courber." Que l'on ne soit pas surpris de rencontrer dans *Krimi* un *r*, au lieu de *l* et du λ que l'on trouve dans *clino* et dans κλίνω; car rien n'est plus fréquent en grammaire que cet adoucissement de *r* en *l*.

De là vient donc le verbe grec κλίνω avec ses dérivés κλίνη, κλίσις; et en latin *clino*; il faut cependant observer que dans le latin classique, *clino* n'est employé qu'en composition: mais si on remonte un peu au-dessus du grand siècle, on verra *clino* employé une fois par Lucrèce, et trois fois par Cicéron, dans les fragments de sa traduction en hexamètres des *Phénomènes d'Aratus*.

C'est du Grec κλίνω que vient le substantif κλίσις dont nous avons à nous occuper ici. Dans les premiers auteurs, comme nous l'avons dit, ce mot a un sens plus général que celui de déclinaison: il marque tout changement de mot, non seulement l'altération des désinences, mais encore les changements produits par l'augment. Ainsi, on trouve dans le lexique connu sous le nom d'Etymologicum magnum, un fragment dans lequel l'auteur, quel qu'il soit, parlant de la flexion des temps, cite le verbe ἐνοχῶ à cause de l'altération de la voyelle *o*, qui devient *ω*. Voici ce qu'il dit:

"Ἔσωθεν γὰρ ἐγένετο ἡ κλίσις," c'est à dire l'augment se trouve dans l'intérieur du mot.

Ce sens d'abord si général du mot κλίσις se restreint à mesure que la grammaire se perfectionne. On finit par le trouver trop vague, parcequ'il est trop compréhensif; sa signification devient celle de déclinaison; et le sens de conjugaison est exprimé par un mot différent συζυγία, qui se trouve déjà dans Denys d'Halicarnasse. Les Latins s'emparent du mot συζυγία, comme ils ont fait en général de tous les termes de grammaire, et le traduisent littéralement par conjugatio, que nous leur avons emprunté à notre tour, et dont nous avons fait le mot: conjugaison.

Girardin.

10e. Leçon.

Des noms des Cas.

De leur nombre.

Des noms des Cas.
De leur nombre.

Nous avons constaté dans la dernière leçon l'existence de deux sortes de noms substantifs : les noms propres et les noms communs, et nous avons divisé cette classe de substantifs en noms abstraits et en noms concrets.

Nous avons déterminé le sens précis du mot grec κλίσις, flexion, déclinaison, qui d'abord s'applique aux temps des verbes, comme aux cas des substantifs, l'époque tardive où le mot συζυγία, conjugaison, s'est introduit dans la langue des grammairiens. Nous avons remarqué une analogie pareille chez les Latins ; que Quintilien emploie le mot declinatio pour désigner indifféremment la conjugaison et la déclinaison ; que la distinction n'a été faite que plus tard. Enfin, dans les temps modernes, les grammairiens ont aussi donné des cas, et appelé déclinaison l'ensemble des flexions qui se trouvent dans certaines langues modernes. Or il faut bien avouer que ces mots de déclinaison et de flexion, sont déplacés dans la grammaire française, puisque tous les rapports exprimés par des cas dans les langues où la synthèse domine, le sont par des prépositions dans une langue analytique. Ainsi les cas feraient

en français, un double emploi. Ce mot, appelé πτῶσις par les grammairiens grecs, traduit littéralement en latin par le mot Casus, ne se trouve pas dans Aristote. Il paraît pour la première fois dans un rhéteur philosophe, Sextus Empiricus, dont nous avons encore une suite de traités. Ce fameux Sceptique (1) qui révoque tout en doute pour les systèmes de grammaire et va jusqu'à dire que d'autres peuples pourraient bien avoir d'autres manières de rendre leurs pensées et leurs sentences, il donne une série de termes de grammaire où se trouve le mot πτῶσις. Il forme ainsi la suite des termes techniques qui sont indispensables pour compléter une théorie de la déclinaison. Il les appelle : πτῶσις ἑνικαί, casus singulares ; πληθυντικαί, plurales ; δυϊκαί, duales ; ὀρθαί, directi ; πλάγιοι, obliqui. Rien ne manque, comme on le

(1) Sextus Empiricus peut être regardé comme le Coryphée du Scepticisme. Le principe de son ouvrage est qu'il y a en toutes choses un pour et un contre ; comme rien n'est assuré dans les connaissances humaines, il en résulte qu'on doit suspendre tout jugement. De là cette réserve, cette retenue, ἐποχή, par où l'on arrive à une tranquillité complète de l'âme : ἀταραξία.

voit, à cette nomenclature; Apollonius n'aura rien à y ajouter.

Ceci établi, nous trouvons dans la comparaison des langues cette différence: les unes expriment les rapports par des flexions, les autres par des mots invariables reliés entre eux par des prépositions. Les flexions sont les modifications particulières de la dernière syllabe: et l'on peut en déduire cette règle générale, que, plus une langue est primitive, plus elle a de terminaisons, plus elle est synthétique.

Le Sanscrit, par exemple, a huit cas: les six cas du grec et du latin, et de plus le cas de lieu ou locatif, le cas de cause, ou causatif.

Ce qu'on rendrait en latin par l'ablatif, comme dans cette phrase: mœrore mortuus est, comme le chagrin est cause de la mort, serait exprimé dans la vieille langue de l'Inde par un cas particulier que nous appelons causatif.

Mœror, c'est le terme le plus fort pour exprimer la douleur: c'est un chagrin vif, manifesté extérieurement. Mœstitia, c'est un état plus intérieur qu'extérieur, c'est l'abattement. Dolor est plus faible. Dans une lettre de Cicéron: ad familiares (livre XII, 28), on reconnaît la différence de ces expressions:

« Minui mœrorem, dolorem non potui;

nec si possem, vellem."

Il est très difficile de traduire cette phrase, parce qu'il n'y a pas de substantif qui réponde à mæror: il faut tourner et dire: "je laisse moins paraître ma douleur, mais je n'ai pu la vaincre." Voilà pourquoi nous sentons si peu les différences.) Les Romains mettent mærore: il y aurait en sanscrit une terminaison particulière. Pour nous, c'est une préposition qui marquerait ces différents rapports.

Le locatif, pour indiquer le lieu, la situation, est rendu en latin par le génitif. ~~[illegible]~~ On dit: « Romæ fui »; pour les noms ~~[illegible]~~ de villes on emploie le génitif, et dans quelques expressions consacrées, comme domi, militiæ, etc. Pour le reste de la langue, on a recours à des prépositions.

Le Sanscrit n'a pas besoin de prépositions: plus la flexion varie, moins est nécessaire la préposition. ~~[illegible]~~ Le locatif s'est entièrement développé dans cette langue. On en trouve q.q. chose dans ces formes grecques, terminées en σι, comme dans Ἀθήνησι, θύρασι, Θεσπιᾶσι, dans Isocrate. Ces terminaisons sont prises ordi-

nairement pour des adverbes : c'est bien plutôt une espèce de substantif, ou de locatif. Ce n'est pas seulement une terminaison exclusivement affectée aux noms de villes et de pays : on trouve aussi cette terminaison locative pour des substantifs communs, comme dans ce vers d'Aristophane des Guêpes ; σφῆκες ; dans cette comédie que Racine a imitée, satire violente contre la corruption des juges, un vieillard, Bdely-Cléon, a perdu l'esprit à force de s'occuper de justice et de tribunaux ; il est enfermé par son fils Philo Cléon, qui ne laisse entrer personne, mais

Εἴ τις θυρᾶσιν ἡλιαστῶν, εἰσίτω.

"si quelque héliaste se présente à la porte, qu'il entre."..

(A ce propos, il faudrait remarquer la différence qui existe entre δικάσται et ἡλιάσται.

L'héliaste est plutôt un juré qu'un juge, en quoi il diffère du δικάστης)

Il reste à étudier une autre famille de langues qui tient de très près aux origines : la famille des langues Slaves.

L. Duteri.

IIe Leçon

Du nombre des cas dans les différentes langues indo-germaniques

11e Leçon.

Du nombre des Cas
dans les différentes langues indo-germaniques.

Du nombre des cas dans les différentes langues indo-germaniq.

Comme nous l'avons déjà dit, lorsque l'on compare les langues entre elles, on s'aperçoit que les flexions ou désinences des substantifs ne sont pas absolument nécessaires dans le langage. Le français, par exemple, et beaucoup d'autres langues se passent des flexions sans inconvénient; elles sont remplacées par des prépositions : ainsi, en français, par les prépositions à et de, qui se combinent avec l'article; ou bien, c'est la disposition des mots, c'est leur place dans la phrase qui détermine leur rôle.

Les Latins peuvent dire presque indifféremment : Alexander vicit Darium, ou Darium vicit Alexander, les flexions um et er distinguent toujours le sujet du régime, quelque place qu'on leur donne. En français pour exprimer la même idée, il n'y a point d'autre ordre que celui-ci : Alexandre vainquit Darius, parce qu'ici c'est la place même du mot qui indique son rôle dans la proposition. Nous voyons là une des différences qui séparent les langues analytiques des langues synthétiques : l'inversion, toute naturelle dans les langues synthétiques est en général impossible dans les langues analytiques. L'inversion est une grande ressource ; citons-en un exemple :

Cornélius Nepos, qui est avec Cicéron et César un modèle de la plus pure et de la plus élégante latinité, dit dans la Vie d'Annibal, Ch. I :

" Quod nisi domi civium suorum invidia debilitatus esset, Romanos videtur superare potuisse."

Le cas oblique est placé ici en avant, quoique ce ne soit par la construction naturelle, et par là l'écrivain met en relief le mot sur lequel il veut attirer l'attention.

[Cornélius, avec ce choix délicat qui caractérise dans toutes les langues les auteurs classiques, les écrivains modèles, a employé ici superare de préférence à vincere. En effet, superare indique plutôt la supériorité du talent qui donne un avantage sur notre adversaire, et vincere, la force et la prépondérance matérielles.]

S'il y a des langues qui manquent des flexions du grec et du latin, d'autres en revanche possèdent des flexions plus nombreuses que les deux langues classiques. De même en effet qu'un rayon de soleil peut se refléter de mille manières différentes, de même l'homme a trouvé mille moyens divers d'exprimer sa pensée.

Nous avons déjà parlé du sanscrit, qui a huit cas, les six cas du latin d'abord, et de plus deux qu'on appelle le causatif et le locatif. On trouve

ce grand nombre de flexions dans beaucoup d'autres idiômes, et, en général, dans ceux qui sont restés long-temps à l'état de nature pour ainsi dire, dans ceux où la littérature, où l'écriture même ne s'est montrée que tardivement. Il y a encore aujourd'hui des peuplades sauvages de l'Amérique qui ignorent l'écriture: dans la langue de ces peuples les flexions des substantifs et surtout les modes des verbes sont presque innombrables. Mais, pour nous borner à l'Europe, citons la langue que parlent les Basques sur les deux versants des Pyrénées, celle des Hongrois, enfin celle d'un pays qui confine à l'extrémité de l'Europe et de l'Amérique, le Gröenland: les substantifs dans cette langue ont dix flexions différentes.

C'est que le peuple est à la fois pressé et paresseux; pour gagner du temps il veut parler vite, et il n'aime pas à se donner la peine de prononcer les mots entièrement. Et comme il ne se fait presque aucune idée de la séparation des mots, il en résulte dans ces idiômes, qui se parlent et ne s'écrivent pas, une tendance perpétuelle à l'agglutination. Les mots, si l'on nous permet cette métaphore un peu basse, se collent les uns aux autres. Nous avons même en français beaucoup d'exemples de ce phénomène grammatical. Ainsi le mot aujourd'hui est composé des débris de cinq mots latins. Ce qui arrive journellement

chez les nations non civilisées, s'est produit dans le latin lors qu'il a été parlé par les barbares. C'est par un fait tout semblable qu'une préposition ou un adverbe se fondent avec un substantif, et finissent par former les flexions que nous appelons locative ou causative.

Mais dans cette étude qui pourrait être immense, contentons-nous de quelques réflexions sur les désinences des substantifs dans les différentes langues de l'Europe, et suivons l'ordre dans lequel les peuples qui les parlent sont arrivés en Europe.

Nous n'avons pas à parler des langues néo-latines, puisqu'elles n'ont point de flexions. Toutes les langues d'Europe où les substantifs ont des désinences, se rattachent à trois grandes familles, le Celtique, le Gothique et le Slave.

L'Europe a été peuplée d'abord par les Celtes, qui venaient d'Asie. Dès les premiers temps historiques, on les trouve répandus depuis le Pô jusqu'à la Manche; ils occupent même les îles britanniques. Les Teutons arrivent ensuite et s'étendent jusqu'au Rhin; ils sont suivis des Slaves, qui s'établissent dans l'Est de l'Europe.

L'étude des langues celtiques, entreprise dans le siècle dernier avec beaucoup d'ardeur, peut-être même avec plus d'ardeur que de critique, est aujourd'hui tom-

bée en discrédit. Un grand intérêt cependant doit s'attacher à une langue qui sort directement du Sanscrit, et qui doit être une sœur des langues grecque et latine. Mais une grande difficulté qu'offre l'étude du Celtique, c'est de démêler les éléments qu'il a reçus d'autres langues. Ainsi les Celtes de la Gaule qui de bonne heure se sont trouvés en contact avec les Colonies grecques, qui ensuite ont subi l'invasion romaine, ont dû emprunter beaucoup à la langue de ces deux peuples; pareillement le Celtique de la Grande Bretagne, par le commerce perpétuel des Saxons et des Normands, a dû se trouver mêlé de beaucoup de mots germains et français. Il ne reste du Celtique qu'un petit nombre de monuments, dépourvus d'intérêt littéraire, mais d'une grande importance grammaticale.

Le Celtique se divise en deux idiomes: le Gaëlique et le Cimbrique. Le Gaëlique lui-même comprend deux dialectes: l'un est la langue Erse, dont se servent les Irlandais; l'autre est le Calédonien qui est parlé dans les campagnes de la Haute Ecosse: car les villes aujourd'hui sont devenues tout-à-fait anglaises. Les prétendus poèmes d'Ossian sont en dialecte Calédonien, mais probablement composés au dix-huitième siècle; car tout paraît prouver qu'il ne faut pas voir là les chants d'Ossian, mais une fraude savante de Macpherson. Le Calédo-

-nien

est la langue des Highlanders, cette population qui fait le sujet de tant de romans de Walter-Scott.

Le Cymbe ou Cimbrique est l'idiôme qui se parle dans le pays de Cornouailles. Cette presqu'île montagneuse située à l'extrémité Sud-Ouest de l'Angleterre, et qui a long-temps défendu sa liberté, a gardé avec fidélité sa langue nationale. Le bas-Breton, qui est encore usité dans une partie de la petite-Bretagne, est un autre dialecte du Cimbrique. Il y a entre les idiômes Gaëlique et Cimbrique une grande affinité; ils diffèrent cependant pour les flexions des substantifs. On trouve cinq cas dans le Gaëlique; le nombre des flexions est donc déjà moindre qu'en Sanscrit. Au contraire dans le Cimbrique, les substantifs sont devenus indéclinables, comme dans les langues néo-latines. Dans le bas-Breton, le substantif n'admet guère d'autre flexion que celle qui distingue le pluriel du singulier, et encore ne l'admet-il pas toujours.

Est-ce l'influence de l'anglais sur le dialecte du pays de Cornouailles, est-ce celle du français sur le bas-Breton, qui leur ont fait perdre à l'un et à l'autre leurs désinences? C'est une conjecture vraisemblable. Au contraire, les Irlandais qui forment une race considérable, les Ecossais qui sont protégés par leurs montagnes, devaient conserver leur

langue plus pure de tout contact étranger.

Ces langues, comme on l'a dit plus haut, ont été cultivés d'abord avec trop d'empressement et de confiance. On ne connaissait pas assez le latin corrompu et la langue du moyen-âge dont nos langages modernes sont sortis, et, faute de ces connaissances, on a attribué au Celtique une influence exagérée sur les langues néo-latines.

Pour en donner un exemple, on a fait dériver du bas-Breton le mot français oie (anser) qui vient tout simplement de la langue latine corrompue.

Lorsqu'une langue se décompose, les familles de mots ont une tendance naturelle à se compléter; en général, ces familles sont toujours incomplètes dans les langues fixées. Ainsi avis en latin n'a pas d'adjectif qui lui corresponde; Aviarius signifie le marchand d'oiseaux. Au moyen-âge, où rien n'était plus fixe, où tout flottait incertain, on n'a pas hésité à former d'avis l'adjectif avicus, au feminin avica, qui à cette époque veut dire l'oie, c'est-à-dire l'oiseau domestique par excellence. Avica a fait auca, qui s'est écrit plus tard en italien oca; et de là à notre mot oie, on voit qu'il n'y a plus qu'un pas.

Auca est devenu oca, comme aurum est devenu

oro en italien, or en français.

La famille des langues Celtiques n'a pas eu de littérature, parce que les pays où elles se parlaient ont été envahis avant l'heure du développement littéraire de ces langues.

Arrivons maintenant à la famille Gothique, ou Teutonique. La première fois que les Goths apparaissent d'une manière certaine dans l'histoire, nous les trouvons établis sur les bords du Danube, dans la Bulgarie, la Valachie, et la Bessarabie. Là se trouvant en contact avec l'empire romain, ils ne tardèrent pas à se convertir au Christianisme. Ulphilas, un de leurs premiers évêques, traduisit pour eux le Nouveau Testament, du grec en gothique. Nous avons conservé la plus grande partie de ce monument de la vieille langue des Goths: elle présente une grande ressemblance avec le sanscrit; on y distingue cinq cas. Cette langue n'est plus parlée aujourd'hui dans sa forme première, mais elle vit dans plusieurs langues qui en dérivent directement: l'allemand, le Suédois, le Danois, le Hollandais; seulement le nombre des désinences que l'on trouve dans le Gothique a beaucoup diminué dans la plupart de ces langues modernes, à cause de la tendance qu'elles ont toutes à devenir analytiques. Beaucoup de mots en allemand sont tout à fait indéclinables au singulier; le Suédois seul a conservé à peu près autant de flexions qu'il y en avait dans l'ancien Gothique.

A. Coville.

12e Leçon.

Du nombre des Cas.

Quelques remarques sur la langue russe.

Du nombre des Cas.
Quelques remarques sur la langue russe.

Dans nos études de Grammaire comparée qui cette année ont pour objet spécial la syntaxe, nous sommes arrivés à la déclinaison du nom substantif. Nous avons fait une distinction entre les langues où les noms ont des flexions, et les langues où ils n'en ont pas. Parmi les idiomes où nous rencontrons des flexions plus ou moins variées, nous avons placé d'abord les deux langues classiques, le grec et le latin. Viennent ensuite les familles de peuples qui à des époques différentes sont arrivées de l'Orient et ont occupé l'Europe: 1° les peuples Celtiques qui ont formé comme l'avant-garde de cette grande invasion; 2° les peuples Gothiques ou Teutoniques, qui les ont suivis immédiatement et qui, au moment où commence pour nous l'histoire de l'Occident, sont déjà établis entre le Rhin et la Vistule, tandis que les Celtes occupent la partie de l'Europe comprise entre le Rhin et l'Océan. Nous avons déjà parlé des idiomes de ces deux familles de peuples, en ce qui concerne la déclinaison des noms substantifs. Il faut remarquer que ces idiomes ont une origine commune. Les noms, les verbes, les particules y sont primitivement les mêmes, avec des applications différentes,

il est vrai. On peut dire que ces langues, avec les langues littéraires de la Grèce, de Rome et de l'Inde, formeraient un magnifique ensemble dont toutes les parties se correspondent entre elles et s'expliquent mutuellement.

La troisième famille de langues est celle des langues Slaves. On appelle langues Slaves ou Slavonnes, les idiômes parlés par les peuples qui ont suivi immédiatement les races Teutoniques dans ce grand mouvement qui à des époques diverses a eu lieu de l'Est à l'Ouest. Vers le temps où commence la grande émigration de peuples dont la destruction de l'empire romain fut la suite, nous trouvons les Slaves établis à l'Est de la Vistule. Ils s'avancèrent successivement vers le Midi, de sorte qu'aujourd'hui ils s'étendent sur un immense territoire depuis l'Océan Glacial jusqu'à la mer Adriatique. En effet on compte parmi les Slaves: les Russes, les Polonais, les Bohêmes, les Serbes et les Illyriens, qui s'étendent jusqu'à Spalatro et Raguse. Les différents idiômes Slaves ont de grandes ressemblances entre eux. Leur déclinaison comprend sept cas: ils n'ont pas d'ablatif, mais en récompense ils ont un locatif et un causatif. Le locatif est un cas qui, sans préposition, fait entendre la situation où un objet se trouve: certains mots latins,

par exemple, sont de véritables locatifs, comme Romæ, à Rome. Ce qui en latin n'a lieu que pour les noms de ville, a lieu dans les langues slaves pour tous les noms. Le causatif marque que tel substantif est cause de telle ou telle action. L'ablatif en latin remplit le même rôle dans certaines phrases, comme: gladio percussus est. Il y a même des linguistes qui dans le désir naturel de conformer les grammaires des langues slaves à la grammaire latine, donnent au causatif le nom d'ablatif.

L'écriture n'est pas la même pour toutes les langues slaves: parmi ces peuples il y en a qui ont été convertis au christianisme par des missionnaires venant d'Italie et d'Allemagne: ces peuples ont reçu l'alphabet latin auquel ils ont fait les changements nécessaires pour exprimer les sons particuliers à leur langue. Ce sont les Polonais et les Bohêmes. Un peu plus tard les nations slaves situées plus à l'Est ont reçu le christianisme et l'écriture de Constantinople, alors chrétienne. Ces peuples ont adopté l'alphabet grec qu'ils ont conservé. Ce sont, pour n'en citer que deux, les Illyriens et les Russes, par exemple. On a remarqué dans l'histoire de l'espèce humaine que, l'écriture une fois introduite chez une nation, y reste toujours. Les

plus grandes calamités, la décadence la plus complète des arts et des lettres ne sauraient faire périr l'écriture : c'est un moyen si nécessaire, non seulement pour la littérature, mais pour les transactions les plus ordinaires de la vie, qu'il se conserve en dépit de tout, et à peu près avec son caractère primitif.

Nous connaissons l'histoire de la conversion des Russes au christianisme et de l'introduction de l'écriture chez ce peuple, par les écrivains byzantins et russes qui ont rédigé des chroniques peu de temps après ces événements. Ce fut l'an 388 de notre ère que le Grand Duc des Russes, voyant combien la religion chrétienne était supérieure à la grossière idolâtrie qui avait jusque là dominé en Russie, se déclara chrétien et épousa la sœur de Basile II, empereur de Constantinople. Le Grand Duc reçut des empereurs grecs le titre de Καισαρ, qui, comme on sait, était regardé comme inférieur à celui d'Auguste : de là est venu le nom de Czar. Nous savons le lieu où le premier Czar reçut la sœur de l'empereur de Constantinople et se déclara chrétien : ce fut dans la presqu'île Taurique, qui déjà alors était comprise dans la Russie. Sur

la côte occidentale de cette presqu'île s'élevait une ville appelée Χερσόνησος, et plus tard Χερσών : c'est dans cette ville, à cinq kilomètres de Sébastopol, près de la baie de la Quarantaine, que fut conclue cette alliance.

Les Russes ont donc reçu l'alphabet grec, mais ils l'ont pris tel qu'il était alors. L'écriture dont les Grecs Byzantins se servaient au Xe. siècle était pour l'écriture grecque ancienne ce que le Gothique était pour le Latin. C'étaient des lettres chargées d'ornements souvent d'assez mauvais goût : on la connaît sous le nom d'écriture onciale altérée. Le Σ par exemple, avait pris la forme d'un croissant C ; l'H avait pris cette figure И ; le N était devenu H et le T s'écrivait Т. Ce n'est pas tout : comme les peuples Slaves sont doués d'une extrême flexibilité d'organes, leurs idiomes présentent une prodigieuse variété d'inflexions et de sons ; il y avait une grande quantité de ces sons que les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec ne pouvaient pas rendre. On a compté en effet que dans les différentes langues de l'occident, il y avait trente à cinquante sons différents : or les langues Slaves et particuliè-

rement le russe, possèdent tous les sons que nous avons, et en outre quinze ou vingt qui leur sont propres. Comment rendre ces sons? On fut obligé d'ajouter à l'alphabet grec dix signes, ce qui porta le nombre des lettres de l'alphabet russe à trente-quatre.

Par exemple, pour exprimer le ch, on emprunta des langues sémitiques le ש et on en fit Ш. De même le son tch fut rendu par la lettre Ч. Le mot tchin s'écrit : ЧИНЪ. La dernière lettre indique qu'il faut insister sur la lettre précédente, et prononcer : tchinne.

Quand les Grecs avaient à exprimer un nom sémitique où se trouvait un j, ils employaient leur Z. Les Russes qui comptent le j parmi les lettres de leur alphabet, l'écrivent Ж. Le mot souhait, en russe s'écrit : ЖЕЛАНИЕ, jelanie.

Il voit, en russe, s'écrit ВИДИТЪ. видит (vidit) ; ce qui prouve que la prononciation du grec usitée encore aujourd'hui est celle des Byzantins, et a au moins dix siècles de date.

On voit quelle est la variété des sons de la langue russe. De là vient la grande facilité des Russes, et en général des peuples Slaves, à parler et surtout à bien prononcer toutes les langues.]

[Il ne sera pas inutile de dire à ce propos que le mot latin pronuntiatio, d'où vient le mot

français *prononciation*, a un tout autre sens. On le trouve avec trois acceptions différentes : 1° il veut dire proclamation publique, ce que les Espagnols appellent encore *pronunciamento* ; 2° il désigne une proposition quelconque. Cicéron dit (*De fato XI*) " *Omnis pronuntiatio aut vera aut falsa est* " ; 3° il exprime le débit oratoire : " *Pronuntiatio est ex rerum et verborum dignitate vocis et corporis moderatio.* " En français le mot *prononciation* désigne tout autre chose : il se dit de l'articulation des syllabes et des mots. Les Latins expriment cette idée par *oris pressus ac sonus*." Cicéron dit d'un certain Q. Valerius Soranus, qui né au Nord de l'Italie, prononçait moins bien le latin que les hommes élevés à Rome : " *Nemo est quin litteratissimum togatorum, Q. Valerium Soranum, lenitate vocis atque ipso oris pressu et sono facile vincat.*" (*De Oratore III*). Tite Live exprime la même idée par " *prolatio* ". Il raconte (*Livre XXII, 13*) qu'Annibal ayant dit à son guide de le conduire à *Casilinum*, celui-ci entendit *Casinum* et Tite-Live nous donne la raison de cette méprise. C'est que les Carthaginois prononcent très difficilement le latin : " *Quoniam os abhorret ab latinorum nominum prolatione*."]

Le nombre des langues où les substantifs et les adjectifs n'ont plus de flexions est fort considérable: presque toutes ces langues n'en ont pas toujours été privées. On s'aperçoit d'une marche progressive, d'une tendance à devenir analytiques qui est la même pour presque toutes les langues. Nous ne connaissons guère qu'une seule exception: la langue hébraïque, qui certainement est fort ancienne, n'a point de cas, ou plutôt elle fait pour le génitif un changement en sens inverse. Au lieu de dire: "le roi de la terre", elle dit: "du roi la terre", c'est-à-dire que le mot dépendant reste indéclinable, et que le changement s'opère dans le mot qui précède. C'est bien, comme on voit, une espèce de déclinaison, mais en sens contraire.

Dans le persan moderne les substantifs et les adjectifs sont également indéclinables. Il en est presque de même en Anglais, où pourtant l'on peut découvrir quelque trace de déclinaison. Les langues néo-latines ont conservé la distinction du singulier et du pluriel: mais pour les cas il n'y a plus de changement. Nous présenterons la prochaine fois des observations sur cette perte successive des cas, et nous dirons quels sont ceux qui ont résisté le plus long-temps dans cette sorte de naufrage des terminaisons.

Bréal.

13e Leçon.

Du génitif.

Le génitif se maintient long-temps encore dans le dépérissement des désinences marquant les cas.

Des différents rapports exprimés par le génitif.

Du génitif. — Le génitif se maintient longtemps encore dans le dépérissement des désinences marquant les cas. — Des différents rapports exprimés par le génitif.

Il faut dire quelques mots sur la désinence qu'on appelle Génitif. Quand on étudie l'histoire des langues pendant leur décomposition, on s'aperçoit que c'est la terminaison qui subsiste le plus long-temps. On sait que toutes les langues tendent à devenir de synthétiques analytiques, c'est-à-dire à perdre leurs flexions casuelles et verbales, et à exprimer les rapports par des pronoms et des particules prépositives. Mais le même phénomène se peut observer partout, quand un idiome se dissout pour faire place à un autre qui se forme des débris du premier. Le génitif repousse aussi long-temps qu'il est possible la particule qui vient compléter le sens du substantif près de perdre sa désinence caractéristique. Pour ne prendre qu'un exemple dans la langue française en particulier, le de est comparativement d'usage presque récent. Si l'on considère les plus anciens monuments de la langue romane, dont la langue française actuelle s'est formée, on verra qu'on n'y emploie presque jamais la préposition de pour indiquer le rapport exprimé en latin par le génitif. Le fils d'Othon s'écrit ordinairement : le fils Odon. Il faut

encore remarquer ici l'adoucissement de la consonne et le changement du th en D. Cette façon de parler s'est conservée surtout pour certains substantifs qui ont gardé long-temps une désinence différente pour le nominatif et les cas obliques. Ainsi pour Dieu, on disait Dieu au nominatif, et Dié aux autres cas. "Dieu aïe" était le cri de guerre des Normands; "Dieu le volt", celui des Croisés. Il y a donc au nominatif une lettre où l'on retrouve un reflet de l'S qui dans Deus marque le cas sujet. Aux autres au contraire: Dei, Deo, il n'y a plus lieu de mettre d'S, et l'é remplace les dernières lettres du mot latin. Plus tard, au quatorzième siècle, quand la langue romane devint la langue française, la particule de est encore rarement employée. Par exemple, dans un roman de cette époque, un chevalier dit: "puisque la mère Dieu (en parlant de la Vierge) le veut, ne le doi mie desvouloir". Remarquons que les manuscrits de ce temps-là sont assez d'accord sur l'orthographe que nous avons donnée. Elle est particulièrement constante pour doi. Il n'y a presque jamais d'S à la 1re personne de l'indicatif présent, c'est un reste de la conjugaison latine. Debeo et les autres verbes en eo n'ayant point cette lettre, leurs contractions, comme doi n'en ont pas dû

avoir. La seconde au contraire en a une; debes, et elle se retrouve dans tu dois. [Nous pourrons nous arrêter encore ici pour faire une autre observation: car dans ces essais de poésie, il n'y a presque pas de mot qui ne puisse donner lieu à des remarques intéressantes. Mie est une de ces particules que la tendance à rendre le langage net et clair a fait appeler au secours de la négation, quand le non sonore des latines est devenu ne. C'est ainsi que l'on a ajouté punctum, passum, rem, qui sont devenus point, pas, rien. Une autre expression de ce genre était mica, la moindre parcelle, dont on a fait mie, qui a manqué d'être reçu dans la langue actuelle. On en trouve cependant un exemple dans Lafontaine: c'est le dicton picard qui termine la fable de l'enfant et du loup:

|ch Biaux sires leups n'écoutez mie
Mère tenchent chen fieu qui crie.

Des étymologistes ont prétendu que ce mot était la contraction de minime. Mais c'est là une invention de grammairien mal fondée. Pour remonter à la véritable origine des mots français, il faut souvent consulter l'italien et l'espagnol qui sont restés plus près du latin que notre langue. Ainsi mica se dit en italien dans le sens où nous employons pas et point. Ne mie est une

locution valaque qui veut dire rien. Si l'on cherche dans les auteurs anciens, on trouve que Catulle s'est servi de cette forme :

Nulla in tam magno est corpore mica salis.]

Pour revenir à notre premier sujet d'études, – c'est surtout devant le nom de la divinité et les noms propres que la particule de a été adoptée, comparativement assez tard. Cela existe encore actuellement dans quelques phrases : la fête-Dieu, l'Hôtel-Dieu. Dieu est là un véritable génitif, comme les noms propres dans les manières de parler suivantes : le musée Napoléon, et en italien il palazzo Borghese, la Villa Pamfili.

On a dans la langue hellénique un exemple frappant de cette particularité. Les désinences ont à peu près disparu dans la langue du peuple ; cependant le génitif se maintient, existe encore. Ainsi, au nominatif ἡ εἰκόνα, l'image ; au génitif τῆς εἰκόνας, de l'image ; le datif a disparu, et, pour à l'image, les Grecs disent : εἰς τὴν εἰκόνα, et par contraction 'στὴν εἰκόνα. [L'altération du mot εἰκών, dont l'accusatif est devenu le nominatif, a dû avoir lieu de très bonne heure. Quand la science du grec se perdait en Occident, et qu'on ne le connaissait plus que pour l'entendre prononcer par les Grecs

que leurs affaires appelaient dans les ports de l'Italie, ou de la France méridionale, on disait déjà εἰκόνα pour le nominatif. Dans le latin du moyen âge, on trouve en caractères latins *icona*, *iconæ*, preuve que tel était le son qui frappait l'oreille. Grégoire de Tours qui écrivait au sixième siècle, donne *iconia ejus*.]

Dans le génitif Aristote et les plus anciens grammairiens de l'antiquité, ne voient que le possessif, c'est-à-dire le cas qui marque possession ou dépendance d'une chose. Ils l'appellent souvent κτητικὴ, sous entendu πτῶσις, et encore γενικὴ, parce qu'il marque la race, la famille, surtout en grec. C'était l'usage de désigner les personnes par le nom de leur père : "*Socrate fils de Sophronisque*; *Σωκράτης ὁ Σωφρονίσκου*". Dans l'expression *animi militum*, les courages des soldats, il y a encore une sorte de possession; les courages sont ceux des soldats, leur appartiennent.

Mais quand on réfléchit, on voit que dans toutes les langues qui ont des flexions, l'emploi de ce cas ne se borne point aux circonstances dont nous venons de parler. Le génitif n'est pas toujours possessif. Dans la plupart des langues il a aussi le sens partitif, c'est-à-dire qu'il désigne une partie d'un tout : "*quelques-uns de nous*", ce n'est plus un

possessif. Dans cette phrase d'Hérodote (VI. 8) Παρῆσαν οἱ Ἴωνες σὺν δέ σφι καὶ Αἰολέων οἱ Λέσβον νέμονται, on retrouve l'emploi partitif du génitif. De même dans celle-ci de César (De bello Gallico. I. 1): "Gallorum omnium fortissimi sunt Belgæ". [Ce passage peut servir à rappeler une critique contre ceux qui prétendent que le bas-Breton a été parlé entre le Rhin et les Pyrénées. Ils n'ont pas fait attention que César dit de la Gaule qu'elle est: "divisa in partes tres:..... Hi (les habitants de ces trois parties) omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt". (ibid). Il est probable que dans l'Aquitaine on se servait du basque, de l'armoricain dans la contrée du Centre et dans quelques parties du Midi. Enfin les Belges étaient probablement une autre race qui avait son idiome particulier.]

Dans toutes les langues européennes où il y a des désinences, le génitif est employé dans le sens possessif et dans le sens partitif. Entre les dialectes de l'Amérique Méridionale, il y en a où chacun de ces sens a une terminaison différente: l'une marque le possessif, l'autre le partitif.

Il y a encore une autre manière de se servir

du génitif ; c'est pour marquer une qualité. Il n'y a alors ni possession, ni partie d'un tout, comme dans cette phrase de Tite Live (III, 57) : "Les Latins portèrent au Capitole une couronne d'or d'un faible poids ; "Latini Coronam auream in Capitolium tulere parvi ponderis." Dans ce cas le génitif est qualificatif en latin comme dans d'autres langues

E. Benoist.

14e Leçon

Des différents rapports exprimés par le génitif.

De la forme analytique du génitif en latin.

14e Leçon.

Des différents rapports exprimés par le génitif.

De la forme analytique du génitif, en latin.

Des différents rapports exprimés par le génitif. De la forme analytique du génitif, en latin.

La grammaire grecque, déjà entièrement formée quand Rome était encore dans un état de barbarie littéraire, a exercé une grande influence sur la formation de la langue latine.

Les plus célèbres écrivains latins, et même les premiers auteurs romains se sont efforcés de former leur langue, encore rude et barbare, sur la langue des Hellènes, de les assimiler, de leur donner des tournures semblables.

De là vient que, pour les substantifs, les terminaisons sont absolument les mêmes en grec et en latin. De plus, comme le nombre des désinences est très petit, si on les compare aux conceptions de notre esprit, il arrive souvent que la même terminaison exprime plusieurs rapports dont le sens est assez divers, mais qui se ressemblent dans l'une et l'autre des deux langues que nous venons de nommer.

Ainsi, dans les études sur la philosophie du langage, qui ont pour but de découvrir l'origine et d'expliquer les formes grammaticales de tous les mots, on voit que chaque terminaison, dans les langues qui en ont de différentes, répond à plusieurs

rapports ; et ces rapports, en grec et en latin, sont à peu près les mêmes.

Parlons d'abord du Génitif. Avec un peu de réflexion on voit que cette terminaison exprime au moins quatre rapports assez différents.

Le plus fréquent de ces rapports, est ce qu'on pourrait appeler le génitif possessif ; qui indique une dépendance marquant une possession, ou ce qui ressemble à une possession.

Ex : le palais du roi

ἀνάκτορα βασιλέως.

L'article est supprimé, si vous parlez du roi qui vous gouverne ; l'article est nécessaire, si vous parlez d'un roi étranger : il faut dire dans ce cas :

ἀνάκτορα τοῦ βασιλέως.

De même, si je veux désigner la maison de mon père, je dis : οἰκία πατρός. Si je veux indiquer la maison du père de mon voisin, je dis : οἰκία τοῦ πατρός.

Dans les langues néo-latines, c'est la préposition *de*, qui tient lieu du génitif possessif.

L'emploi de ce génitif est le plus fréquent.

Aussi les grammairiens anciens hésitaient-ils entre le mot *génitif*, qui indique la race, la famille (en grec, γενητικός) et le mot *possessif*, (en grec κτητικός)

Le deuxième rapport du génitif, dans les trois langues classiques, est celui qu'on pourrait appeler le rapport partitif. On l'emploie pour désigner la partie d'un tout :

Ex : "le plus brave de tous",
"fortissimus omnium."

Les langues synthétiques qui ont beaucoup de désinences, tendent toujours à devenir analytiques, c'est-à-dire à restreindre le nombre de leurs terminaisons variées.

Aussi long-temps que subsiste la civilisation d'un peuple, l'orthographe arrête, dans les langues, cette tendance à devenir analytiques, de synthétiques qu'elles étaient d'abord. Le langage des classes élevées s'y oppose également : mais le travail de transformation continue dans l'idiome populaire.

A Rome, du temps même de Cicéron, on remarque déjà une tendance à remplacer le génitif partitif par la préposition de.

Les exemples à l'appui de cette assertion doivent se chercher surtout dans les ouvrages de Cicéron écrits en dialogues, et dans les récits.

Au chapitre 24 de la Milonienne, on trouve cette phrase :

" deinde se gladio percussum esse ab uno de illis ......" , de illis est mis ici pour illorum.

C'est déjà une forme analytique. Quant à remplacer le génitif par la préposition de, les bons auteurs, en latin, n'offrent pas d'exemples d'une telle liberté.

Mais s'il s'agit du génitif partitif, les exemples abondent :

C'est une preuve évidente de la différence des rapports exprimés par ces deux génitifs.

Dans Térence, à la 1re Scène du IVe acte de l'Heautontimorumenos, on lit ces mots :

« partem de nostris bonis » pour « partem bonorum nostrorum ».

Mais ces désinences communes en um étaient trop sonores : l'orateur romain évitait avec soin ces mots nommés ὁμοιοτέλευτα, trop peu harmonieux, trop durs à l'oreille.

Dans les poètes, le génitif partitif est également remplacé très souvent par la préposition de, suivie d'un ablatif.

Lucrèce dit quelque part, dans le De natura Deorum :

« Cætera de genere hoc ... »
pour cætera hujus generis.

Mais plus on avance dans l'histoire de la langue latine, plus cette forme analytique du génitif partitif devient fréquente.

Quant aux exemples de la forme analytique du

génitif possessif, il faut franchir un long intervalle de siècles avant de les rencontrer.

Dans cet état de barbarie où se trouvait la langue latine au VIIe et au VIIIe siècle de notre ère, la masse du peuple, alors fort ignorante, voulant exprimer les rapports marqués en latin par le génitif, fit preuve, dans l'emploi des prépositions, d'un certain tact, d'une certaine sagacité.

Pourquoi, par exemple, choisir de préférence la préposition de, pour remplacer le génitif synthétique latin ?

Pourquoi ne pas choisir e ou ex ; a ou ab ?

C'est qu'il y a, en latin, une distinction réelle entre les trois prépositions.

De marque la séparation d'une chose, d'abord très rapprochée d'une autre chose.

A ou ab marque seulement l'action de s'éloigner. Abire signifie s'éloigner, mais ne marque pas que celui qui s'éloigne d'un lieu en était d'abord très rapproché.

E ou ex marque aussi une séparation, un éloignement, mais du centre même d'un lieu.

Ainsi exire signifie : sortir d'une enceinte.

On comprend alors pourquoi la préposition de a été choisie de préférence, surtout pour le génitif possessif, et a marqué analytiquement les cas

Cependant la désinence que nous appelons génitif exprime encore d'autres rapports que le partitif et que le possessif.

Ici, on remarque la même conformité entre le grec qui a agi sur le latin, et le latin qui a agi à son tour, non seulement sur les langues néolatines, comme il était tout naturel, mais encore sur les langues de souche gothique ou teutonique.

Ces langues, en effet, dès le moment où on les écrivit, se sont conformées autant que possible à la grammaire, aux formes grammaticales, et aux constructions latines. De là ces ressemblances curieuses entre des idiomes d'une origine fort différente.

Outre le possessif et le partitif, il y a un troisième rapport que les langues classiques et les idiomes sur lesquels elles ont exercé une grande influence, expriment également par le génitif : c'est le rapport qualificatif, ou génitif qui désigne la qualité, soit d'une personne, soit d'une chose.

Au septième livre de son Histoire, Hérodote, décrivant la marche triomphale de Xerxès, aux environs de Sardes, s'exprime en ces termes :

" Τούτου, δὲ ὄπισθεν (sous entendu ἅρματος) αὐτὸς, Ξέρξης ἐπ' ἅρματος ἵππων Νισαίων."

Ici le génitif Νισαίων ἵππων n'est ni possessif, ni partitif ; il est qualificatif.

Il détermine le char qui précédait Xernès : il le décrit, ou le qualifie.

Louis Petit.

15e Leçon.

Du génitif qualificatif.

Du génitif causal.

Du génitif qualificatif.
Du génitif causal.

La ressemblance qui atteste l'origine commune du grec et du latin, n'est pas moins entre la syntaxe qu'entre les mots pris isolément, et considérés dans leurs radicaux comme dans le système de leurs flexions. Cette ressemblance ne se montre nulle part mieux que dans le sens et l'emploi de chacune des désinences des substantifs.

Revenons au génitif, dont nous nous étions occupés dans la leçon précédente. Il ne faut pas croire que les rapports marqués par ce cas soient les mêmes dans toutes les langues. Dans les trois langues classiques, le génitif exprime quatre rapports que nous examinerons successivement.

Nous avons déjà parlé de deux de ces rapports: du génitif possessif, et du partitif. Ces deux rapports se retrouvent dans presque toutes les langues Indo-européennes, même dans les idiômes gothiques, exprimés par le génitif. Il n'en est pas de même du génitif qualificatif. Nous en avons déjà donné des exemples en grec. En latin, on trouve de même le substantif qui en détermine un autre en s'appliquant à lui comme attribut, comme qualité, mis

au génitif. Rien n'est plus ordinaire que ces formes : "Homo magni, summi ingenii." Pour prendre un texte d'auteur, voici un exemple choisi entre mille : c'est une phrase d'Eutrope, abréviateur estimable, qui parle une bonne langue, quoique vivant au quatrième siècle, et nous donne d'utiles renseignements sur l'histoire de l'empire : "Titus," dit-il" (VII.21) "Titus facilitatis et liberalitatis tantae fuit, ut nulli quidquam negaret."

Le génitif qualificatif se trouve aussi employé pour exprimer la qualité d'objets inanimés. Dans un des rares passages où Tite-Live semble sentir la différence entre Rome naissante et la Rome de son temps, la Rome d'Auguste toute en marbre, lui, si
(III. 57) peu curieux des débris alors encore bien nombreux des anciens temps de Rome, semble avoir, par je ne sais quel hasard, vu la couronne que les Latins, du temps des décemvirs, apportèrent au Capitole ; il en parle ainsi : "Latini coronam auream in Capitolium tulere parvi ponderis ;" et il ajoute cet aveu remarquable chez lui : "prout res haud opulentae erant". Nous avons tout-à-fait là un exemple du génitif qualificatif, déterminant un objet inanimé.

[Remarquons en passant "tulere." Les écrivains de l'âge d'or de la latinité n'emploient

guère en prose que cette forme ; "talerunt", en prose, est déjà un léger indice qui marque qu'on s'éloigne de l'usage de la meilleure époque du siècle de Cicéron et de César.]

C'est ce même génitif qualificatif que nous retrouvons dans cette locution : "Vino argenti", et jusqu'en français, dans des locutions où il a passé sans se faire marquer et accuser par la préposition de. Ainsi dans cette phrase : "il a force argent". Cette phrase, où le génitif n'est pas rendu par de, n'est point isolée en français, et l'on pourrait y trouver plusieurs autres locutions présentant le même caractère : ainsi "l'hôtel-Dieu, la fête-Dieu", et d'autres du même genre. C'est que dans ce travail des langues synthétiques tendant à devenir analytiques, c'est le génitif qui persiste le plus long-temps. On a été très long-temps, dans le roman ou l'ancien français, à adopter pour exprimer le rapport de possession la préposition de, et, au douzième siècle, on avait encore dans quelques mots un génitif synthétique, différant par sa forme même du nominatif.

Le génitif exprime encore dans les trois langues classiques, un quatrième rapport, assez différent des autres. C'est celui que, faute d'un autre terme, nous appellerons Causal. On en trouve partout des

exemples chez les anciens. Ainsi Thucydide, parlant des causes de la guerre du Péloponnèse et venant de rapporter un sujet de dissentiment entre les Corinthiens et les Athéniens, s'exprime ainsi :

(I. 55) « αἰτία δὲ αὕτη πρώτη ἐγένετο τοῦ πολέμου τοῖς Κορινθίοις ἐς τοὺς Ἀθηναίους ».

[Il y a sur ce texte plusieurs observations à faire. D'abord ce qui a rapport au dialecte. Selon ce que nous apprennent les Grammairiens, le dialecte Attique moyen, représenté par Thucydide, fait très peu d'élisions : ainsi il écrit δὲ αὕτη ; on écrivait plus tard δ' αὕτη. Thucydide écrit partout la préposition dans ἐς ; Démosthène, εἰς.

On a dit souvent que la langue grecque, si riche d'ailleurs, était d'une grande pauvreté pour le verbe être. Le verbe substantif n'a pas d'aoriste ni de parfait en grec. Le latin, lui, emprunte le passé du verbe être à la racine fu qui se trouve en grec dans φύω. Les langues néo-latines ont eu recours pour former le passé d'être à « Stare » : « J'ai été, io sono stato. » Les Grecs anciens se servaient de γίγνομαι au même effet. Ayant été se dira γενόμενος, ἐγενόμην, j'ai été je fus. Ainsi ici : « αἰτία αὕτη ἐγένετο, ce fut là la cause ».

Le grec moderne ou romaïque, quoique en

(1) en ce point

général resté plus près du grec qu'aucune langue néo-latine du latin, a pourtant une tendance à suivre leur analogie. Pour former l'aoriste d'εἶμι, le romaïque n'emprunte pas un temps à ὑπάρχω, mais au synonyme de stare, ἵστημι: j'ai été, ἐστάθην, ou, comme dit le peuple: ἐστάθηκα.]

Le même génitif causal se retrouve en latin. Ainsi, dans Cicéron (Lett. à Attic. IX. 11)

« Pompeio et Senatui pacis auctor fui. »

(De claris Oratoribus) 18. §.

De même, dans cette curieuse et piquante comparaison entre les progrès de l'éloquence chez les Romains et ceux de la sculpture chez les Grecs, Cicéron parle ainsi des œuvres plastiques sorties des mains de Polyclète:

« Polycleti signa jam plane perfecta sunt. »

Il n'est pas besoin de dire que ce génitif causal se retrouve en français marqué par la préposition de, en italien par di. En italien on retrouve encore des traces d'un génitif synthétique dans plusieurs mots composés, comme par exemple dans « terremoto », expression qui s'employait de préférence au quinzième siècle pour dire: « tremblement de terre ». Maintenant on ne se sert plus guère que du mot « tremuoto »,

formé par la transposition de la lettre r.

[Rien n'est plus fréquent dans les langues néo-latines que cette singulière transposition de l'r. Ainsi "miraculum" (miracolo) est devenu en espagnol "milagro"; "Druentia, Durance"; forum Julii, Fréjus." Plus les mots ont été maniés et usés par un emploi populaire et journalier, plus le déplacement a été fort. Ainsi "caseus formaticus" est devenu d'abord "formaticus" tout court, puis "fromage;" en italien "formaggio". Là l'r n'a pas changé de place.]

G. Perrot.

16.e Leçon.

Du Datif.

De la forme du Datif
dans les langues néo-latines.

Du Datif direct.

Du Datif dit *dativus commodi*.

Du Datif. – De la forme du datif dans les langues néo-latines. – Du datif direct. – Du datif dit *dativus commodi*.

Après le génitif, la désinence que l'on rencontre d'habitude dans nos grammaires, c'est le Datif. Chacun sait que cette désinence, dans les différents idiômes où elle se trouve, sert à marquer le rapport d'attribution, de profit ou de dommage apporté à quelqu'un : quelquefois aussi le pourquoi, le *finis cui* ... Par là, par cette fonction, le datif se distingue de l'accusatif, qui sert à marquer le régime direct des verbes actifs ou transitifs.

Dans les langues néo-latines, qui ont perdu les désinences du latin, dans la langue persane aussi, on supplée à ces désinences par des particules : et pour le rapport qui nous occupe en ce moment, il est marqué dans toutes les langues néo-latines par la préposition à (au, aux, pour à le, à les). Toutefois, car en linguistique comme en toute autre science, il n'y a rien d'absolu, parmi les langues néo-latines, il y en a une qui présente à cet égard une exception remarquable. C'est la langue Roumaine, ou le Moldo-Valaque ; cette langue qui offre tant de phénomènes curieux en linguistique, et qui est parlée en Valachie, en Moldavie,

et jusque dans la direction des Balkans, sur la rive droite du bas-Danube.

C'est qu'à la différence des autres langues néo-latines, qui viennent d'un latin décomposé sous la pression des langues Teutoniques, le Moldo-Valaque vient d'un latin qui a éprouvé la meme décomposition sous la pression de l'idiome Slave. De là des combinaisons fort singulières, et pour lesquelles on peut recourir à ce qui a été dit de cet idiome dans la 1re partie de ce Cours, où l'on a traité avec autant d'étendue qu'il était possible de l'origine des langues.

Cette langue Roumaine est donc la seule, parmi les néo-latines, qui garde encore une flexion particulière pour le datif et n'a pas recours, pour marquer ce rapport, à une particule. Mais cela arrive surtout pour le datif pluriel: ainsi cette phrase "il se soumet aux lois" se dirait en Roumain: "Se supune legilor". Lor est, dans cette langue, la terminaison particulière du datif pluriel. C'est probablement une altération du pronom illorum (génitif pluriel de ille, illa, illud) détourné de sa signification. Car on remarque que cette forme du pronom ille, terminée par deux syllabes sonores, a résisté davantage à la décomposition, et peu à peu a pris la place des

autres cas. C'est ainsi qu'elle a pris la place du datif, par exemple dans la forme française, leur, pour à eux, dans cette phrase : "je leur donne". La forme pronominale, qui sert à marquer ce rapport, est certainement celle du génitif latin, la désinence de ce génitif au pluriel.

Ainsi a disparu la 1re syllabe du pronom latin ille, génitif, illorum. Le Grec moderne présente une abréviation du même genre pour le pronom αὐτός : et de même que nous disons "lui" pour illi, de même les Grecs disent τῷ pour αὐτῷ. Ainsi, "je lui ai donné" se traduirait en Grec moderne par τῷ ἔδωκα. αυ, la 1re syllabe de αὐτός, s'est perdue comme il dans il-le ; encore faut-il observer que τῷ est la forme savante, — celle des gens instruits qui veulent établir le plus de rapports possible entre la langue actuelle et le Grec ancien. Mais le peuple dit τοῦ, au datif : et alors, c'est comme en français la désinence d'un ancien pronom au génitif, qui est devenue la forme spécialement affectée au rapport marqué par le datif.

Revenons aux langues classiques. Quand on soumet les phrases à une analyse logique, on arrive à distinguer un datif direct, et un datif indirect.

Le datif direct s'emploie quand il s'agit de communiquer une chose, ou de défendre les intérêts de quelqu'un. et alors, le verbe étant actif, est accompagné d'un autre régime à l'accusatif. Ainsi, dans le 24e Chant de l'Odyssée, Ulysse aborde son vieux père qui ne le reconnaît pas ; et feignant d'être le chef d'une île lointaine, il lui conte qu'il a reçu dans cette île Ulysse errant qui lui a parlé de Laërte, et qu'il lui a fait présent de sept talents d'or artistement travaillé.

(Vers 273.) Χρυσοῦ μέν οἱ δῶκ' εὐεργέος ἑπτὰ τάλαντα.

[Il n'est pas question ici de talents d'or, tels qu'on eût pu les donner au temps de Périclès. Car, et c'est là un des charmes de ces poèmes homériques, ils nous peignent les Grecs dans leur état primitif, et nous permettent ainsi de mesurer à une époque postérieure leur progrès dans la civilisation. Or, dans cet état primitif, les Grecs ne connaissaient pas l'argent monnayé : tout se faisait par échange. Ici donc, il ne peut être question que d'objets en or, comme des agrafes ou autres ornements. C'est un poids, et non une somme, de sept talents.]

Quoiqu'il en soit, et pour revenir à nos explications grammaticales, οἱ est le datif d'un pronom qui répond au pronom latin se, sibi, et qui n'a pas de nominatif usité, mais dont le génitif est ἕο,

l'accusatif ἕ. Au pluriel, le nominatif est σφέες et le datif σφί ou σφίσι. Ce pronom est d'un emploi très fréquent dans Homère, dans Hésiode, et même dans les premiers écrivains attiques : il rappelle, par sa forme, le pronom sanscrit svă, qui veut dire "lui-même", et dont le datif pluriel est <u>svahi</u>.

[Presque toujours, quand un mot grec porte l'esprit rude, le terme latin qui correspond à ce mot commence par une <u>s</u>. Ainsi <u>ὗς</u> a fait en latin <u>sus</u> ἅλς a fait <u>sal</u> ; de même <u>ἕ</u> est devenu <u>se</u>. Σφί a fait <u>sibi</u>, qui rappelle la forme sanscrite svahi, par l'intermédiaire de la forme grecque σφί.]

Tel est l'emploi du datif direct.

On peut encore ranger dans la même classe le datif auquel les grammairiens du moyen-âge, les premiers, je crois, ont donné le nom de <u>dativus commodi</u>, c'est-à-dire ce qui se fait dans l'intérêt de quelqu'un. Prenons un exemple dans Xénophon, écrivain plus châtié que profond, mais le modèle du style attique le plus pur. Dans le meilleur de ses ouvrages philosophiques, dans les <u>Mémoires sur Socrate</u>, ἀπομνημονεύματα τοῦ Σωκράτους, il dit dès le début :

"οἱ γραψάμενοι Σωκράτην ὡς ἄξιος εἴη θανάτου τῇ πόλει", "ceux qui ont accusé Socrate, en disant qu'il méritait la mort, dans l'intérêt de la ville"

(ou plutôt de l'Etat, πόλις, dans les idées helléniques, embrassant toutes les parties de l'Etat) le datif τῇ πόλει répond tout-à-fait à ce que nous avons appelé plus haut le datif d'intérêt, ou pour prendre le mot de la scholastique et du moyen-âge, le dativus commodi.

[Remarquons, à propos de cette phrase de Xénophon, la force du moyen : γράφω, j'écris ; γράφομαι, je remets une accusation écrite aux magistrats. Quant à ὡς, certains grammairiens grecs prétendent qu'il s'emploie, alors que l'on doute soi-même de la vérité de ce que l'on dit, et que ὅτι est plus affirmatif : mais les écrivains grecs les plus corrects et les plus élégants n'observent pas toujours cette distinction.]

Ce dativus commodi se reproduit sans cesse dans les anciennes formes de la langue grecque, et jusque dans les proverbes. On connaît ce général athénien, Timothée, tellement habile ou heureux dans ses entreprises militaires, qu'on l'avait représenté endormi, et la Fortune s'approchant de lui pendant son sommeil, tenant dans un filet des villes prises et des couronnes. De là ce proverbe : εὕδοντι κύρτος αἱρεῖ, qui répond à notre locution française : le bien lui vient en dormant. (κύρτος est une sorte de filet

de pêche, une nasse) " Le filet prend (des poissons) à lui dormant." C'est encore ici le datif d'intérêt. Quelquefois le proverbe se rencontre sous une forme abrégée : εὕδοντι κύρτος.

En latin, on trouverait un très grand nombre d'exemples du même genre. Cicéron, dans le troisième livre du De Officiis, dit : " neque enim solum nobis divites esse volumus, sed liberis, propinquis, amicis, maximeque reipublicæ."
" Ce n'est pas pour nous seulement que nous désirons d'être riches, c'est pour nos enfants, pour nos proches, nos amis, et surtout pour la république." C'est encore le datif d'intérêt.

[Propinqui, en latin, n'est pas la même chose que cognati : celui-ci a un sens plus restreint, et ne se dit que des parents unis par les liens du sang. Propinqui, ce sont les parents, au sens le plus large, c'est tout à fait notre mot proches. ~~Ensuite~~, propinqui répond bien au mot grec ἀγχιστεῖς ; de même Cognati répond à συγγενεῖς, et Affines, ~~[illegible]~~ à κηδεσταί ou κηδεμόνες. Les affines et les cognati sont entre eux propinqui ; de même que les κηδεσταί et les συγγενεῖς sont entre eux ἀγχιστεῖς. Les bons écrivains ne confondent jamais ces diverses nuances.]

(Tel est, en y joignant le dativus commodi, l'emploi de ce que nous avons appelé le Datif direct. Mais par l'analyse logique, on découvre dans presque toutes les langues un autre emploi non moins fréquent du datif. C'est un datif, tantôt locatif, tantôt instrumental, c'est-à-dire qui désigne l'endroit où une chose a lieu, ou l'instrument au moyen duquel une chose se fait. En Grec, ce datif se rencontre de plus en plus, à mesure qu'on remonte plus haut dans la langue. Nous l'avons déjà appelé le Datif indirect : il fera l'objet de notre prochaine leçon).

Perraud (Philippe)

17e Leçon.

Du datif indirect.

Datif locatif.

Datif instrumental.

Du datif indirect.
Datif locatif.
Datif instrumental.

Dans les leçons précédentes nous avons parlé des différentes flexions des substantifs dans les trois langues classiques, et donné l'analyse de ces désinences. Nous nous sommes entretenus du génitif, et nous avons la dernière fois commencé le datif. Nous avions remarqué que ces langues emploient le datif, comme les autres flexions, tantôt d'une manière directe, tantôt d'une manière indirecte. nous trouvions l'emploi direct du datif dans cette phrase : donner à quelqu'un; dare alicui; δίδοναι τινί; ou dans ce que l'on appela au moyen-âge, le dativus commodi, quand on veut exprimer qu'on fait une chose dans l'intérêt de quelqu'un. Nous nous occuperons aujourd'hui de l'emploi indirect du datif.

Après un examen attentif et logique des idées exprimées par la désinence du datif, on voit qu'on en fait un emploi tout autre que celui que nous avons remarqué. Cet emploi, par la nature même des circonstances où il a lieu, peut se diviser à son tour de deux manières distinctes : d'un côté le datif indirect est destiné à marquer le lieu, et alors on l'appellera datif locatif; d'autre part, il peut passer

désinence avertit que l'on parle d'un instrument, d'un mode, d'un moyen, et alors il est dit instrumental.

Le datif locatif se retrouve dans les trois langues qui sont l'objet et le fonds de nos études : en Grec, on le rencontre très souvent pour désigner le lieu ; en Latin, par une petite altération bien légère, on emploie la désinence qui, dans le plus grand nombre des cas où elle est employée, répond au datif des Grecs, je veux dire la désinence de l'ablatif. Enfin, en Français, le datif locatif existe aussi, et est exprimé, à défaut de flexion, par la préposition <u>à</u>.

Les exemples ne manquent pas pour venir à l'appui de ces principes : à chaque instant les auteurs grecs pourraient nous en fournir. En voici un tiré des <u>Trachiniennes</u> de Sophocle. On sait quel est le sujet de cette pièce, aussi émouvante par l'intérêt du drame que belle par le fini des détails. C'est la mort d'Hercule, dévoré par la tunique brûlante de Nessus, sujet depuis traité sur la scène romaine par Sénèque, et au théâtre français par Rotrou. La scène est à Trachin, petite ville de Thessalie, au pied du mont Œta, en face de l'Eubée. Déjanire, femme d'Hercule, y attend avec angoisses le succès de la guerre d'-

Hercule contre Euryte, roi d'Achalie : depuis long-temps elle est restée sans nouvelles ; enfin, un messager arrive de l'armée, on lui annonce sa venue ; c'est Lichas ; mais il ne paraît pas encore ; il tarde à venir, et la reine dans son impatience, demande pourquoi il demeure loin d'elle si long-temps : on lui répond qu'il est retenu par les flots du peuple qui se presse autour de lui pour apprendre des nouvelles de l'armée :

κύκλῳ γὰρ αὐτὸν Μηλιεὺς ἅπας λεὼς
κρίνει παραστάς (vers 194).

Dans ces vers, nous trouvons un exemple de datif locatif dans κύκλῳ ; [mais avant d'arriver à ce datif, nous nous permettrons d'expliquer quelques mots du texte : chaque exemple, tout en confirmant les principes que nous voulons surtout démontrer, peut nous fournir en même temps l'occasion de varier nos remarques et d'étendre nos connaissances.

Μηλιεύς, On disait aussi Μαλιεύς. C'était une tribu thessalienne de la partie méridionale de cette contrée, qui habitait près du mont Œta et non loin des Thermopyles. La mer qui en baignait les côtes portait le nom de <u>Maliacus sinus</u>.

Κρίνει ; dans le langage poétique, ne veut pas dire <u>juge</u>, mais <u>questionne</u>. On trouve en effet dans le Sanskrit, la langue mère du Grec et du Latin,

un verbe qui signifie examiner et qui est Kirna. Ce mot a passé presque tout entier en latin dans le verbe Cerno, dont la prononciation moderne semble l'éloigner un peu. Avec nos prononciations modernes, variées selon chaque pays, nous défigurons les langues anciennes et nous rendons moins vraisemblables les étymologies. Les anciens Latins prononçaient Kerno et non comme nous çerno. Le mot sanskrit Kirna est aussi tout entier dans le Grec χρίνω; seulement on remarque dans le passage d'une langue à l'autre une de ces transpositions si fréquentes, l'r a changé de place. Ainsi donc le mot χρίνω, signifiant questionner, est conforme à l'étymologie, porte la marque ainsi d'une de ses plus anciennes acceptions, et en outre n'est pas rare dans le vocabulaire poétique des Grecs. On le retrouverait souvent dans Sophocle: dans l'Ajax, par exemple "μὴ χρίν'" "ne m'interroge pas." La prose en a gardé un souvenir dans le verbe ἀποκρίνομαι, qui signifie répondre, et correspond très bien à χρίνω, interroger.]

Si nous arrivons enfin au mot κύκλῳ, nous remarquerons que c'est ici un datif locatif, qui ne marque pas précisément l'endroit même où l'on est, mais montre comment le peuple est placé, situé autour du messager. Le Latin ici ne se servirait

pas du datif grec, il emploierait l'ablatif, et ordinairement même avec une préposition : on dirait plutôt en mettant un adverbe <u>circumcirca</u> ; mais à la rigueur on traduirait κύκλῳ par in circuitu. En grec même, on s'aperçoit déjà au temps de Polybe et dans ses écrits, de la tendance à remplacer les désinences absolues sans prépositions par des prépositions régissant un cas. Ainsi on trouvera à Athènes, ἐν ἄστει, au lieu de Ἀθήνησι, datif locatif plus ancien et d'origine toute ionienne : chez les purs écrivains grecs, on trouve très souvent le datif sans préposition. Platon, dans le Ménéxène, par exemple, rappelle les trophées conquis par les ancêtres, et dit : τὰ τρόπαια τά τε Μαραθῶνι καὶ Σαλαμῖνι καὶ Πλαταιαῖς : "les trophées conquis à Marathon, à Salamine et à Platée".

[Rattachons en passant à la particule <u>τε</u> une remarque qui n'est pas sans utilité. <u>τε</u> est ordinairement employé dans la prose grecque pour annoncer qu'une énumération, accompagnée d'autres conjonctions, va suivre. La syntaxe latine, quoique formée entièrement sur la syntaxe grecque, s'écarte ici de son modèle. Tandis que dans les énumérations le Grec ne craint pas de répéter à chaque partie le mot καὶ, le latin, qui a

trop sacrifié sa brièveté italique aux grâces de la langue grecque, reprend ici ses droits, supprime toute conjonction, à moins qu'il n'y ait une intention marquée, et le désir d'arrêter l'esprit sur chaque partie de l'énumération. Encore chez les bons écrivains du temps d'Auguste, la répétition de et est-elle peu fréquente. En Français, nous suivons une autre méthode: notre énumération commence par des mots sans conjonctions, puis le dernier est précédé de la conjonction et. On dira en latin :

" Patriam defendit quantum industria, viribus auctoritate potuit".

en Français :

" Il défendit sa patrie avec toute l'habileté, l'énergie et le crédit qu'il avait."]

Nous avons dit plus haut qu'en latin on remplaçait le datif locatif par la désinence de l'ablatif avec la préposition in, excepté quand il est question de noms de villes. Cependant, même en Latin, et dans les bons auteurs surtout, il est assez fréquent de rencontrer des ablatifs sans préposition : terra marique "par terre et par mer"; sans préposition hoc loco, et non in hoc loco "en cet endroit." Un Romain du temps d'Auguste aurait été choqué par tota in urbe "dans toute la ville"; dans

le Latin classique du bon temps, il faut supprimer *in* avec *totus*. Cicéron, dans le *Pro Roscio*, dit : "*Tota urbe fit gemitus*."

Pour le Français, il y a beaucoup plus de ressemblance avec le Grec : il y a même coïncidence. Nous employons tout à fait le datif locatif comme les Grecs ; seulement, comme nous manquons de désinences, de flexions, nous les remplaçons par la préposition à : nous disons vraiment au datif : *être à sa place* : *demeurer au bord de la rivière*.
"*Un pontife est assis au trône des Césars.*"

On le voit donc pour le datif locatif : en Grec et en Français il existe réellement ; en Latin il est remplacé par la désinence de l'ablatif : mais cette désinence a si souvent tant de rapports avec le datif des Grecs, qu'on *peut la* considérer souvent comme un datif locatif.

Un autre emploi, dans la Syntaxe, du datif indirect, est celui du datif instrumental, qui indique le moyen, l'instrument. Ainsi, dans un proverbe grec qui correspond au nôtre : "*jeter de l'huile sur le feu*" : ἐλαίῳ πῦρ σβεννύειν, on trouve l'emploi du datif instrumental. Dans la *Cyropédie* (IV, 3) il est question d'un chef de cavalerie qui dit : "*rien ne peut me résister, et dans une charge, je renverserai facile-*

ment mon adversaire par l'impétuosité du cheval".

τὸν δ' ἐναντίον ἀνατρέψω τῇ τοῦ ἵππου ῥύμῃ : ici le mot ῥύμῃ est au datif, et exprime la manière dont ce cavalier renversera son adversaire.

[Pour nous conformer encore ici à l'habitude que nous avons de ne pas omettre les remarques que nous fournit chaque exemple cité, nous observerons combien il y a d'expressions dans chaque langue qu'il est impossible de traduire exactement, de rendre surtout dans une autre. Ainsi le mot ῥύμη n'a pas d'équivalent en Français : c'est tout à la fois la force et la vitesse d'un corps en mouvement : il est traduit à peu près par l'impetus des Latins ; mais il n'y a pas cet ensemble d'idées qui frappent dans le mot grec ; on ne voit guère dans le mot impetus que l'idée d'élan ; l'idée de force n'est qu'accessoire et subséquente. Ce mot du reste est employé en Grec dans des sens très détournés ; ainsi il signifie quelquefois une rue droite où la foule peut se précipiter sans obstacles : ce sens nous est conservé dans les Livres Sibyllins, ouvrages très curieux, composés probablement vers le 2e. et 3e. siècles de notre ère, par des Chrétiens frappés instinctivement de la prochaine dissolution de l'Empire romain : dans les prédictions toujours sombres qu'ils mettent dans la bouche

de la Sibylle, ils disent quelque part : "Rome un jour ne sera plus qu'une rue, et Délos sera sans célébrité.

Ἔσται γὰρ Ῥώμη ῥύμη, καὶ Δῆλος ἄδηλος.]

Le mot ῥύμη du 1er exemple, signifiant élan rigoureux, est donc au datif et est employé pour indiquer la manière dont une chose est faite. Cet emploi est habituel à tous les auteurs de la langue grecque. Chez Hésiode, au commencement de la littérature, au moment où la Grèce est à peine sortie de sa première naïveté, nous trouvons déjà l'emploi du datif instrumental : Hésiode recommande au laboureur de sacrifier à Jupiter, toujours avec les mains pures, et il dit en se servant du datif instrumental :

Μηδέ ποτ᾽ ἐξ ἠοῦς Διῒ λείβειν αἴθοπα οἶνον
Χερσὶν ἀνίπτοισιν ...

Ainsi donc, nous avons constaté aujourd'hui que le datif, en Grec, en Latin et en Français, employé d'une manière indirecte, se sous-divise en datif locatif et en datif instrumental. Nous avons étudié le datif locatif dans toutes ses acceptions : nous avons commencé l'étude du datif instrumental, nous la terminerons la prochaine fois.

E. Montigny.

18e Leçon.

Du datif instrumental.

Diverses remarques.

Du datif instrumental
Diverses remarques.

Le datif a deux emplois en quelque sorte indirects : il sert à désigner tantôt le lieu où une chose se fait, tantôt l'instrument, le moyen, la manière. Nous avons parlé dans la leçon précédente de l'emploi du datif locatif, et nous avons même commencé à dire ce qui concerne le datif instrumental. Nous en avons cité parmi plusieurs exemples en grec ces deux vers d'Hésiode :

Μηδέ ποτ' ἐξ ἠοῦς Διῒ λείβειν αἴθοπα οἶνον
Χερσὶν ἀνίπτοισιν.

ἀνίπτοισιν et non ἀνίπταισιν, parce que les adjectifs qui commencent par un a privatif ont généralement le féminin semblable au masculin. Ainsi en Grec, on emploie le datif pour marquer l'instrument avec lequel une chose se fait, le moyen par lequel elle se fait, ou la manière dont elle se fait.

Le Français exprime ces rapports de la même manière, non pas, il est vrai, par une désinence, puisqu'il n'en a pas, mais par la préposition qui dans la déclinaison remplace la flexion du datif, la préposition à. Ainsi, nous disons :

les monnaies des Grecs étaient frappées au marteau et non au balancier. Voilà bien un datif qui marque l'instrument. La manière se rendra de même : ainsi l'on dit : agir à visage découvert. Dans la fable du Cheval et du Loup, La Fontaine fait parler le loup : ce loup a trouvé dans un pré un cheval qu'on avait mis au vert ; il voudrait bien s'emparer de cette proie ; mais comme il n'est pas le plus fort, il se décide à employer la ruse :

" Rusons donc ! ainsi dit, il vient à pas comptés
Se dit écolier d'Hippocrate."

Le datif sert à exprimer ce même rapport dans toutes les langues néo-latines : l'Italien, l'Espagnol, le Portugais et jusqu'à cette langue Roumane parlée en Moldavie et en Valachie, qui offre le phénomène particulier d'une langue formée par la décomposition du Latin sous l'influence de la langue Slave. En Italien, par exemple, s'avancer à pas lents, se dirait : "Caminare a passi lenti" ; ce qu'on rendrait ainsi en Grec : "Σύγαρον ἡμέραις βαίνειν.

Cependant, en Latin, ~~[illegible]~~ c'est toujours l'ablatif qui est chargé d'exprimer l'instrument et la manière

..... incessit passu de vulnere tardo

a dit Ovide : on pourrait en citer des exemples

innombrables.

D'où vient cette irrégularité ? Tout a une cause, une raison d'être ; mais on ne peut pas partout la saisir.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

Souvent, en linguistique, en comparant les diverses langues, on peut arriver à s'expliquer ce qui d'abord paraissait incompréhensible. Lorsque la langue latine s'est formée, elle a gardé six flexions casuelles, tandis que la langue grecque, plus riche sous d'autres rapports, n'en conservait que cinq. Mais il y a d'ordinaire une sorte de compensation entre les richesses d'une langue et ses défaillances. Ainsi lorsqu'une langue possède un système de déclinaison très varié et très complet, le plus souvent la conjugaison du verbe est pauvre et incomplète, et ne suffit pas à exprimer les différentes nuances des temps. Pour se borner aux langues littéraires, il n'y en a que deux qui aient les 8 désinences complètes et distinctes, à savoir les 6 qui existent en latin, plus un locatif et un causatif. Ces deux langues sont le sanscrit et le zend ; le sanscrit, langue antique et sacrée des Indiens ; le Zend, langue sacrée des Perses qui se parlait sous les Achéménides, c'est-à-dire sous le règne de Darius fils d'-

Hystaspe et même sous celui de Cyrus. C'est dans ce dernier idiome que sont écrits les livres de Zoroastre : c'est cet idiome qui vient du Sanscrit et qui lui ressemble assez, et sur lequel un linguiste très distingué et trop tôt enlevé aux lettres a fait de si remarquables travaux. Ces deux langues, le Sanscrit et le Zend ont donc une déclinaison très complète et très variée ; mais en revanche la conjugaison de leurs verbes laisse beaucoup à désirer, et ne peut exprimer les nuances de temps que rendent si clairement et si bien les langues classiques. Ainsi, plus le système de déclinaison est riche, plus la conjugaison est pauvre, et vice versâ.

Dans les langues slaves et dans un autre idiome peu connu, mais qui offre des phénomènes très remarquables, dans la langue des Lettes, on trouve la confirmation de cette loi. (Les Lettes forment la masse de la population de l'ancienne Lithuanie ; leur dialecte se parle encore dans les campagnes en Esthonie, en Livonie, en Courlande ; de toutes les langues de l'Europe, c'est celle qui offre le plus de rapport avec le Sanscrit.) Dans les langues slaves et dans la langue des Lettes, la déclinaison a sept désinences, sept flexions casu-

elles ; il ne lui manque que l'ablatif pour être semblable à celle du Sanscrit. mais aussi le système de conjugaison est fort appauvri dans ces langues.

Le contraire a lieu pour les langues néo-latines. Le Français, par exemple, n'a pas, on peut le dire, de déclinaison, si l'on entend par là des changements de flexion : c'est là un grand appauvrissement. Mais quelle richesse, quelle précision dans le système de conjugaison ! Il est aussi riche sous ce rapport que la langue grecque, langue privilégiée qui avait une conjugaison parfaite et une déclinaison à cinq cas ; plus riche certainement que le latin. En effet, il y a une différence sensible entre : *il a écrit* et *il écrivit*. En latin cependant, il faut dire dans les deux cas : *scripsit* : en Grec, au contraire ἔγραψε répond assez au Français *il écrivit* : et γέγραφε peut avoir le sens de, *il a écrit*, pourvu toutefois que l'écrit subsiste encore au moment qu'on parle. Ainsi l'esprit humain se développe d'une manière uniforme et précise suivant des lois invariables ; et lorsqu'il a donné tout son soin à enrichir l'un des deux systèmes, celui de déclinaison, ou celui de conju-

gaison, l'autre est atrophié!]

Mais si le Latin exprimait par la flexion de l'ablatif les rapports d'instrument et de manière, comment se fait-il que dans la décomposition du Latin on ait substitué à l'ablatif la préposition a, qui remplace le datif? c'est que même dans des ouvrages qui remontent assez haut, là où dans la bonne latinité on aurait mis l'ablatif, on trouve l'accusatif avec ad. Ainsi, dans un ouvrage de Végèce (Flav. Renatus Vegetius) bien connu pour son traité sur l'art militaire, qu'il dut composer vers le milieu du IVe siècle, sous l'empereur Valentinien Ier (mais ce n'est pas de ce livre remarquable que nous voulons parler): on lui attribue ordinairement un autre ouvrage intitulé: De arte veterinaria, qui n'est au fond qu'une traduction d'une compilation intitulée ἱππιατρικά, faite par ordre de l'empereur Constantin VI Porphyrogénète et traduite en Latin vers le Xe siècle. Sous le rapport linguistique, cet écrit, attribué à Végèce, est très curieux. Comme il s'agit en effet de choses usuelles, et que le traducteur écrit pour des hommes très peu lettrés, il a employé à-peu près le langage du -

bas-peuple en Italie : aussi trouve-t-on sans cesse des phrases comme celles-ci : "ad spongiam detergere" : "essuyer à l'éponge"; ou bien (il est question d'une maladie, et l'auteur dit qu'il faut guérir le cheval) " ad iridem exsuccatam, tonsam &a " " avec de l'iris séché, et pilé." — [L'iris est cette plante qu'on appelle vulgairement flambe; c'est l'iris des marais.] Dans le latin classique, il aurait fallu dire : " iride tonsa, exsuccata", et la suite des participes à l'ablatif.

[Remarquons ici le mot exsuccatam. Etymologiquement, exsuccare veut dire ôter le suc : au V.e siècle, on l'emploie dans le sens de sécher; et dans les manuscrits on le trouve presque toujours avec un x non suivi d'un s, et avec un seul c au lieu de deux : exucare. Le mot, dans toutes les langues néo-latines, s'est conservé avec le sens de detergere, qui a disparu. C'est que les mots de plusieurs syllabes, dans lesquels entrent des consonnes fortes, et qui se prononcent et s'accentuent énergiquement, ont mieux résisté que les autres. En Italien, exucare a fait asciugare, en Rouman usucar; dans la langue des troubadours eisugar, et enfin en

Français essuyer : l'étymologie est certaine. Il est vrai que ce mot a perdu sa première signification, excepté dans quelques locutions usuelles : ainsi, le soleil essuye les chemins. Mais dans l'emploi ordinaire, quand nous disons essuyer et que nous entendons ôter la poussière, il n'est plus question de succus ; le mot est entièrement détourné de la signification qu'il avait encore dans le moyen-âge.

Ainsi, d'un côté il y a une grande analogie entre le Français et en général les langues néo-latines et le Latin, pour ce qu'on peut appeler la construction et le génie de la langue ; mais d'un autre côté, il ne faut pas se fier à la ressemblance des mots, si l'on ne veut souvent tomber dans des erreurs grossières. En passant d'une langue dans une autre, les mots altèrent profondément leur sens primitif ; et à ce point de vue l'étymologie est une étude intéressante, qui éclaire à nos yeux la marche de l'esprit humain et ses transformations successives. Mais il ne faut pas se fier à cette étymologie grossière qui croit avoir tout fait quand elle a rattaché un mot français au mot latin dont il vient. Il y a une infinité de mots latins qui avec de légers changements ont passé dans la langue française,

mais dont la signification est tout-à-fait différente.
Infans, par exemple, est devenu *enfant*; mais chez les Latins ce mot avait une signification si étendue que Cicéron, au 1er livre du *De divinatione*, a pu l'employer dans le sens de muet: « On raconte », fait-il dire à l'un des interlocuteurs de ce dialogue, « Crœsi filium quum infans esset locutum, quo ostento regnum patris et domum funditus concidisse. » *Infans* ne veut pas dire ici *enfant*, mais il a le sens que lui donne l'énergie propre de sa composition: *in* négatif, et *fari* parler. De même *Conducere* ne veut pas dire *conduire*, mais rassembler dans un lieu, concentrer sur le même point des troupes dispersées, par exemple; ensuite, louer pour un salaire, et c'est même la signification la plus commune. De même *exterminare* ne s'emploie pas dans le sens de *exterminer*, *faire périr*, mais dans celui de *bannir*, d'expulser hors des limites, hors des frontières: "*aliquem de civitate exterminare*", *bannir, exiler quelqu'un*.
On pourrait citer des centaines de mots dont la signification aujourd'hui répond à peine dans quelques locutions à celle qu'ils avaient autrefois chez les Latins.]

A. Méalin.

19e Leçon.

De l'accusatif.

Du mot accusatif.

De l'emploi de ce cas avec les verbes transitifs.

D'une exception offerte par la langue russe.

De l'Accusatif.
Du mot Accusatif.
De l'emploi de ce cas avec les verbes transitifs.
D'une exception offerte par la langue russe.

Dans nos séances précédentes, nous nous sommes entretenus des différentes flexions des substantifs, agents favoris des combinaisons, des idées et des termes. Nous sommes arrivés à la terminaison qui se lie le plus directement au verbe, l'Accusatif, qui sert principalement dans toutes les langues à indiquer le régime direct des verbes actifs et transitifs. Nous nous servons du terme accusatif, parce que nous aimons à adopter les termes reçus et à suivre la marche ordinaire des recherches linguistiques. Toutefois on pourrait dire que ce terme est une erreur. Quoique les grammairiens latins, en faisant passer des mots grecs dans leur langue[1], aient presque toujours trouvé juste, cependant ils se sont trompés quelquefois. Le substantif αἰτία veut dire à la fois cause et accusation; et en Français Cause s'emploie encore aujourd'hui dans le sens de procès. De là l'adjectif dérivé αἰτιατικός, αἰτιατική. Nous remarquerons encore une fois en passant que tous les termes qui désignent des flexions, en Grec sont féminins et masculins en Latin: en Grec on sous-entend πτῶσις, et en Latin Casus.

[1] ou du moins le sens des mots grecs

En Latin *accusativus* veut dire ce qui fait partie d'une accusation ; on aurait dû traduire par *Casus causalis* ; on ne l'a point fait, on l'a tradui[t] par *Casus accusativus*, quoique, dans beaucoup de circonstances, il ne soit nullement question d'une accusation, mais d'une cause. *Deus creavit mundu[m]* il n'y a pas là la moindre accusation. Cicéron dit *Deus mundum ædificavit* : *ædificavit* est presque dans le sens de *creavit* : nous avons bien l'idée de cause, mais nullement l'idée d'accusation. Pendant long-temps les deux termes ont été employés simultanément : dans Priscien, dont on ne saurait trop consulter les ouvrages, on trouve *Casus causativus*.

Dans toutes les langues, cette flexion sert à indiquer le régime des verbes transitifs. [Les verbes *transitifs* marquent l'action du sujet de la proposition sur la chose ou la personne qui désigne le régime *faire*, *créer*, *bâtir*, sont des verbes transitifs, puis qu'on sous-entend nécessairement un régime : fai[re] ceci ou cela, l'action passe en quelque sorte du sujet sur l'autre objet, *transit*, et de là les adjectifs, *transitiva*, et l'adverbe, *transitive*.

Les Latins ont emprunté sinon le mot, du moins le sens aux Grecs, qui ont aussi un mot composé pour signifier verbes transitifs: μεταβατικ[…]

(ῥήματα). Il faut se rappeler que dans les questions de grammaire, le mot ῥῆμα veut dire *le verbe par excellence*, et est opposé aux autres mots, comme ὄνομα, qui signifie particulièrement *nom, substantif*. *Transitiva verba* est donc une expression calquée pour le sens sur Μεταβατικὰ ῥήματα. Ce mot de μεταβατικὰ avec cette signification ne se trouve pas encore dans Aristote : toutefois il est dans un grammairien estimé, très savant, fils d'un homme très-savant lui-même, je veux dire Hérodien (fils d'Apollonius Dyscole, sur lequel Mr. Egger vient de faire un si remarquable travail).

L'opposé des *transitifs* sont les verbes *intransitifs*, qui expriment des actions ne passant point hors du sujet et qui par conséquent n'ont pas de régime direct, comme *alleo*, *venio*. Leur action, logiquement parlant, ne se transporte pas sur un autre objet ; on les appelle Ἀμετάβατα ῥήματα.]
Ces deux espèces de verbes régissent l'accusatif : les transitifs presque sans exception ; les intransitifs, dans certains cas. Ainsi, règle générale : τὸ ῥῆμα μεταβατικὸν, ou *transitivum verbum* gouverne toujours l'accusatif. Il y a cependant des exceptions, rares, il est vrai, mais qui ne méritent pas moins d'être remarquées, puisque nous nous attachons à connaître le mieux possible la raison des règles et

aussi les causes des anomalies. Nous apprenons ainsi de quelle manière, dans différentes époques et dans différents pays, l'esprit humain a donné une forme à sa pensée. [On trouve, en suivant ainsi de près la formation des langues, que les plus beaux idiomes, les plus riches, philosophiquement parlant, sont sortis d'une élaboration silencieuse qui s'ignorait elle-même : on voit ainsi le langage simple et informe d'un peuple ignorant, s'élever comme par degrés à la dignité de langue et donner naissance à toute une littérature. C'est le peuple qui est le grand artisan des langues : les grammairiens ne viennent qu'en second lieu : ils ne font guère que régulariser et constater ce qui est.] On peut se demander pourquoi dans les langues Slaves, et Russe surtout (le Russe a conservé des déclinaisons) l'accusatif ne s'emploie qu'en parlant d'un objet inanimé ; s'il s'agit d'un être animé, il faut mettre le génitif ; c'est comme si la règle était de dire en Latin, non pas <u>video patrem</u>, <u>regem</u>, mais <u>video patris</u>, <u>regis</u>. Essayons de pénétrer la cause de cette anomalie ; car il faut chercher les causes des choses, et ce n'est pas en vain que le poète a dit: "Felix qui <u>potuit</u> rerum <u>cognoscere causas</u> !" Cherchons, nous aussi, dans le domaine qui nous appartient, dans le domaine de la Grammaire

comparée, les causes de cette anomalie. Nous allons, il est vrai, n'offrir qu'une conjecture ; mais elle a pour elle de graves raisons de certitude, ou du moins de probabilité.

Pour les personnes qu'on veut honorer, on a une espèce de crainte de les désigner par leur nom ; on a recours à de certaines périphrases. Nous pouvons expliquer ce qui au premier abord nous paraît une bizarrerie de la langue russe par des analogies tirées de la langue grecque. Pour signifier la puissance de Télémaque, ou plutôt pour désigner Télémaque lui-même, Homère emploie constamment : Ἱερὴ
[ἲς (en latin *Vis*).]
ἲς Τηλεμάχοιο, "*la sainte force de Télémaque*." Ne dit-on pas aussi pour Hercule, Βία Ἡρακλέους "*la force d'Hercule*," et presque toujours Hercule lui-même ? Dans la prose grecque, la prose d'Athènes tout empreinte d'un cachet populaire et où ces termes respectueux sembleraient devoir ne pas se trouver, la prose attique dit aussi Οἱ ἀμφὶ Ἀλέξανδρον, pour signifier Alexandre lui-même, Alexandre en personne. Chez les Romains, nous retrouvons au temps de l'empire cette même tendance à employer des périphrases comme formules de respect. Dans une œuvre d'un écrivain du quatrième siècle, Eutrope, auteur remarquable par sa concision, son impartialité et aussi par

sa latinité supérieure à celle de tous ceux qui l'environnent, nous trouvons: Tranquillitas tua et Mansuetudo tua: ce sont des compliments qu'Eutrope adresse à Valens dans une préface; c'est comme si l'on disait en Français: Votre Majesté, Votre Excellence. Les Grecs modernes disent encore dans ce sens Son Honneur ἡ τιμιότης, on ajoutait d'abord αὐτοῦ; aujourd'hui on emploie le pronom enclitique του. Dans les idiomes sémitiques on évite également le pronom et même le nom propre. Ainsi, pour expliquer les phénomènes singuliers des langues Slaves, on peut trouver des analogues en Latin ou en Grec: video arborem - et video patris: on ne peut expliquer cela que par une ellipse, en sous-entendant un substantif: video bonitatem patris, ou tout autre mot: puis avec le temps, ce titre, soit de reconnaissance, soit d'honneur a disparu, et on a dit tout simplement: video patris et il n'est ainsi resté que le génitif qui suppose une ellipse.

En Français, l'accusatif, pas plus que le nominatif ou le vocatif, n'a de terminaison particulière; mais la place seule qu'il occupe suffit pour le faire reconnaître: "Les Romains vainquirent les Carthaginois". La position

seule indique que Carthaginois est le régime direct de vainqueur.

En Espagnol, il est à peu près de règle, lorsqu'il s'agit après un verbe actif d'un être vivant, d'employer la préposition á, absolument comme si on devait mettre le datif. "Cesar vencio á Pompeyo". Avec les noms propres on ne met pas d'article. Les noms communs qui ont des articles les conservent : "le père aime le fils"; "el padre ama al hijo". Si nous cherchons la cause de ce qui paraît une anomalie, nous verrons que si les Espagnols ont conservé la préposition, c'est que leur langue est restée plus près du Latin que la nôtre ; et ils ont conservé la préposition pour ne pas se priver de la faculté d'inversion :

"á Pompeyo Cesar vencio"

Telle est probablement la cause de cette insertion de la préposition, qui dans toutes les langues néo-latines sert pour désigner le datif.

A. Marguerin.

20e Leçon

De l'emploi de l'accusatif avec les verbes transitifs.

De quelques exceptions.

20e Leçon.

De l'emploi de l'accusatif avec les verbes transitifs.

De quelques exceptions.

De l'emploi de l'accusatif avec les verbes transitifs. De quelques exceptions.

L'accusatif, d'ordinaire, suit immédiatement le verbe sans en être séparé par une préposition. Cependant ce fait n'est pas général : il ne se présente que dans le cas où l'accusatif marque l'action du sujet de la proposition sur la personne ou la chose qui joue le rôle de régime. Ainsi quand on dit :

"Deus creavit mundum"

on exprime l'action immédiate de Dieu sur le monde, et l'on place l'accusatif immédiatement après le verbe qui l'amène.

Dans ce cas on dit que l'accusatif est direct, ou causal.

Mais il n'en est pas toujours ainsi. Comme un même rayon de soleil se réfléchit différemment suivant la nature différente des corps qu'il frappe ; ainsi la suite des idées s'est présentée de très diverses manières chez les peuples où les différents idiômes se sont formés. On trouve des diversités même pour les faits qui semblent d'abord les plus généraux. Ainsi, pour la question qui nous occupe, il arrive même lorsque l'action du sujet sur le régime est immédiate, qu'une préposition s'intercale entre le verbe et le régime.

C'est là une exception à la règle générale, dont on trouve des exemples même dans les langues néo latines.

Telle est, par exemple, une anomalie que nous avons déjà signalée dans la langue espagnole, laquelle fait précéder l'accusatif de la préposition á (ad des Latins) quand le régime est un nom de personne :

"César vainquit Pompée"

"Cesar venció á Pompeio."

Il y a un fait de même nature fort curieux dans la langue moldo-valaque. Quand le régime est le nom d'un être vivant, pour marquer l'accusatif on met une préposition : non plus l'ad des Latins, mais la préposition per, qui est devenue pre :

Latin : "laudo dominum deum."

Valaque : "laud pre dumne Zeu".

[Outre laud qui est le mot latin presque sans altération, et le mot dumne évidemment dérivé de dominus, deux mots dans cette phrase attirent tout d'abord l'attention.

On retrouve dans le mot pre cette transposition de l'r qui a joué un si grand rôle dans la formation de toutes les langues, et des langues néo-latines en particulier.

On la trouve dans le passage du grec au latin :

νεῦρον, nervus ;

παῦρος, parvus.

On la trouve bien mieux encore dans le passage du latin aux langues néo-latines, et ce procédé si commun de formation n'a pas peu contribué à effacer l'étymologie des mots modernes :

En italien : "Tarvisium, Trevigi (Trévise)"

En espagnol : "miraculum, milagro."

______ "clarus, cralo."

______ "percontari, preguntar."

On le trouve encore en français, non pas dans les mots de dérivation scientifique, mais dans les mots de formation vulgaire :

"Temperare vinum, tremper le vin".

"Formaticus, dans la basse latinité ; formaggio, en italien, fromage."

"Turbidare, troubler."

Nous passerons au second mot qui a frappé notre attention dans la phrase moldo-valaque plus haut citée : Zeu. — Zeu veut dire deus, et c'est le même mot.

On sait que pour les Grecs le Δ n'était pas notre D. Il était une demi-aspirée, ou comme ils disaient ἡμιδασύ : en sorte que dans les dialectes grecs il se confond perpétuellement avec le Z. Zanclée s'appellait en dorien : Δάγκλη ; on trouve ce mot écrit sur les plus anciennes monnaies de Messine :

DANKLE.

On reconnait cette écriture archaïque qui devint —

celle de plusieurs peuples de l'Italie, et donna naissance à l'alphabet latin.

Le nom dorique de Jupiter Δεύς est la forme latine elle-même ; et le Deus des Latins n'est pas lui même différent du Zeu des Moldo-Valaques.]

Revenons à l'accusatif.

Si l'on veut avoir dans une même phrase un exemple de l'accusatif direct et de l'accusatif indirect, il suffit de modifier légèrement, à la manière des auteurs moins anciens que Thucydide, la phrase suivante de cet historien (I, 93) :

τούτῳ τῷ τρόπῳ οἱ Ἀθηναῖοι τὴν πόλιν ἐτείχισαν ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ.

Au quatrième siècle de notre ère, on aurait dit peut-être : κατ' ὀλίγον χρόνον. Voilà un exemple des deux accusatifs dans une même proposition.

Dans les langues néo latines, l'accusatif, désigné par la place qu'il occupe, suit le verbe transitif. Dans les deux langues anciennes, on l'emploie même deux fois de suite dans une foule de constructions où les langues néo-latines exigent un accusatif accompagné d'un datif.

Ainsi dans Platon (Apologie) :

" ἕκαστον εὐεργετεῖν τὴν μεγίστην εὐεργεσίαν"

en français on traduirait l'accusatif ἕκαστον par

le datif à chacun.

Il en est de même en latin pour un très grand nombre de verbes : rogo, oro, postulo, interrogo, per-contor.

Dans Salluste (Catilina, 16) on lit cette phrase :

" Catilina juventutem quam allexerat multis modis mala facinora edocebat".

[Et l'on peut, à ce propos, remarquer, outre l'emploi du double accusatif, le sens du mot edocere. Chez les poètes, comme chez les prosateurs, il veut toujours dire montrer en détail, enseigner à fond. C'est ainsi qu'il est employé dans ce vers du livre quinze des Métamorphoses, où Ovide dit en parlant de l'augure Tagès :

" . . . . Primus Etruscam

Edocuit gentem casus aperire futuros".]

J. Lefloc.

21e Leçon.

De l'emploi de l'accusatif avec les prépositions.

De l'emploi de l'accusatif avec les prépositions

S'il y avait des idiomes où le nombre des cas fût égal à celui des rapports à exprimer, ces idiomes n'auraient pas de prépositions, puisque les prépositions ne servent précisément qu'à exprimer les nuances infinies des rapports que les flexions usuelles ne peuvent rendre. Mais le nombre des désinences est nécessairement toujours au-dessous de tous les rapports possibles, même là où elles sont le plus multipliées. Ainsi, nous trouvons en Sanscrit huit flexions; dix dans la langue Arménienne et dans la langue Basque; quatorze dans l'idiome des Lapons: eh bien! aucune de ces langues ne peut se passer de prépositions. Elles en font moins d'usage que des langues moins riches en flexions casuelles, mais elles en font usage cependant encore. Prenons pour exemple la langue Basque, le plus intéressant peut-être de tous ces idiomes, après le Sanscrit; et à cause de son antiquité, et à cause de la richesse de ses formes, et à cause enfin de ses anomalies.

Le Basque dérive, on n'en doute plus aujourd'hui, de la langue parlée sur les bords de l'Ebre par les populations que soumit Rome. Les Basques

l'appellent Escuara. Larramendi, qui a donné une grammaire basque, avec ce titre pompeux de "l'Impossible vaincu" ("El imposible vencido") et le philologue français Darigol nous ont montré dans la langue Escuara dix terminaisons casuelles, d'abord les six que nous trouvons en Latin; et, ajoutées à celles-là, un cas positif, désignant la position, le lieu; un cas unitif, exprimant le rapport que nous rendons avec la préposition avec, (cum) un cas destinatif correspondant à l'une des nuances du datif, et enfin un cas approximatif (auprès de). Eh bien! même dans cette langue qui semble si riche, les prépositions sont nécessaires quand on veut préciser davantage. Comment rendre en effet avec une seule flexion les nuances si fines qu'exprime le Latin par ces mots de apud, juxta, prope à, propter. Pour se passer de ces prépositions et rendre cependant toutes les nuances qu'elles marquent, il ne faudrait rien moins que quatre flexions approximatives. Apud de ces quatre mots, est le plus vague; juxtà exprime le sens de voisinage très proche que nous lui avons conservé en le transportant intégralement et sans modification aucune en Français: juxta-poser, juxta-position. Prope nous rapproche infiniment plus qu'apud, et enfin propter veut dire tout près. On voit qu'il est impossible

qu'une seule désinence approximative soit employée indistinctement pour rendre avec exactitude ces quatre nuances si fines et pourtant si nettes. C'est alors qu'il faut des prépositions.

Comment se fait-il (c'est une question qu'on est amené naturellement à s'adresser, quand on remarque cette particularité de la langue basque) comment se fait-il que les langues qui ont cette richesse de formes soient précisément des langues qui ne sont pas encore devenues littéraires ? Cela tient à ce que les idiomes abandonnés à eux-mêmes, les idiomes qui ne sont pas fixés et retenus par l'écriture, tendent perpétuellement à abréger les mots et à les confondre ; c'est ce qui nous explique la formation des langues néo-latines. Comment le mot aujourd'hui s'est-il formé ? par l'agglutination et la fusion de cinq mots latins : ad illud diurnum de hodie. L'agglutination est le procédé caractéristique de ces langues à l'état d'anarchie. Chaque désinence semble être le reste d'un véritable mot qu'une longue suite d'abréviations et de mutilations a réduit à une ou deux lettres caractéristiques. Ainsi l'S final, qui est la lettre caractéristique de tant de substantifs en latin et en Grec, est probablement le débris du pronom démonstratif sanscrit sa, qui

correspond à hic des Latins : ἄνθρωπος est ainsi formé de trois morceaux ; d'abord, le débris du démonstratif sanscrit marqué par l's final ; puis le radical sanscrit nri, que l'on a fait précéder d'un a pour l'adoucir, comme on a fait dans les langues néo-latines pour beaucoup de mots commençant en Latin par deux consonnes, surtout quand la première de ces deux consonnes est un s ; puis le mot grec ὤψ, ὠπός, qui veut dire face, visage. De ces trois morceaux ainsi fondus, s'est formé le mot ἄνθρωπος.

Ainsi l'accusatif, avec des prépositions pour exposants, sert à exprimer un grand nombre de rapports dans les deux langues classiques latine et grecque. Par exemple, la tendance vers un lieu, le mouvement vers un objet : πρός, ἐπί, εἰς ; in, ad. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu en Grec tendance à créer des terminaisons particulières pour exprimer le mouvement. Nous trouvons dans Homère οἶκόνδε, κλισίηνδε, pour εἰς οἶκον, εἰς κλισίην : mais ces formes n'appartiennent qu'à la langue poétique ; elles n'ont pas passé dans la prose. En Latin, on dit de même : "ire ad hostem, in hostem." L'accusatif n'a pas besoin de préposition dans les noms de ville et de quelques

îles: "*Pausaniam cum classe Cyprum miserunt*", dit Cornelius Nepos : et les poëtes ont le droit de supprimer la préposition partout, quand il y a mouvement vers :

"*Italiam, fato profugus, Laviniaque venit Littora*".

85 "*Verba refers aures non pervenientia nostras*", dit Narcisse à son image, dans Ovide.

Ed. Goumy.

28e Leçon.

Exemples de [illegible] avec les prépositions.

22e. Leçon.

De l'emploi de l'accusatif avec les prépositions.

De l'emploi de l'accusatif avec les prépositions.

Comme on l'a déjà remarqué dans la leçon précédente l'accusatif indirect exprime toujours un mouvement ou une tendance vers quelque chose.

Les prépositions qui s'emploient avec l'accusatif et lui servent d'exposants sont très nombreuses, surtout en Grec : telles sont, par exemple, les prépositions ἐπί, εἰς, κατά, μετά, πρός.

Il y a entre ces mots, et pour ne prendre que ceux-là, entre ἐπί, εἰς et πρός, des nuances très fines qu'il est utile de distinguer.

Ἐπί avec l'accusatif indique un mouvement vers un but, mais un mouvement qui se fait ou qui pourrait se faire avec violence. Πρός a une signification plus étendue.

Prenons des exemples : Hérodote, cet écrivain d'un charme et d'une naïveté si remarquables, raconte que Xerxès, avant d'envahir la Grèce, crut devoir sommer les Grecs de reconnaître sa puissance. Il leur envoya donc des députés pour demander la terre et l'eau. (Remarquons cet usage moitié religieux, moitié mystique, comme tant d'autres chez les Orientaux. C'est là une

différence profonde entre les religions de l'Orient et celles de l'Occident ; la religion grecque est toute artistique, tandis que les symboles dominent dans les cultes de l'Orient).

Les députés de Xerxès allèrent dans toute la Grèce excepté à Athènes et à Sparte, parceque déjà sous le règne de Darius une ambassade du même genre s'était présentée dans ces deux villes, et comme les envoyés demandaient la terre et l'eau, le peuple furieux les jeta dans les puits en disant : "prenez-en vous-même".

Hérodote dit (livre VII, chapitre 32) : "οὔτε ἐς Ἀθήνας οὔτε ἐς Λακεδαίμονα ἀπέπεμπε ἐπὶ γῆς αἴτησιν."

Ἐπί, comme on le voit, est employé ici pour marquer un dessein qui sera peut être suivi de violence, une demande impérieuse et menaçante.

Voici un autre exemple tiré de Démosthène, IIe Philippique, §. 23 : "On a inventé," dit-il "pour la sûreté des villes divers moyens de défense matériels, mais le plus sûr est la défiance".

(Car il y avait alors entre toutes ces petites républiques de la Grèce des relations diplomatiques presqu'aussi compliquées que celles des peuples européens aujourd'hui : et ce sont les divisions de tous ces petits états, si propres à former le talent des ora-

teurs, qui ont fini par causer la ruine de la Grèce).

"Ἔστι παντοδαπὰ εὑρημένα ταῖς πόλεσι πρὸς φυλακὴν καὶ σωτηρίαν..."

Dans cette phrase, πρός a un sens général et indique, sans détermination précise, le but, l'intention.

[Il faut remarquer ici cette forme de parfait ἔστιν εὑρημένα. Démosthène aurait pu dire tout aussi bien εὕρηται.

Le parfait ici, comme toujours chez les bons auteurs attiques, marque que le produit, le résultat de l'action dure encore. Ainsi, lorsqu'on dit γέγραφα, c'est que, dans le moment où l'on parle l'écrit existe encore : mais si l'on disait ἔγραψα, ce serait comme si on disait en français : j'écrivis.

Quant aux deux formes de parfait passif, la forme simple et la forme composée, elles ont absolument le même sens, et c'est l'harmonie de la phrase qui seule détermine l'écrivain à préférer l'une ou l'autre.

Quoi qu'il en soit, cette forme de parfait εὑρημένος εἰμί est à signaler comme forme analytique.]

En latin, la préposition ad a le même sens que πρός, et marque aussi un but, une intention générale.

Ainsi Tite-Live dit au livre XXXIV. 6, avec une admirable précision qu'il n'a pas toujours : "Les décemvirs furent créés pour instituer un système de lois" : "Decemviri ad condenda jura creati."

In s'emploie avec la même signification. C'est ce que nous allons voir dans un passage du discours de Cicéron Pour Flaccus, à qui on reprochait d'avoir pillé sa province. [Ce discours est entre beaucoup d'autres une preuve de l'extrême flexibilité, pour ne rien dire de plus, du talent de Cicéron. Lorsqu'il attaque, comme il fait dans les Verrines, les violences et la rapacité des gouverneurs de province, il fait un tableau révoltant de leurs exactions; et, lorsqu'il les défend (ce qu'il n'a aucun scrupule de faire) il n'épargne aux malheureux provinciaux qui viennent demander justice aucune plaisanterie. C'est ainsi qu'il se moque des mille difficultés qu'on a faites, assure-t-il, à un gouverneur qui se présentait aux portes d'une ville pour demander de l'argent. On le renvoie, dit-il, à une foule de fonctionnaires, on consulte les registres, on multiplie les écritures à l'infini; et, pour ne citer qu'un exemple tiré du même discours pour Flaccus (§ 44), l'orateur romain appelle telle ville de l'Asie "Civitatem conficientissimam litterarum in quo nummus commoveri nullus potest sine quinque prætoribus, tribus quæstoribus, quatuor mensariis". &a. Conficientissima est un superlatif qui, par parenthèse, ne se trouve que là, et est sans doute un mot forgé par Cicéron.] Il dit dans le même discours, §. 33: "Pecuniam in remiges imperasse", "lever des

fonds pour des rameurs, c'est-à-dire pour équiper une flotte, comme le prouve le sens général du morceau. In marque le but dans le quel l'argent est exigé.

[Le mot équiper nous donne l'occasion de répéter une fois de plus que l'étymologie est un moyen mnémonique excellent pour apprendre une langue, qu'elle jette souvent sur les affinités des langues entre elles une lumière inattendue, mais enfin qu'elle est souvent pour la signification des mots un guide trompeur et dont il faut se défier. Les Romains eux-mêmes, lorsqu'ils disaient : longo intervallo, étaient loin de penser au mot vallum, retranchement, d'où est dérivé intervallum.

On pourrait faire sur le mot équiper, comme sur bien d'autres d'ailleurs, toute une histoire.

On trouve d'abord en sanscrit le mot Ksap, creuser. Σκάπτω a le même sens en Grec ; σκάφος, qui a son analogue en latin : Scapha, désigne les premiers bâtiments maritimes, les plus simples, ce qui plus tard reçut le nom particulier de μονόξυλον, bateau fait d'un seul tronc d'arbre.

Dans l'ancien Teutonique, que nous connaissons par le Nouveau Testament d'Ulphilas, le mot Skip offre une grande ressemblance avec les précédents et signifie également un bateau.

Ce serait ici le lieu de relever nombre d'erreurs

dans lesquelles les historiens sont tombés faute de connaître la langue des nations dont ils parlaient. Les guerres que Bélisaire fit pour Justinien et dans lesquelles il obtint de grands succès avec des moyens très bornés, ont été racontées par Procope, historien judicieux, écrivain élégant. Dans l'histoire des guerres Gothiques (IV, 23) il nomme plusieurs chefs des Goths, un entre autres qui s'appelait Σκιπούας. Il est fort probable que Procope a pris pour un nom propre ce qui n'était qu'un nom de fonction. Σκιπούας dans la langue Gothique répondait sans doute au mot latin navarchus, et se composait de skip, bateau, et de ward, celui qui garde, qui surveille, mot teutonique d'où dérive évidemment le mot français: garde.

Remarquons que le double v (w) parut aux populations méridionales une articulation forte, dure et fort difficile; elles le rendirent presque toujours par le g dur, suivi d'un u: ainsi dans garde, qui s'écrivit d'abord guarde; ainsi encore dans le mot guerre (wehr)

En italien, le primitif skip a formé schifo (prononcez skifo) qui ne veut plus dire aujourd'hui qu'une petite barque, un esquif, mais qui avait au moyen-âge une signification beaucoup plus étendue. Dans l'ancien français eskiper

voulait dire navigateur. En anglais encore aujourd'hui ship se dit de tout bâtiment maritime. De la même origine vient le mot espagnol esquipar, et le mot français équiper, équipage. Mais quelle distance entre le sens des dérivés et celui du primitif, puisqu'Equipage en français ne se dit pas seulement de ceux qui montent un bâtiment, pour en faire le service et la manœuvre, mais aussi d'une voiture !

L'observation précédente doit nous rendre très réservés sur le sens de ces noms qu'on trouve dans les Commentaires de César : Vercingetorix, Ambiorix etc. Sont-ce là des noms propres, ou bien sont-ce des noms de charges ? jusqu'ici nous l'ignorons, et il est prudent de rester dans le doute. On doit s'imposer la même règle dans toutes les langues que nous ne connaissons que par des idiômes analogues ; et c'est ce qu'il faut recommander à ceux qui aujourd'hui veulent au moyen de l'hébreu expliquer toutes les inscriptions puniques qu'on a trouvées en Algérie.]

Tels sont les principaux emplois de l'accusatif. les autres se rapportent à ceux que nous avons étudiés.

Nous allons maintenant traiter du Vocatif.

A. Coville.

23e Leçon.

Du vocatif.

De l'emploi du nominatif pour le vocatif.

Du Vocatif.

De l'emploi du nominatif pour le vocatif. —

Cette flexion du nom, donne peu de matière aux observations ; c'est pour ainsi dire une terminaison indépendante et isolée, formant comme une courte phrase, qui peut même souvent ne consister qu'en un seul mot. Aussi, jusque dans les langues où les phrases sont naturellement le plus susceptibles d'une structure majestueuse et périodique, nous voyons le vocatif, toujours isolé au milieu de cet ensemble. Par exemple, ce fait peut être facilement constaté dans la phrase suivante de Cicéron : « Si je ne puis assez vous témoigner ma reconnaissance, Pères Conscrits, pour tous les bienfaits dont vous nous avez comblés, moi et mon frère, accusez-en l'importance de vos services, plutôt que la vivacité de ma reconnaissance". "Si, Patres Conscripti, pro vestris immortalibus in me fratrem que meum liberos que nostros meritis parum vobis cumulate gratias egero, quæso obtestor que ne meæ naturæ potius, quam magnitudini vestrorum beneficiorum id tribuendum putetis."

Dans cette période, aussi majestueuse qu'il

est possible, le vocatif forme comme une petite phrase isolée, qui exclut presque entièrement toute syntaxe et toute construction.

A cause de cette indépendance du vocatif, un grand nombre de grammairiens le placent parmi les *casus recti*, ou cas directs, qui, de cette façon, se trouveraient au nombre de deux, le *nominatif* et le *vocatif*.

Mais si nous ne voulons appeler cas directs que ceux où le nom se trouvera sans flexion, il serait plus juste de ranger le vocatif parmi les cas obliques ; car s'il est vrai de dire que souvent le *vocatif* ressemble au *nominatif*, (ce qui a lieu surtout au pluriel) cependant ces deux cas sont encore plus souvent distincts. Voici des exemples tirés de la langue classique.

Nous trouvons au pluriel de ἀνήρ, ἀνέρες pour le nominatif dans les poètes, ἄνδρες dans les prosateurs. Au contraire tout le monde sait que ce même mot qui fait ἀνήρ au nominatif singulier, change au vocatif l'η en ε : ἄνερ. De même en latin, *servi* est aussi bien le vocatif que le nominatif pluriel. Au contraire, au singulier *servus* est la terminaison propre du nominatif, et *serve* celle du vocatif. Il y a donc là un changement réel.

Toutefois ces deux désinences sont souvent confondues, même dans les auteurs classiques. On pourrait même supposer, d'après certains indices, que dans l'ancienne langue latine, le vocatif avait la même désinence que le nominatif. Ce serait seulement quand la langue aurait commencé à se perfectionner, que se serait fait sentir la nécessité de distinguer les deux formes, pour la plus grande clarté du discours.

Il y a, en latin, quelques mots, en quelque sorte consacrés par l'usage, et qui ont résisté à ce travail de subdivision. De ce nombre est le mot Deus. Ainsi, il est de règle de dire ō Deus, au vocatif: on ne trouverait: o Dee que par exception dans quelque poète de la décadence, à qui la forme Dee convenait mieux pour la facture de son vers; dans Prudence par exemple. Prudence en effet dit, dans son Hamartigenia (v. 939):

O Dee cunctipotens, animæ dator, o Dee, Christe!

Dans les auteurs Grecs, on trouve fort souvent le nominatif employé pour le vocatif. D'abord, dans les livres du Nouveau Testament, qui représentent d'une manière curieuse le langage des masses; Saint-Luc (Chapitre VIII. Verset 55) nous rappelait les paroles du Sauveur qui rend à la vie la fille de Jaïr, et ayant à rendre cette pensée: "Jeune-fille, éveillez-vous", ne dit pas, comme

il semblerait plus régulier : Ὦ παῖ, ἔγειρον, mais il dit : ἡ παῖς, ἔγειρον.

Mais ce n'est pas seulement dans les livres du Nouveau Testament, destinés surtout à faire connaître au peuple des vérités éternelles, que ces deux désinences sont confondues ; on les trouve encore employées l'une pour l'autre dans les meilleurs écrivains attiques. Par exemple Xénophon (Cyropédie L. IV. Chap. 5 §. 17) nous fait assister à une sorte de délibération où il est question d'envoyer un négociateur chez les Mèdes : Cyrus, qui ne veut pas faire de préférence, ni blesser personne, s'adresse au plus ancien et lui dit : " allez, vous qui êtes le plus ancien. " Ἴθι μὲν οὖν σύ, ἔφη, ὁ πρεσβύτατος !

Voilà donc l'emploi du nominatif pour le vocatif bien constaté dans tous les écrivains grecs : le fait, quoique moins général, existe aussi en latin. Nous avons vu déjà la confusion des deux désinences dans le mot Deus. Nous pouvons ajouter que dans les plus anciens monuments de la langue latine, dans les Prières des Frères Arvales, et dans le peu qui nous reste des formules solennelles des premiers siècles de la république, nous trouvons d'une manière étrange le vocatif employé avec la terminaison du nominatif.

Tite-Live a quelquefois placé dans les premiers livres de son histoire romaine des formules consacrées, dont le style est plutôt archaïque que véritablement ancien. Toutefois on y retrouve des formes qui ont dû évidemment appartenir à l'ancienne langue latine ; entre autres celle dont nous occupons ici : en voici des exemples. Au livre VIII, ch. 9 Tite-Live nous raconte que dans une bataille contre les Latins, l'une des ailes de l'armée romaine fléchit et allait être enfoncée. Le Consul Décius résolut de se dévouer. Il adressa au pontife les paroles suivantes : "Vous, pontife du peuple romain, récitez-moi la formule". — "Agedum. Pontifex publicus (et non publice) populi romani, praei verba."

Ailleurs (Livre I. Chapitre 24) nous retrouvons encore une de ces vieilles formules. Le Fécial fait une convention avant le combat des Horaces et des Curiaces ; et il prend à témoin Jupiter et le peuple Albain : "Audi, tu, Jupiter", dit-il ; "Audi, tu, populus Albanus."

Puis donc que cette forme de vocatif se trouve plus usitée dans les vieux monuments, il semble naturel d'en conclure, que la distinction du nominatif et du vocatif, est, relativement, une innovation.

Girardin.

24e Leçon.

De l'origine du vocatif.

De l'ablatif.

De l'origine du vocatif. De l'ablatif.

Quelques grammairiens ont pensé que le vocatif ne formait pas un cas à part : d'autres le font dériver du nominatif dont il ne serait qu'une sorte d'affaiblissement. Mais quand on compare les idiomes entre eux, on s'aperçoit que, loin d'être une forme dérivée, le vocatif est peut-être la forme primitive ou du moins celle qui s'en approche le plus. On pourrait donc dire que c'est au contraire le nominatif qui vient du vocatif.

Cela ressort de la comparaison des langues: mais cette observation est encore confirmée par la logique. Le premier mot de l'enfant est celui par lequel il appelle sa mère : les premiers mots d'une langue ont dû être des formes d'invocation, et la première terminaison qui a dû se former est celle du vocatif. Les plus anciens monuments religieux qui nous restent des Grecs sont des hymnes homériques, les hymnes d'Orphée : on y rencontre des vers qui ne sont presque composés que de vocatifs. On sait combien les Dieux de l'antiquité avaient de surnoms : les mots de μυριώνυμος, πολυώνυμος restèrent toujours des titres d'honneur, tant il est vrai que pour les

langues comme pour les individus les impressions de l'enfance sont les plus profondes et se conservent, chez les hommes, jusque dans l'âge le plus avancé, chez les peuples, jusque dans la période la plus brillante de leur littérature.

La logique semble donc indiquer le vocatif comme étant le cas le plus ancien: de son côté, l'étude des langues nous fait voir que le cas qui contient la racine du mot sous sa forme la moins altérée est le vocatif. Le mot deva, qui en sanskrit veut dire seigneur, se retrouve plus exactement dans l'ancienne forme latine dubene, que dans le nominatif dubenus. [C'est ce vieux mot dubenus qui plus tard fut remplacé par celui de dominus, comme nous le savons par l'un des ouvrages qui nous apprennent le plus sur l'origine de la langue latine, mais dont malheureusement nous n'avons qu'un extrait fait au VIIIe siècle, le De Verborum significatione, de Festus: " Dubenus apud antiquos dicebatur qui nunc dominus."]

La même chose se voit en grec. Le mot ville se dit en sanskrit pourî, qui se retrouve encore dans beaucoup de noms de villes de l'Inde. Le grec substitue fréquemment un l là où il y a un r en sanskrit. Ainsi le mot pourou qui veut dire beaucoup a fait πολύ. On a donc dit en grec πόλι, qui est

précisément le vocatif. Ainsi le vocatif est presque toujours la désinence qui ressemble le plus au mot primitif d'une autre langue; et la grammaire est d'accord avec la logique pour considérer cette désinence comme la plus ancienne.

La syntaxe du vocatif est presque nulle; car il n'entre que dans les phrases incidentes, et souvent il ne forme qu'un seul mot isolé de la phrase principale.

=

De l'ablatif.

Il n'en est pas de même de l'Ablatif: ce cas se reproduit au fond dans tous les idiômes qui ont des flexions. Il ne marque pas seulement l'action d'ôter, d'où lui vient son nom, mais encore l'action de privation, de séparation, d'extraction; et dans ce sens il est dans beaucoup d'idiômes accompagné de ces exposants que nous appelons prépositions. La terminaison de l'ablatif se confond dans beaucoup de langues avec la terminaison de l'instrumental et du causal.

Il est remarquable que ce cas manque dans la langue grecque qui est cependant si riche en flexions verbales. Presque toujours, quand le système des conjugaisons est très développé, celui des déclinaisons dans le même idiôme, offre des lacunes. Le grec,

dans les formes du verbe, est bien plus riche que le latin ; mais celui-ci, dans les flexions des substantifs, a conservé une désinence que le grec a perdue.

Les Grecs n'ayant pas d'ablatif, il est naturel qu'il n'ait pas de nom dans leur grammaire. La 1re fois qu'on le voit désigné d'un nom grec, c'est au quatorzième siècle de notre ère ; dans un traité de grammaire de Maxime Planude, l'auteur de la Vie d'Esope, le traducteur des Métamorphoses d'Ovide. Planude appelle l'ablatif ἀφαιρετικὴ (πτῶσις). C'est un des rares exemples où l'on voit la grammaire latine, qui ordinairement accepte tous ses termes de la grammaire grecque, lui en imposer un à son tour.

Ce n'est pas que dans les premiers grammairiens grecs il n'y ait eu des tentatives d'introduire une terminaison correspondante dans leur langue. Mais ces essais doivent être antérieurs à la grande école d'Alexandrie, car il ne nous en reste plus rien. Voici en quels termes en parle Priscien (V, 13) : "ablativus proprius est Romanorum ... quamvis hunc quoque a vetustissimis Græcorum grammaticis accepisse videntur, qui sextum casum dicebant οὐρανόθεν, ἐκεῖθεν, ἔθεν, qui profecto ablativi vim possidet." Si cet usage eût prévalu chez les Grecs de joindre cette terminaison à tous les noms, il

y aurait eu six cas. Mais ces formes sont restées isolées dans la langue, et on a appelé les unes des adverbes, les autres des formes poétiques du génitif. οὐρανόθεν a été regardé comme un adverbe, ainsi que *cœlitus* en latin. ἐμέθεν a été considéré comme un génitif poétique ; ἕθεν de même fut pris pour une variante poétique de οὗ, qui est le génitif du pronom de la troisième personne. Cette forme ἕθεν se trouve très souvent dans Homère. Ainsi au VIe livre de *l'Iliade*, vers 62, quand Ménélas terrasse son adversaire Adraste, et que celui-ci lui demande la vie, il le repousse :

ὁ δ' ἀπὸ ἕθεν ὤσατο χειρί.

Ici ἕθεν tient la place de l'ablatif latin :

"*Ille vero a se depulit manu.*"

Ainsi la terminaison θεν avec un peu plus d'affinité, aurait pu former un sixième cas : mais cela n'est pas arrivé.

Priscien (V.13) nous apprend encore que l'ablatif était appelé par quelques grammairiens *comparativus casus*, parce qu'il accompagne souvent un comparatif. Mais cette dénomination, qui aurait fait équivoque, n'a pas prévalu.

Si nous entrons dans la syntaxe de l'ablatif, nous trouvons qu'il marque l'action d'ôter, et que par conséquent en latin il est constamment employé

avec les verbes indiquant une privation, tels que privare, nudare, orbare, fraudare, spoliare, et les composés exspoliare, despoliare (d'où vient le mot français dépouiller) etc. Quand il est employé de la sorte, l'ablatif n'est pas précédé d'une préposition. Ainsi Cicéron rapportant dans le traité De Finibus (V. 29) cette tradition à laquelle il ne croit pas, que Démocrite, pour ne pas être distrait de ses méditations sur la nature des choses, s'était crevé les yeux, écrit : "Democritus dicitur oculis se privasse."

Mais l'ablatif a encore bien d'autres emplois en latin.

Bréal.

25e Leçon.

Des divers emplois de l'ablatif.

Des divers emplois de l'ablatif.

Sous ce nom particulier, cette terminaison n'appartient qu'à la langue latine. Dans d'autres langues, elle se confond avec d'autres désinences, par exemple celles que l'on nomme instrumentale, et causale ou causative. Il est aussi des idiômes, comme le grec, où le rapport qu'elle exprime est dans un grand nombre de cas représenté par le génitif. — Ainsi, nous savons qu'avec les verbes qui marquent privation, comme <u>privare</u>, <u>orbare</u>, <u>spoliare</u>, <u>nudare</u> (<u>dépouiller</u>) les Latins mettent l'ablatif sans préposition; les Grecs, au contraire, emploient le génitif aussi sans préposition. Dans l'<u>Andromaque</u> d'Euripide, vers 1212, Pelée, qui a survécu à son fils Achille tué devant Troie, et dont le petit-fils Pyrrhus vient de tomber sous les coups d'Oreste, dit : "<u>Apollon m'a privé de mes deux enfants</u>". En latin, ce serait "<u>duobus liberis orbavit me Phœbus</u>" En grec on a : "διπλῶν τέκν (1) μ' ἐστέρησε Φοῖβος".

(1) τέκν est pour τέκνων. Les deux lettres qui manquent, <u>ων</u>, sont remplacées par la ligature ~

Ici le génitif exprime entièrement le rapport marqué en latin par l'ablatif. Ce qui augmente l'intérêt qui s'attache à la comparaison des langues, c'est de voir les mêmes principes organiques se révéler par diverses manifestations curieuses ; il n'y a point de rapport, qui dans les différents idiômes ne se rende quelque fois par des formes très différentes. Nous avons dit qu'avec les verbes priver, dépouiller, etc., les Latins mettaient l'ablatif sans préposition ; cependant quand leur langue se désorganise et donne naissance aux langages néo-latins, même chez les écrivains qui cherchent à écrire purement, l'influence de la manière de parler des contemporains devient si forte, que malgré eux il leur échappe des constructions où l'on voit poindre les formes qui plus tard se sont établies dans les langues néo-latines. Ainsi, avec les verbes qui signifient priver, etc., l'ablatif se met avec de. Grégoire de Tours dit : "Regio evacuata de hominibus" — "pays vide d'habitants." Il ne vécut pourtant pas tout à fait dans le moyen-âge

---

mise au-dessus du mot. C'est une manière d'écrire abrégée que les Grecs modernes emploient encore aujourd'hui, et qui dérive des habitudes calligraphiques du XIIIe et du XIVe siècle. Dans ce système g remplace et

mort en 595, il arriva presque à la fin du sixième siècle, temps auquel la culture romaine n'avait pas entièrement disparu dans les grandes cités de l'Espagne, de la Gaule et de l'Italie. Dans le livre IV. (ch. 45) de son _Histoire ecclésiastique_, qui est le monument le plus ancien des annales de la France, on trouve, en parlant d'un chef lombard : "_Ad campum lapideum pervenit, et regionem tam de pecoribus quam de hominibus denudavit_." [Le Campus lapideus, dont il est question dans les auteurs anciens, c'est le _Delta du Rhône_, couvert de galets, entre lesquels pousse cependant une herbe qui nourrit de nombreux troupeaux. Aujourd'hui ce lieu s'appelle _la Crau_. Les Grecs qui établirent des colonies sur ce littoral, furent frappés de l'aspect extraordinaire de cette plaine ; on en trouve des témoignages dans leurs écrivains. Ainsi Eschyle, dans la pièce perdue pour nous du _Prométhée délivré_, Προμηθεος λυόμενος, en fait mention. Strabon nous en a conservé un fragment assez long où il appelle le _Campus lapideus_ "πεδίον λιθῶδες". Pomponius Méla, Pline, ont aussi décrit cet endroit dans leurs ouvrages.]

Pour revenir à notre sujet, on peut remarquer que l'addition de la préposition _de_, comme dans l'exemple que nous venons d'exa-

minco, a lieu dans toutes les langues néo-latines. Ainsi, dans ces vers d'Esther :

"Liban, dépouille toi de tes cèdres antiques
Prêtres sacrés, préparez vos cantiques."

L'ablatif s'emploie encore avec les verbes qui marquent une séparation quelconque. En grec, c'est le génitif que l'on met. En latin on a: Corintho fugit, Syracusis expulsus est, Roma profectus: mais il y a des constructions plus particulières. La terminaison dont il s'agit s'emploie lorsqu'on veut indiquer qu'une chose fait partie intégrante d'un tout dont on l'a en quelque sorte détachée. L'ablatif est alors ordinairement accompagné dans le latin classique de la préposition de. De là ces formules si fréquentes en épigraphie, et que l'on trouve partout depuis Edimbourg jusqu'à l'Atlas et aux Oasis du désert, des bords du Tage au fond de l'Orient. L'unité romaine était si forte, que la langue du peuple conquérant avait fini par dominer partout ; c'est ce qui fait qu'en Ecosse comme à Constantine les pierres tumulaires portent les mêmes signes représentant les mêmes mots latins. Beaucoup d'inscriptions se terminent par ces lettres :

DSPD

ou

DSPR

ce qui veut dire <u>de sua pecunia dedit</u>, ou <u>de sua pecunia restituit</u>. Il s'agit dans ces circonstances d'un pont, d'un temple, d'un autel, d'un monument quelconque. Quelquefois le nom d'une ou de plusieurs divinités précèdent ces lettres, comme : "<u>Plutoni ac Proserpinae</u> (un tel) <u>aedem dedicavit</u> ou <u>restituit</u>." On ajoute quelquefois ceci :

D. S. P. V. I. S. L. M.

<u>de sua pecunia votum iisdem solvit lubens merito</u>. On voit par là que l'emploi de la préposition était une règle. Quelquefois au lieu de <u>de</u> il y a <u>ex</u>, mais cela est moins commun :

EXP. P.

(<u>ex pecunia publica</u>).

Certains verbes comme <u>expellere</u>, <u>exire</u>, <u>ejicere</u>, <u>excludere</u>, <u>abire</u>, qui marquent sortie, départ d'un lieu, indiquent ce rapport par <u>ex</u>. On peut toutefois dans certaines phrases employer l'ablatif sans préposition, comme les Grecs le génitif dans ἐξέρχομαι τῆς πόλεως : "<u>decedere provincia jussus est</u>", tournure plus élégante que <u>ex provincia</u> ; <u>instructos eduxit castris</u> : Ici l'emploi de la préposition serait presque choquante. Mais quand il s'agit d'êtres animés dont on s'éloigne, il faut se servir d'<u>a</u> ou <u>ab</u> : <u>abire ab amico</u>.

Les poëtes se permettent même quelquefois le génitif à l'imitation des Grecs : " liber laborum" (Horace. Art. poétique v. 212) cf. ἐλεύθερος πόνων ; operum vacuus ; patiens sortis. Dans le langage familier et dans les récits, l'ablatif s'emploie avec la préposition de, prise pour d'autres, par exemple a ou ab. A propos de ce dernier mot, on peut remarquer une nouvelle conformité entre le grec et le latin. On voit que ab a la même étymologie que ἀπό, comme sub et ὑπό. Les Grecs ont conservé la voyelle finale ; en la perdant, les Latins ont adouci la consonne et changé π en b. La forme abs n'est qu'un adoucissement de ab devant certaines lettres, surtout en composition, comme dans abscēdo, abstraho. Dans sub, l's représente l'aspiration de ὑπό, comme dans sus pour ὗς. Dans le latin classique, là où l'on serait tenté de mettre ab, Cicéron met assez souvent de ; il est tellement accoutumé à cette construction qu'il s'en sert même au risque de présenter une amphibologie. Ainsi, dans son discours Pro Cornelio Balbo, v, il raconte que Metellus sortant de sa préture, et présentant ses comptes aux juges chargés de les examiner, ceux-ci détournèrent la tête et n'y voulurent pas même jeter les

yeux, pleins de confiance dans son intégrité. Cicéron ajoute : "j'ai appris cela de mon père" — "Audivi hoc de parente meo puer". Cela pourrait vouloir dire : "J'ai appris cela au sujet de mon père". Plus loin, parlant du même personnage, il dit : "De civitate decedere quam de sententia maluit". Ainsi, à quelques lignes de distance, de est employé pour ab et dans un sens presque moderne. Dans les récits surtout Cicéron aime cette forme. Lorsqu'il parle de l'injustice de Verrès, et qu'il le peint se levant brusquement de sa chaise curule : "properans de sella exsiluit", c'est encore de qu'il emploie. De là vient l'usage de la même préposition dans les langues néo-latines : car, en général, dans les idiomes dérivés du latin, lorsque pour trouver l'origine d'une construction, on a lieu d'hésiter entre une forme familière et une autre plus relevée, il est plus probable qu'il faut s'attacher à la première ; car c'est toujours par le langage parlé et jamais par le langage écrit, que s'opère le passage d'un idiome ancien à des idiomes plus nouveaux.

E. Benoist.

26e Leçon

De l'ablatif instrumental ou causal.

26e Leçon.

De l'ablatif instrumental ou causal.

De l'ablatif instrumental ou causal.

Nous avons dit précédemment que cette désinence ou flexion casuelle, appelée Ablatif, était souvent employée avec les verbes indiquant une privation, une séparation quelconque. Ce n'est point là son seul usage. On l'emploie souvent encore pour désigner l'instrument, la cause, les moyens par lesquels telle ou telle action a lieu, telle ou telle chose se fait. En d'autres termes, cette désinence ou flexion casuelle est alors tout à fait analogue à la terminaison appelée, dans quelques idiômes Slaves et Indiens : terminaison instrumentale, ou causale.

Il y a en effet des idiômes où une désinence particulière est employée pour désigner l'instrument spécial qui aura fait, par exemple, telle ou telle blessure. C'est ce que les grammairiens nomment la désinence instrumentale et causale.

L'ablatif, en latin, tient lieu de cette désinence. Les grammairiens auraient pu le désigner sous le nom de : Causalis ou instrumentalis casus, aussi bien que sous le nom d'ablativus casus.

L'emploi de l'ablatif latin, dans ce dernier sens, c'est-à-dire pour marquer la cause, les moyens, l'instrument qui sert à faire telle ou telle chose, est aussi fréquent que lorsqu'il s'agit de marquer une privation, une séparation quelconque.

Les langues qui, pour marquer l'instrument, les moyens, la cause d'une action ou d'une chose, n'ont ni désinence particulière et spéciale, ni ablatif, emploient ordinairement le datif, si ce sont des langues synthétiques. Tel est l'idiome des Hellènes.

Mais si, dans ces langues, comme dans la plupart des idiômes modernes, prédomine le système analytique, on emploie diverses prépositions accompagnées de leurs compléments et de leurs régimes.

L'emploi si commun de l'ablatif en deux sens différents a été remarqué par les anciens eux-mêmes. Il y a un passage curieux de Quintilien où nous voyons que cet auteur avait été frappé du double emploi de l'ablatif. L'idée ne lui était pas venue que si cette désinence indique souvent une privation, une séparation quelconque, elle est aussi un cas instrumental.

Voici les paroles de Quintilien (Institut. Orat. livre I. Chap. 4 §. 26) :

" Cum dico : hasta percussi, non utor abla-

tivi natura."

"Quand je dis : j'ai frappé (ou je l'ai frappé avec une lance, je ne me sers pas de la nature spéciale et particulière de l'ablatif."

Quintilien aurait dû songer que ce cas a une nature double, ou même triple ; car il est aussi locatif : et il désigne fréquemment, nous le verrons plus tard, le lieu où une chose se passe. Pour lui, l'ablatif ne désigne qu'une séparation, ou une privation.

A chaque page des auteurs latins, on trouve l'ablatif employé comme cas instrumental.

Dans Cornélius Népos, au Chapitre 2 de l'abrégé intitulé : Reges, l'auteur dit, en parlant de Pyrrhus, tué par une tuile lancée du haut d'un toit :

" Lapide ictus interiit."

C'est l'ablatif employé comme cas causal ou instrumental, c'est-à-dire marquant la cause ou l'instrument qui a servi à faire une chose particulière.

Comment les Grecs rendent-ils cette même idée, eux qui n'ont pas d'ablatif ? Ils la rendent assez constamment, depuis Homère, jusqu'aux siècles Byzantins, en prose et en vers, non par le génitif, comme on pourrait le croire, mais par le

datif.

V. Iliade. XXI. 113 :

Achille parlant de la mort prochaine, et de l'ennemi qui aura la gloire de l'abattre, dit : « ἢ ὅγε δουρὶ βαλών, ἢ ἀπὸ νευρῆφιν ὀϊστῷ. »

A l'époque de la décomposition de la langue latine, dans les écrits des chroniqueurs et dans les chartes, comment exprime-t-on l'idée marquée dans ce que les grammairiens appellent le cas causal ou instrumental ?

On l'exprime par l'ablatif, accompagné non point de la préposition a, mais de la prép. de. On dit par ex : en parlant d'une chapelle : « fundata de nostra manu ». On trouve encore des phrases comme celle-ci : « Atque voluimus de anulo nostro subter sigillare. C'est déjà l'expression moderne : « Scellé du sceau de nos armes. »

On voit par là que cette prép. De prend une très grande extension, et commence à remplacer dans le latin du 7e ou du 8e siècle, l'ablatif simple de l'ancienne langue latine. C'est une transition à la prép. française De qui a souvent dans notre langue une signification pour ainsi dire instrumentale ou causale, comme dans ces expressions : « Arrêter d'un seul regard ; abattre d'un seul coup. » Les expressions analogues sont très fréquentes en français.

Louis Petit.

27e. Leçon.

De l'ablatif instrumental.

De l'ablatif locatif.

De l'ablatif instrumental.
De l'ablatif locatif.

Nous avons déjà parlé de l'ablatif, et dit qu'il fallait distinguer, dans la syntaxe de cette flexion, quatre rapports marqués par la même désinence. Nous avons déjà dit ce que nous avions à dire de deux de ces rapports.

1° L'ablatif proprement dit, cette flexion marquant qu'on prive quelqu'un de quelque chose.

2° Le départ d'un lieu, l'origine d'un mouvement marquée par la même désinence.

3° Enfin il nous reste à achever ce que nous avons commencé à dire de l'ablatif suppléant le cas appelé dans quelques langues causal et l'instrumental du Sanscrit. Là encore nous avons remarqué l'évidente ressemblance qui rapproche l'une de l'autre, malgré tant de diversités, toutes les langues appartenant à cette grande famille indo-européenne, étendue depuis l'Islande jusqu'à Ceylan:

. . . . . . facies non omnibus una,
Non diversa tamen, qualem decet esse sororum.

Ainsi, pour le dire en passant, les langues d'origine slave ont un instrumental qui répond à l'ablatif des Latins.

Ce qu'il y a de divers dans la signification de l'ablatif a frappé, nous l'avons vu, Quintilien; il s'étonne de le voir marquer l'instrument avec lequel on fait une action: "Hasta percussit" (il le frappa de sa lance) Ce rapport, nous le rendons dans les langues néo-latines au moyen de dérivés de la préposition latine de, par de en français; da en italien, &a.

En latin, cet ablatif instrumental seul, sans préposition, désigne plus particulièrement la cause et l'instrument inanimé. Quand il s'agit d'êtres animés, il faut nécessairement une préposition, et c'est per qu'on emploie avec l'accusatif. Ainsi, dans l'intéressante correspondance de Cicéron avec Atticus (IV. 15) se trouve une lettre où il le charge de quelques affaires: "Peu importe," ajoute-t-il, "que vous les fassiez vous-même ou par un fondé de pouvoirs" "Nihil interest utrum per procuratorem agas, an per te ipsum."

Dans un ouvrage également digne de l'étude du philosophe et de celle de l'historien, dans le De divinatione (II. 26), Cicéron parle d'une bataille livrée à Lébadée, en Béotie, entre les Thébains et leurs alliés, d'une part, et de l'autre les Spartiates. On savait à Thèbes, éloignée de plus d'une journée de marche, que la bataille était imminente. Or, le jour où elle s'engagea, dès le matin les coqs de

Thèbes se mirent à chanter comme des fanfares de victoire qu'ils firent retentir jusqu'au soir dans la ville; cela fit prévoir aux Thébains qu'ils avaient triomphé, et en effet ils en reçurent le lendemain la nouvelle. "Est-il possible," dit Cicéron se raillant de cette tradition, "que Jupiter se soit servi de coqs pour annoncer à cette grande cité son triomphe?" "Hoc igitur per gallinas Jupiter tantæ civitati signum dabat?"

En grec, pour indiquer la personne qui sert d'intermédiaire, et, si l'on peut ainsi parler, d'instrument à une action, on emploie διὰ avec le génitif. Ainsi, au commencement de la Cyropédie, cet ouvrage où Xénophon, mécontent du gouvernement populaire, peint de traits romanesques une monarchie idéale, dans cet ouvrage si peu utile à l'histoire, mais si purement écrit, l'auteur dit au début que Cyrus était "très supérieur et à ceux qui ont régné par droit héréditaire, et à ceux qui se sont emparés par eux-mêmes du pouvoir." "τῶν ἄλλων βασιλέων καὶ τῶν πατρίους ἀρχὰς παρειληφότων, καὶ τῶν διὰ ἑαυτῶν κτησαμένων". (I. 1. 4)

En latin, de même, l'ablatif seul ne suffirait pas: ainsi, il faudrait dire, avec une préposition: "Superior tum iis qui paternos acceperunt principatus, tum iis qui per se acqui-

siverunt."

On peut remarquer à ce propos une infériorité du latin sur le grec. On ne peut en latin faire sentir la différence de nuance que marquent en grec le parfait παρείληφα, et l'aoriste ἐκτησάμην; παρείληφα indiquant la continuation d'un état antérieur, d'une action commencée, ἐκτησάμην, au contraire, le commencement même et la fin d'une action unique).

De cette préposition per, nous est venu en français par, en italien per est resté avec le double sens de par et pour; en espagnol c'est por, avec les mêmes sens que le per italien.

Seulement, dans les langues néo-latines, l'emploi de la préposition pour marquer l'instrumental s'est étendu même aux choses inanimées. Ainsi ce proverbe latin: "ignem igne extinguere oportet" il faut éteindre le feu par le feu" est devenu en italien: "Spegnere fuoco per fuoco."

(Il est inutile de montrer ici comment extinguere est devenu spegnere; comment l'euphonie a fait tomber le t et l'e; il y a ici une loi d'altération bien connue et facile à vérifier par de nombreux exemples.

On peut remarquer encore ici ignis remplacé en italien par fuoco, dérivé de focus. Il en a été de même dans toutes les langues néo-latines

ignis a complètement disparu de l'usage, et ce qui est resté, c'est ce que l'on voyait dans l'intérieur de tous les ménages, le mot qui devait être sans cesse employé dans le langage populaire, focus, le foyer. Ignis était plutôt un mot savant, il exprimait l'idée abstraite du feu, de l'élément. On peut toujours être sûr que ce seront les mots les moins abstraits et les plus familiers d'une langue-mère, qui auront passé chez sa fille, la langue dérivée.)

4.° L'ablatif joue enfin un dernier rôle, en latin seulement ; il y remplace le locatif sanscrit, et sert à marquer le lieu où un fait s'est passé, où s'est accomplie une action.

Ainsi, dans le troisième livre de cette 1re décade de Tite-Live qui fait tant regretter la perte de ce qui la suit, Tite-Live raconte les crimes et la chute des décemvirs.

" Milites ", dit-il, racontant le soulèvement de l'armée qui marche sur Rome, "urbem intravere, media que urbe agmine in Aventinum pergunt." (III, 51).

Remarquons en passant que Tite-Live, emploie déjà dans sa prose ces parfaits en ere, qui jusqu'au siècle d'Auguste sont* laissés par les bons écrivains à la poésie, mais dont, après cette époque, l'usage devient de plus en plus

* ordinairement

général en prose).)

En grec, le locatif exprimé sans préposition par une simple flexion casuelle, qui sera dans cette langue confondue avec le datif, ne se trouve guère que dans le mot κύκλῳ, en cercle, et dans quelques pronoms qui sont vraiment devenus des adverbes : ainsi ὧδε, où l'on ne souscrit plus même l'ιῶτα, ici ; τῇδε, de ce côté, où on le marque encore. Partout ailleurs les Grecs emploient une préposition pour exprimer ce rapport.

Nous, nous nous servons en général de la préposition à, qui vient en ce sens de l'ad des Latins. Ad s'emploie quelquefois en latin pour marquer le lieu, mais avec l'idée de près de, devant : ainsi "pugna ad Cannas, ad Trasimenum." A vient de cet emploi très restreint de ad en latin, mais a considérablement élargi et étendu le sens de la préposition dont il dérive. Dans, qui avec à, répond chez nous à l'emploi du locatif, est un composé de de et de intus.

G. Perrot

28e Leçon.

Des désinences qu'affecte le substantif dans la proposition dépendante.

Fin de la syntaxe du Substantif.

Des désinences qu'affecte le substantif dans la proposition dépendante.
Fin de la Syntaxe du Substantif.

Nous avons successivement parcouru toutes les désinences, depuis le nominatif jusqu'à l'ablatif: nous avons déterminé le rôle et distingué les emplois divers de chacun de ces cas. Mais jusqu'à présent nous n'avons envisagé qu'un des côtés, qu'un des aspects de la syntaxe: je veux dire la proposition directe. Il nous reste à parler de la proposition dépendante, laquelle se trouve dans toutes les langues, et des désinences qu'affecte le substantif dans cette seconde sorte de proposition.

Je ne reviendrai pas sur la proposition directe: il en a été question à propos du nominatif. Je rappelle seulement que, dans cette sorte de construction, le sujet se met toujours au nominatif, soit que la phrase soit principale, c'est-à-dire énonce un fait réel ou qu'on croit réel, soit que la phrase soit subjonctive, c'est-à-dire exprime un désir ou un souhait. Ainsi, pour citer un exemple du premier cas, prenons ce vers de Virgile:

O Melibœe, deus nobis hæc otia fecit.

Voilà un exemple de la proposition directe: deus est le sujet de l'action marquée par le verbe, et

il est au nominatif. De même en grec "ἐλεύσεται ἡ ὥρα, l'heure viendra", voilà encore une proposition directe.

Quant à la proposition subjonctive, le sujet, je le répète, s'y met aussi au nominatif. Virgile encore nous en fournira un exemple. Prenons ce vers que prononce Evandre au moment de se séparer de Pallas, vers devenu proverbe, mais dans un sens différent : car on ne l'emploie d'ordinaire que pour marquer le regret de n'avoir pas mieux occupé sa jeunesse. Voici ce vers :

Virg. Eneid. VIII. 560.

O mihi præteritos referat si Juppiter annos!
(Qualis eram, quum primam aciem Præneste sub-ipsa
Stravi, etc)

Voilà une proposition subjonctive, c'est-à-dire exprimant un souhait, et le sujet, Juppiter, s'y met au nominatif. Il en est de même en grec. Prenons pour exemple les vers de l'*Odyssée* que Virgile a évidemment imités dans l'exemple précédent. C'est dans le quatorzième chant : Ulysse qui s'est présenté à Eumée comme un vieillard étranger, lui demande des secours et un abri ; il ajoute :

Odyssée XIV (Ξ) v. 468

Εἴθ' ὣς ἡβώοιμι, βίη τέ μοι ἔμπεδος εἴη
Ὡς ὅθ' ὑπὸ Τροίην κ.τ.λ.

C'est un nouvel exemple de proposition subjonctive. (Remarquons en passant la différence d'accentuation du mot ὥς dans ces deux vers. Quand il porte l'accent grave, ὣς est une contraction de οὕτως et répond à sic ; quand il n'a pas cet accent, il change de sens et répond à qualiter.)

Ainsi, pour ce qui regarde la proposition directe, le sujet s'y met toujours au nominatif, dans les phrases principales aussi bien que dans les phrases subjonctives ; et cela dans toutes les langues.

Il en est autrement pour la proposition dépendante. Il y en a de deux sortes : 1° les propositions complémentaires ; 2° les propositions absolues : celles-ci seraient plus exactement peut-être appelées du nom d'adverbiales : mais j'adopte le terme le plus généralement consacré.

Les propositions complémentaires sont ce qu'on désigne ordinairement dans la grammaire latine par la dénomination de que retranché. Il est remarquable que plus une langue est ancienne, plus elle remonte vers l'origine probable du langage, plus elle offre dans sa syntaxe des constructions de ce genre. Ces propositions sont bien connues. Le sujet, comme on sait, s'y met à l'accusatif, le verbe à l'infinitif : je parle de la langue latine ; mais d'autres langues mettent quelquefois le verbe au parti

cipe. Ici il faut faire une remarque.

L'emploi de ces deux modes n'est pas indifférent, et le sens de la phrase n'est pas absolument le même, selon qu'on met l'infinitif ou le participe. En grec, par exemple, il y a cette différence à observer : s'il s'agit d'un fait isolé, d'une action passagère et restreinte dans sa durée, les écrivains classiques mettront l'infinitif. Par exemple, ouvrez Thucydide, au premier livre; il est question d'un parti Spartiate au sein d'Athènes même, dans la grande lutte qui a éclaté entre les deux républiques; ce parti, hostile à la démocratie, espère qu'avec l'aide des Lacédémoniens il la renversera. Thucydide, avec sa brièveté ordinaire et une concision digne de Tacite, s'exprime ainsi : ἐλπίσαντες δῆμον καταπαύσειν (δῆμον, dans le sens de gouvernement démocratique). Thucydide se sert ici de l'infinitif καταπαύσειν, parce qu'il s'agit d'un seul fait qui peut s'accomplir dans un instant.

Thucydide, I, c. 107.

Si, au contraire, il s'agit d'une action durable, d'un état permanent, alors les bons écrivains de la langue grecque préfèrent l'emploi du participe. Le même historien nous en fournira un exemple. Au livre quatrième, Brasidas exhorte ses compagnons sur le point d'être attaqués par les Illyriens : "Sachez, leur dit-il, que ces

barbares, que l'inexpérience maintenant vous fait craindre, ne seront point redoutables : " Βαρβάρους δὲ οὓς νῦν ἀπειρίᾳ δέδιτε, μαθεῖν χρὴ ..... οὐ δεινοὺς ἐσομένους " — ἐσομένους au lieu d'ἔσεσθαι, parce qu'il s'agit d'un état de faiblesse permanent chez les barbares. (Χρὴ μαθεῖν, et non pas δεῖ : le premier marque une nécessité morale et répond à __oportet__ ; le second marque une nécessité matérielle et répond à __opus est__. Les deux mots latins se trouvent opposés dans cette phrase de Cicéron :

" Facere quod opus est, non quod oportet ".)

Ainsi, en grec, le sujet dans la proposition complémentaire se met à l'accusatif, et, selon la différence du sens, le verbe se met __à l'infinitif ou au participe__. C'est là une nuance qu'il faut observer dans la lecture des écrivains classiques de cette langue. En latin, il n'en est pas tout à fait de même ; on n'y tient pas compte de cette nuance entre les sens : et soit qu'il s'agisse d'une situation permanente, soit qu'on parle d'une action passagère, le verbe de la proposition complémentaire s'y met toujours à l'infinitif.

Les grammairiens latins disent eux-mêmes que telle est dans leur langue la construction ordinaire de la proposition dépendante, avec les verbes qu'ils appellent : " __verba sentiendi et declarandi__ "

ou encore comme les nomme Priscian : "*verba significandi*".

Cette sorte de construction, où de que retranché, appartient, je l'ai dit, à la première phase des idiomes, à leur première période, et elle est très commune dans les langues anciennes qui sont d'ordinaire fort synthétiques : "ἐλπίσαντες ζυγὸν καταπαύσειν" il n'y a pas là ombre de conjonction ni de particule analytique. Mais toutes les langues, avec le temps, tendent à devenir analytiques : et cette tendance, on peut ici la vérifier. Ainsi, en grec, cela se voit déjà dans Polybe, et quelquefois même dans Platon, la conjonction se substitue souvent à la construction synthétique ; et la syntaxe devient analytique. Pour des raisons d'euphonie, car je ne crois pas qu'il y ait différence de sens, ils disent : "λέγουσιν ὡς, ou λέγουσιν ὅτι ..., au lieu de λέγουσιν avec l'infinitif.

La même tendance se remarque en latin. — Il est vrai que cette seconde tournure y est bannie du style relevé, et ne se trouve guère que dans le style de la conversation : mais elle est assez fréquente dans Plaute. En voici un exemple tiré de l'*Asinaria* I. 1 : "*Scio jam filius quod amet meus*". (avec le subjonctif, ce qui n'a pas lieu en grec) et c'est de cette conjonction *quod*, qu'est venue dans toutes

les langues néo-latines la conjonction analogue que (che, en italien) après les verbes appelés "verba sentiendi et declarandi."

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette construction ne se trouve pas seulement dans les deux langues classiques ; on la retrouve encore dans d'autres idiomes, mais toujours à la première phase de leur existence. C'est ce qu'on voit, par exemple, à l'origine de la langue teutonique, et, dans le plus ancien monument de cette langue, dont le hollandais, l'allemand, l'anglais en partie, et jusqu'à un certain point les langues scandinaves, le Norwégien, le danois, etc., sont les formes modernes. Dans le premier monument de cette langue, dis-je, dans cette traduction des Evangiles, faite vers le milieu du quatrième siècle, par l'évêque Ulphilas pour les Goths récemment convertis, cette construction, cette tournure du que retranché est très fréquente. Traduisant par exemple littéralement ce passage de la Vulgate : "Quid vultis facere me vobis ?" le texte gothique porte : "tauïan mik iqkvis ?" "faire moi à vous ?" C'est exactement la même tournure.

Il serait intéressant de suivre ainsi de siècle en siècle le progrès et le développement d'une langue, depuis son origine la plus reculée jusqu'à nos jours. Toutes les langues, il est vrai, n'ont pas, comme

les langues teutoniques, un monument contemporain de leur premier âge, qui puisse servir de point de départ et permettre de suivre les perfectionnements de l'idiome pendant près de quinze siècles. Toutefois cette étude peut se faire, pour des périodes plus ou moins longues, pour toutes les langues. Par cette étude on arriverait invariablement, je crois, à cette conclusion : c'est que, plus une langue est ancienne, plus les mots y abondent en consonnes : et plus au contraire elle s'éloigne de son origine, plus ces consonnes tendent à diminuer par la contraction, ou même à disparaître. L'euphonie, le besoin d'une prononciation plus rapide, mais moins savante, font rejeter peu à peu de la langue ce luxe de lettres formatives, qui atteste le travail et les efforts de l'idiome primitif. On en trouverait de fort nombreux exemples dans toutes les langues, et surtout dans la nôtre : ainsi cognaître est devenu connaître ; maistre est devenu maître, etc. Et pour revenir à l'exemple que nous avions pris dans le gothique, dans l'allemand moderne, <u>tauïan</u> est devenu thun, <u>mik</u> est devenu <u>mich</u>, et igkvis s'est abrégé en <u>euch</u>.

Quant au que retranché, il a disparu de la langue allemande depuis près de mille ans : et il faudrait aujourd'hui se servir de la particule conjonctive, d'après la syntaxe analytique qui a prévalu dans les idiômes modernes. Il est curieux néanmoins

de voir comme cette construction s'est prolongée en quelque sorte et s'est conservée dans les langues néo-latines, avec un emploi de plus en plus restreint, si bien qu'il n'en reste plus aujourd'hui que de faibles traces. Dans le français, par exemple, cette construction était commune au seizième siècle. Je trouve dans Philippe de Commines (mort en 1509), à propos de je ne sais quelles négociations, cette phrase : "Les députés disant la cause estre juste." Ailleurs, parlant d'un général qui s'attribuait l'honneur d'une victoire, il dit : "lui estimant la gloire estre sienne." Plus tard, dans Rabelais, un personnage refuse de plaider, "disant misère estre compagne de procès." C'est tout à fait le que retranché du latin : "miseriam comitem esse litium." En provençal, on dit encore, dans la langue populaire : "esperi mi istar." – j'espère moi rester." En italien, cette tournure est très fréquente, dans le Dante, même dans Guicciardini, et dans quelques auteurs du même temps. Aujourd'hui elle a presque entièrement disparu des langues néo-latines. En français, elle ne se rencontre plus que que dans un seul cas, lorsqu'il y a un pronom relatif qui précède, par exemple, dans cette phrase : "Un prince qu'on savait n'avoir jamais manqué à sa parole." – "Ces symptômes que nous

avons dit appartenir à telle maladie." Et y regarder de près, c'est encore là un emploi du que retranché: "regem quem omnes sciebant nunquam violasse fidem." Mais cet emploi se trouve à peu près restreint à des constructions analogues.

Voilà ce qui concerne la première classe des propositions dépendantes, c'est-à-dire celles qu'on appelle complémentaires, ou le que retranché.

Quant à la deuxième classe, c'est-à-dire quant aux propositions dépendantes qu'on appelle absolues ou adverbiales, ce n'est pas autre chose que ce que l'on désigne en latin par le nom d'ablatif absolu, et en grec de génitif absolu[a]; et cela par suite de la nature et des ressources différentes des deux idiomes. En grec, on a recours surtout au génitif absolu, quand les sujets des deux propositions sont différents: en voici un exemple, dans un vers de Philémon, vers devenu proverbe chez les Grecs et qui rappelle ces idées superstitieuses que les anciens se faisaient de l'envie:

"θεοῦ θέλοντος, οὐδὲν ἰσχύει φθόνος."

Mais dans les autres cas, c'est-à-dire quand le sujet est le même pour les deux verbes, les Grecs se servent ordinairement du participe actif, en le faisant accorder pour le genre et pour le nombre avec le sujet du second verbe. Voici un exemple: "Ayant vu l'ennemi, tous se enfuirent": ἰδόντες

(a) Dans cette espèce de proposition, le verbe se met au participe: le sujet se met, en grec, au génitif, en latin, à l'ablatif; mais dans la première de ces langues, l'emploi du génitif absolu est beaucoup plus restreint que ne l'est en latin l'emploi de l'ablatif absolu;

τοὺς πολεμίους, πάντες διέφυγον."

En latin, il n'en saurait être de même. La langue latine en effet n'a pas à l'actif de temps ~~au~~ passé pour le participe. Cela l'oblige à tourner par le passif, c'est-à-dire de mettre à l'ablatif absolu : "Visis hostibus omnes diffugerunt." Quand les sujets sont différents, comme dans le premier exemple cité, on se sert encore de l'ablatif, au lieu du génitif qui est en grec : "Deo favente, invidia nihil potest."

Ce n'est pas qu'en grec on ne puisse tourner aussi par le passif et dire, dans l'exemple ci-dessus : "ὀφθέντων τῶν πολεμίων, πάντες διέφυγον." Mais ce ne serait plus exactement le même sens que ἰδόντες, διέφυγον. L'action marquée par le verbe, l'objet aperçu, cesserait de se rapporter uniquement au sujet de la phrase, et cela signifierait : "les ennemis ayant été vus par tout le monde." De même lorsque Xénophon dit "Ταῦτα ἀκούσας ἥσθη (ὁ Κυρος)", le sens est beaucoup plus restreint que s'il y avait : "τούτων ἀκουσθέντων" cette dernière forme indiquerait que toute l'assemblée entendit. Cette nuance, qui est constamment observée par les bons écrivains de la langue grecque, ne saurait être exprimée en latin : on est forcé de mettre dans les deux cas : "his auditis, gavisus est.", faute d'une forme de passé pour le

participe actif. C'est une preuve nouvelle de la richesse et de la variété des formes grammaticales dans la langue grecque, et de l'abondance de ses ressources.

Je termine ici ces observations sur la syntaxe de l'article et sur les désinences du substantif dans la syntaxe. Dans un autre semestre, nous continuerons ces études de grammaire comparée, en abordant la syntaxe des pronoms, et surtout celle des verbes. Cette étude pourra donner lieu à des observations intéressantes. C'est dans le langage, vous le savez, que se manifeste l'esprit, et que se reflète la vie entière d'une nation; et quand le fil des traditions est rompu, quand l'histoire se tait, c'est l'étude des idiomes qui nous permet de combler cette lacune, en nous éclairant sur l'origine et le génie divers des peuples qui les ont parlés ou qui les parlent encore.

Perraud (Philippe)

Table des matières.